

République du Bénin



Fonds des Nations Unies pour l'Enfance



Enquête sur la prostitution et la pornographie impliquant les enfants dans les villes de Cotonou et de Malanville

(Rapport final)

Juin 2016



Sommaire

Remerciements	4
Résumé	5
Liste des figures.....	7
Liste des encadrés	8
I. Introduction	9
II. Approche méthodologique.....	11
III. Profil des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie, de leurs partenaires et de leur entourage.....	17
IV Manifestations et facteurs d'influence de la pornographie ou de la prostitution impliquant les enfants	31
V. Cadres réglementaire et institutionnel de la protection des enfants et pertinence des textes de loi régissant la protection ou l'accès des enfants à la prostitution et la pornographie	46
VI. Conséquences de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie et perspectives	55
VII. Recommandations et conclusion	62
Références bibliographiques	66
Annexe	67

Sigles et acronymes

ABPF	Association béninoise pour le bien-être familial
CD	Compact Disk
CDE	Convention relative aux Droits de l'Enfant
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CNDE	Commission Nationale des Droits de l'Enfant
CNSCPE	Cellule Nationale de Suivi et de Coordination pour la Protection de l'Enfant
DVD	Digital Versatil Disk
ECPAT	End Child Prostitution Child Pornography and Trafficking of Children for Commercial Purposes
EDSB	Enquête Démographique et de Santé du Bénin
HAAC	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MESFTPRIJ	Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes
MFASSHPTA	Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes du Troisième Age
MJLDH	Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme
MS	Ministère de la Santé
MS	Ministère de la Santé
MTFPAS	Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales
OFFE	Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PF	Planification familiale
P-NLS	Programme National de Lutte contre le Sida
Profam	Promotion de la famille
RESPESD	Réseau des Structures de Protection des Enfants en Situation Difficile
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
TdR	Termes de Référence
TS	Travailleuse de sexe
TSA	Travailleuse de Sexe Affichée
TSC	Travailleuse de Sexe Clandestine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	United Nations Population Fund
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States Agency of International Development
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

Remerciements

La réalisation de la présente a bénéficié de l'appui de l'UNICEF qui s'évertue à mettre en œuvre la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

Nous adressons nos sincères remerciements à la Représentante Résidente de l'UNICEF et l'ensemble de son personnel, notamment au « Chef de la section protection ».

Nous exprimons notre reconnaissance au Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales (MTFPAS) en l'occurrence le Directeur l'Observatoire de la Famille de la Femme et de l'Enfant (DOFFE).

Nous remercions également le comité technique de pilotage pour avoir examiné avec célérité les documents techniques de l'enquête et pour l'accueil réservé à l'équipe d'investigation sur le terrain.

Nous témoignons notre gratitude à tous les enquêteurs et guides ou facilitateurs, aux personnes ressources, personnalités publiques, notables, leaders locaux pour l'accueil réservé à l'équipe de recherche et leurs précieux apports sur le terrain.

Nous remercions enfin les répondants, les guides et autres facilitateurs qui ont apporté leur assistance à la réalisation du présent travail de recherche.

Résumé

L'enquête sur la prostitution et la pornographie impliquant les enfants dans les villes de Cotonou et de Malanville est une investigation de type qualitatif, conduite selon une démarche méthodologique qui s'articule autour d'entretiens individuels et d'observation. Au total 161 personnes ont été interrogées dans les deux villes (Cotonou : 89 ; Malanville : 72) dont 33 enfants activement impliqués dans la prostitution et la pornographie (Cotonou : 21 ; Malanville : 12). Les autres répondants sont des personnes ressources, des proxénètes, des intermédiaires et des clients.

Les résultats indiquent que les enfants présents dans la prostitution à Malanville et à Cotonou proviennent non seulement de ces villes mais également de plusieurs autres localités du Bénin et d'autres pays (Niger, Nigeria, Togo, Ghana, etc.). Ils sont en majorité de sexe féminin. Les filles déclarent améliorer leurs conditions de vie. En fuyant des situations de mariage précoce et/ou forcé, de survie, de manque d'affection, etc., beaucoup de filles se retrouvent dans la prostitution et/ou la pornographie. La présence des garçons résulte entre autres de la satisfaction de leur libido et de l'opportunité de jouer aux entremetteurs. En matière de sexualité, l'âge des filles n'est pas toujours perçu de façon numérique. De même, la plupart des filles qui se reconnaissent comme « enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie affichées » sont des illettrées ou de niveau scolaire médiocre. La situation est bien plus hétéroclite au niveau des filles impliquées dans la prostitution ou dans la pornographie clandestines parmi lesquelles figurent beaucoup d'apprenantes, des vendeuses ambulantes d'articles de premières nécessités et des enfants sans occupation.

De façon générale, la situation familiale des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie est assez complexe. Dans la plupart des cas, ces enfants proviennent de familles vulnérables, et marquées par des dysfonctionnements de tout genre. A ce contexte d'insécurité affective s'ajoute un autre d'insécurité matérielle, ce qui les rend davantage vulnérable. En ce qui concerne le profil socioéconomique, on note une situation relativement stable. Beaucoup de filles impliquées dans la prostitution/pornographie arrivent à combler leurs besoins de survie et à épargner de l'argent dans l'intention de réaliser leurs projets de vie ou professionnels. Vu que la beauté physique et la jeunesse sont des atouts les plus valorisés dans le « marché du sexe », les filles ne s'en privent guère avec des fortunes diverses.

Les clients et autres consommateurs de la prostitution et /ou de la pornographie impliquant les enfants peuvent être classés en trois catégories : les consommateurs anonymes, les boy-friends ou souteneurs et les consommateurs de luxe. En ce qui concerne particulièrement la pornographie, elle s'opère beaucoup plus de façon insidieuse dans certains bordels, en privé et aussi à partir des Smartphones avec lesquels les enfants communiquent sur internet ou sur les réseaux sociaux. C'est en quelque sorte l'effet "génération androïde".

De façon classique, l'initiation à la prostitution et à la pornographie se fait graduellement sur le terrain par les pairs et suit un processus séquentiel d'adaptation à la dépersonnalisation, d'intégration du comportement lié à cette image négative de soi, appuyée par un étiquetage. Ce stéréotype est d'abord informel, ensuite formel où l'individu s'identifie comme acteur par son engagement dans l'activité prostitutionnelle et/ou pornographique comme mode de vie.

L'un des fondements de la présence des enfants dans la prostitution et la pornographie réside dans leur environnement familial. En effet, des enfants sont appelés à travailler et à assumer des responsabilités d'adultes afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Lorsqu'ils ne parviennent pas à s'acquitter convenablement de ces devoirs, ils peuvent faire l'objet de pression de tout genre, voire de violence. Pour éviter ces pressions ou réduire leur ampleur, certains se livrent à la prostitution. Les mauvaises compagnies aussi corrompent les bonnes mœurs, c'est la preuve que les enfants de toutes les catégories sociales peuvent se

retrouver dans la prostitution ou dans la pornographie. Par ailleurs, la consommation de produits psychotropes, les aînés de la filière et les autres personnes qui en tirent « profit » (proxénètes, gestionnaires de maisons de passe, intermédiaires, etc.) contribuent à entretenir la présence et le maintien des enfants dans cette vie de débauche, productrice de déséquilibrés et de sadiques. Plus elles séjournent dans ce milieu, les filles acquièrent une grande maîtrise au point où leur crainte de départ se dissipe pour faire place selon elles à plus de « confiance » et de « satisfaction ». Il n'est pas non plus exclu que si la tendance à la sexualisation monnayée de la société se maintenait, certains enfants soient instrumentalisés à travers des entreprises malveillantes.

En ce qui concerne les textes de loi, ils semblent dans l'ensemble pertinents mais difficiles à mettre en œuvre. En effet, les codes sociaux qui encadrent les questions de la sexualité ne sont pas toujours favorables à des peines privatives de liberté pour punir les dérapages. Quelquefois, il est possible de déplacer la victime ou l'agresseur présumé car selon les populations, il est difficile de faire la démarcation entre relations sexuelles monnayées consentantes et celles non consentantes. Au sein de la communauté, les questions liées à l'intimité ne font pas l'objet d'un débat ou d'une exposition publique. Elles sont plutôt traitées entre adultes et les délibérations se font le plus souvent dans un cercle restreint d'initiés. Par ailleurs, bien que le droit positif en vigueur au Bénin déresponsabilise l'enfant dans les situations où les rapports de force ne lui sont pas a priori favorables, les communautés, potentielles justiciables, ne partagent pas toujours un tel principe de l'innocence de la victime.

Les enfants sont introduits et socialisés dans la prostitution et la pornographie par diverses personnes qui en tirent profit mieux qu'eux-mêmes, ce qui fait globalement de la prostitution une pratique défavorable à tous les points de vue pour les enfants. C'est un acte déviant qui prépare les enfants à ne plus avoir une vie propre à eux-mêmes. Le « marché du sexe » est entretenu par des proxénètes, des clients mais aussi par des souteneurs ou « boy-friends », véritables parasites qui jouent sur la naïveté des enfants pour les exploiter.

Pour infléchir les tendances à l'implication des enfants dans la prostitution ou la pornographie, il est utile aux pouvoirs publics de déployer sur le terrain, l'arsenal juridique de répression des promoteurs de ce phénomène (gestionnaires de maison de passe, proxénètes, souteneurs, etc.) ; de promouvoir les infrastructures éducatives et socioéconomiques dans les localités de provenance des enfants afin de répondre quelque peu à leurs besoins. De même, en plus de l'appui à la protection des enfants par les structures non étatiques, les pouvoirs publics et leurs organes déconcentrés peuvent également jouer un rôle de facilitateur du dialogue parents-enfants, un des maillons faibles de l'éducation au sein des familles. Contrairement à la génération de leurs aîeux, il est de plus en plus difficile que les parents considèrent leur progéniture comme un investissement à rentabiliser plus à leur profit qu'à celui des enfants. Il s'ensuit donc que le cadre familial reste la principale arène à partir de laquelle il est plus sûr d'assurer la réintégration ainsi que la réinsertion des enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie et de prévenir les situations à risques.

Liste des figures

Figure 1 : Vue partielle d'une chambre de passe annonçant le coût de la passe et de l'intérieur d'un hall de négociation sur un site d'opération.....	32
Figure 2 : Vue partielle d'un étalage de produits sexuels mettant en évidence des accélérateurs d'apparence chez les jeunes filles.	43
Figure 3 : Vue de différents aphrodisiaques féminins exposés par une vendeuse.....	43
Figure 4 : Vue d'un aphrodisiaque féminin : « laboudourou » boulette à effet aphrodisiaque ..	44
Figure 5 : Vue partielle de quelques produits dits aphrodisiaques vendus sur les sites de prostitution.....	44

Liste des encadrés

Encadré 1 . Conséquences du déficit de dialogue parent-enfant	22
Encadré 2 : Une fille de 17 ans impliquée dans la prostitution de survie.....	34
Encadré 3 : Une autre fille de 17 ans orpheline impliquée dans la prostitution de survie	35
Encadré 4 : Fille de 15 ans, fuyant un mariage forcé pour se retrouver fatalement dans la prostitution	38
Encadré 5 : un cas de jeune fille qui trompe ses parents.....	39
Encadré 6 : Personne ne peut tromper Yorobo sur les sites	40
Encadré 7 : une des conséquences de l'implication des enfants dans la prostitution rapportée par une ex prostituée.....	55
Encadré 8 : De l'emploi domestique à l'implication dans la prostitution.....	59

I. Introduction

1.1 Contexte et justification

Le protocole additionnel relatif à la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène les enfants définit la prostitution comme « l'emploi d'un enfant à des activités sexuelles contre rémunération ou toute autre forme de considération » et la pornographie des enfants comme « toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant s'adonnant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant, à des fins principalement sexuelles ».

La prostitution et la pornographie constituent des formes d'exploitation sexuelle commerciale des enfants dans des activités rémunérées et sont donc considérées comme une violation des Droits des enfants et une forme d'exploitation économique (République du Bénin, 2015).

La présence des enfants dans la prostitution et/ou la pornographie est une réalité peu documentée bien qu'elle ne soit nouvelle. Cette présence a été longtemps rendue invisible par les us et coutumes, l'immaturité des victimes, la faible réactivité des pouvoirs publics et la complicité de certains parents d'enfants. Ce phénomène s'est aussi développé à l'ombre de la pauvreté, de la méconnaissance des droits des enfants, du mimétisme et de la dégradation des cadres sociaux intégrateurs. (ECPAT France-Luxembourg et al., 2014 ; IPEC et INSAE, 2008). Il peut également avoir des fondements ésotériques, ou biologiques. La présence des enfants dans la prostitution et la pornographie (prostitution ou pornographie) concerne les garçons et les filles avec une forte implication d'adolescentes de toutes catégories et conditions sociales. Les enfants les plus à risques sont ceux qui résident seuls ou auprès de personnes autres que leurs géniteurs. Le phénomène se développe dans presque tous les lieux de rencontre¹ (UNICEF Burundi, 2012). Comme l'indique la déclaration et le plan d'action de Stockholm (1996), parmi les formes d'exploitation sexuelle les plus pratiquées en Afrique de l'Ouest figurent : les mariages forcé et précoce, les abus sexuels, le viol, les tentatives de viol, l'incitation à la débauche à travers les films pornographiques, le harcèlement sexuel en milieu de formation/éducation, la prostitution et le tourisme sexuel. Il faut souligner que tous les cas d'abus sexuels impliquant les enfants ne relèvent pas de prostitution ou de la pornographie. Cependant, beaucoup de cas d'abus sexuels sur les enfants peuvent y conduire parce que non résolus, mal résolus, tués dans l'œuf, etc. en raison de l'absence ou du déficit des professionnels formés pour prendre en charge ce genre de situation.

Face à l'ampleur du phénomène, ses impacts négatifs sur les victimes, et grâce aux pressions des acteurs non étatiques, la communauté internationale et les pouvoirs publics ont initié des mesures correctives avec des résultats diversement appréciés. En effet, plusieurs pays (dont le Bénin) ont adhéré aux traités internationaux relatifs aux droits de l'enfant, notamment la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) ainsi que le Protocole facultatif à la CDE relatif à la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, la Charte africaine des droits

¹ maison, lieu de formation / éducation, prison, rue, camps de réfugiés, au travail, etc.

et du bien-être de l'enfant et les Conventions n°138 et n°182 de l'Organisation internationale du travail (OIT), relative à l'âge minimum d'accès à l'emploi et celle qui consacrent la lutte contre les pires formes de travail des enfants (respectivement). De nos jours, ces traités et conventions ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le code de l'enfant ainsi que le code du travail font partie intégrante du droit positif en vigueur au Bénin.

Malgré les mesures prises au plan politique, administratif et judiciaire pour endiguer ce phénomène, très peu de cas d'exploitation sexuelle des enfants parviennent au niveau des tribunaux ce qui témoigne du décalage entre les textes de loi en vigueur (notamment le code de l'enfant) et les pratiques. Le mutisme et les règlements à l'amiable semblent plutôt privilégiés à cause de la lenteur de la justice, des risques liés à l'exposition des victimes aux familles des agresseurs, à une opinion publique encore peu attentive aux victimes. La lutte contre la prostitution et la pornographie impliquant les enfants ne semble pas figurer parmi les priorités des pouvoirs publics tant le phénomène est délaissé ou confondu avec les notions de violence faites aux femmes et aux filles et aussi en raison de l'intérêt qu'il suscite pour les bénéficiaires.

La présente investigation vise à découvrir davantage l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie, les autres acteurs (victimes, promoteurs, acteurs de lutte), les facteurs de soutien, les perceptions et motivations des acteurs, leur mode opératoire, les mesures de lutte en vigueur et quelques approches de solution. Ce rapport donne donc un aperçu global du visage de la prostitution et de la pornographie impliquant les enfants dans deux villes du Sud (Cotonou) et du Nord (Malanville) Bénin.

1.2 Objectifs de l'étude

De façon générale, l'étude vise à fournir des données qualitatives sur le phénomène de la prostitution et la pornographie impliquant les enfants dans les villes de Cotonou et Malanville. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- identifier les sites de prostitution impliquant les enfants ;
- identifier les vidéoclubs et explorer le niveau d'exposition des enfants à la pornographie (analyse du profil des consommateurs, du type de matériel pornographique projeté et le niveau d'exposition des enfants au matériel audiovisuel pornographique) ;
- dresser les profils sociodémographiques² et socioéconomiques des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie ;
- identifier les facteurs de risque et les déterminants des différentes formes du phénomène de la prostitution et la pornographie des enfants (du point de vue des enfants) ;
- recueillir et analyser les histoires de vie et témoignages des enfants vivant ou ayant vécu des situations de prostitution ou de pornographie ;
- examiner l'existence et la pertinence des textes juridiques qui régissent la protection ou l'accès des enfants au matériel pornographique ;
- proposer des mesures d'action et des stratégies pertinentes pour la prévention, la prise en charge et la réinsertion des enfants victimes de prostitution et/ou pornographie.

² Age, sexe, niveau d'éducation/instruction et situation familiale

II. Approche méthodologique

La démarche méthodologique empruntée pour conduire la présente investigation s'articule autour de trois phases : (i) l'état de la question ; (ii) la collecte des données empiriques ; et (iii) l'analyse des données suivie de la rédaction du rapport d'étude. Avant d'y revenir en détail, il est intéressant de présenter la population à l'étude.

2.1 Population cible

La présente enquête concerne les enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie. Leur profil n'est pas homogène. Certains sont devenus adultes et continuent d'opérer dans la « filière » de la prostitution et de la pornographie pendant que d'autres demeurent des mineurs. Bien qu'officiellement l'enfant se définit par son âge (personne âgée de moins de 18 ans), les perceptions des populations en périphérie par rapport à sa définition sont variées de sorte qu'il est assez réducteur de s'en tenir uniquement à l'âge numérique pour mieux l'appréhender.

Dans le contexte de la sexualité monnayée, bien des enfants savent que la prostitution et la pornographie sont plus tolérées chez les adultes. Par conséquent, ils ont tendance à contourner la « réglementation » en déclarant des âges élevés. C'est pour cette raison qu'il est intéressant de contextualiser dans la mesure du possible les âges déclarés par certains répondants en mobilisant des paramètres internes ou propres à chaque communauté d'investigation pour les valider. Par exemple, en matière de sexualité, l'âge des enfants (notamment des filles) n'est pas toujours perçu de façon numérique. Il est parfois perçu selon le sexe comme suit : « enfant » pour signifier la tendre enfance ; « non enfance » perçue comme âge de la maturité sexuelle (ce qui ne signifie non plus un âge adulte), etc. Il s'ensuit qu'à âge égal, la maturité sexuelle d'une fille et d'un garçon peut être différemment perçue notamment sur le plan matrimonial ou de la nuptialité.

Pour identifier et décrypter le vécu et la trajectoire des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie, il a été nécessaire d'interroger d'autres acteurs opérant (pour diverses raisons) dans le secteur (de la prostitution ou de la pornographie). Il s'agit des : clients, proxénètes, gestionnaires de maisons closes ou de vidéoclubs, gestionnaires de cybercafés, etc., entremetteurs ou intermédiaires mais aussi des représentants de structures qui « luttent » contre la prostitution et la pornographie impliquant les enfants, des notables, leaders religieux, gestionnaires de cybercafés, de bars et restaurants, vendeurs ambulants de CD/DVD, etc. Chacun de ces acteurs a été interrogé à l'aide de stratégies et d'outils spécifiques adaptés à leur profil respectif.

2.2 Méthode de collecte des données

Dans l'ensemble, trois techniques de collecte ont été utilisées : (i) la revue documentaire (ii) les entretiens individuels approfondis et (iii) l'observation.

2.2.1 Revue documentaire

Elle a consisté à l'identification et à l'analyse des informations secondaires à travers des sources pertinentes disponibles à Cotonou et environs et sur internet. En effet, à partir des bibliothèques ou centres de documentation et sur internet, il a examiné les travaux (rapports d'étude, résolutions, textes de lois, littérature grise, etc.) préalablement réalisés sur la prostitution et la pornographie impliquant les enfants. L'examen de ces données a permis d'élaborer les outils de collecte, d'étayer certaines informations fournies par les répondants, d'enrichir les thèmes de discussion et de diversifier davantage les acteurs à interroger.

2.2.2 Collecte des données proprement dite

Compte tenu du caractère sensible du phénomène (la sexualité, étant un concept abordé avec assez de précaution au Bénin tout au moins pour ne pas choquer), la technique de boule de neige a été d'une grande utilité pour identifier les répondants. En plus, une diversification des sources d'identification des répondants a été faite de façon à toucher le maximum possible de réseaux et individus qui animent le « marché » de la prostitution et de la pornographie. Les premiers répondants ont été choisis de façon raisonnée en collaboration avec les informateurs clés qui connaissent bien le phénomène. Ces derniers sont sollicités pour aider à interroger d'autres répondants.

Cette technique d'investigation comporte une faiblesse majeure (interrogation des individus appartenant au même réseau) qui a été corrigée par la diversification des sources d'investigation pour assurer la plus large représentativité possible des manifestations du phénomène dans chacune des deux villes. Les dispositions prises pour atteindre l'objectif qui consiste à dresser la cartographie des sites de la prostitution et de la pornographie impliquant les enfants ont également contribué à cette diversification. Au-delà de l'exploitation des résultats des données secondaires, de nouveaux sites de la prostitution et de la pornographie impliquant les enfants ont été découverts par endroits.

Les entretiens réalisés ont mis en relief les vécus et perceptions des répondants sur le phénomène. Plus concrètement, la stratégie de collecte a été mise en œuvre selon quatre séquences comme suit :

Séquence 1 : Identification des structures de lutte : Dans un premier temps, il a été identifié les structures et personnes ressources qui interviennent dans : (i) la lutte contre la prostitution et la pornographie impliquant les enfants ; (ii) la prise en charge médicale des Travailleuses de Sexe appelées TS ; (iii) la promotion (entretien) du phénomène de la prostitution ou de la pornographie, etc.). Au près de ces structures et personnes ressources, il a été établi les principaux sites de négociation et d'animation de la prostitution et de la pornographie. Les résultats de rapports d'étude sur le phénomène (mapping) ont également été exploités pour constituer une liste de base des sites potentiels de prostitution et de pornographie (PNLS, 2014).

Séquence 2 : répertoire des sites propices à la prostitution ou à la pornographie : Une première liste des sites susceptibles d'accueillir la prostitution ou la pornographie impliquant les enfants (sites de rencontre/négociation et sites d'opération ou de pratique de la sexualité payante) a été constituée. Cette

liste a été enrichie au fur et à mesure de l'évolution des travaux de terrain. Ensuite, des guides et informateurs clés qui connaissent bien le phénomène et ses acteurs ont été sollicités pour introduire les équipes d'enquêteur sur le terrain et assurer la sécurité des différentes parties.

Séquence 3 : Réalisation des interviews proprement dites : En prélude à chaque interview réalisée notamment avec les enfants sur le terrain, les guides et informateurs-clés préalablement identifiés ont aidé à prendre les contacts nécessaires afin de rassurer les répondants qu'il ne s'agit aucunement d'une investigation policière ou qui porterait préjudice à leur personne (garantie de la stricte confidentialité de l'opération) et d'assurer aussi la sécurité du personnel de collecte. Pour assurer le respect de la confidentialité des entretiens. Les informateurs-clés et guides n'ont donc pas participé directement à la réalisation des interviews. Ils se sont à chaque fois mis à l'écart pour laisser les entretiens se dérouler entre les enquêteurs et les répondants. Dans l'ensemble, les entretiens ont été réalisés dans une ambiance conviviale.

Séquence 4 : Organisation de maraude : C'est la phase qui a permis de vivre en direct les faits de prostitution ou de pornographie impliquant les enfants. Il s'agit des visites incognito (notamment nocturnes) organisées au niveau de certains « coins chauds » (bars, buvettes, bordels, trottoirs, boîtes de nuit, etc.) pour observer concrètement la présence des enfants sur les sites de prostitution ou de pornographie. Au cours de ces maraudes, des entretiens ont été réalisés avec certaines filles et des rendez-vous, pris par endroits avec d'autres aux fins d'un entretien individuel approfondi dans la journée suivante, à un endroit et une heure de leur convenance.

Au cours des visites nocturnes, les enquêteurs se sont symboliquement comportés comme des clients sur les sites de négociation. Cette stratégie a permis d'échanger sous forme de causerie avec les répondants et de vivre les interactions³ du terrain. Les enquêteurs ont été positionnés aussi bien sur les sites de négociation que les sites d'opération. Ils étaient aussi assistés par des facilitateurs. Dans ce sens, chaque enquêteur a été formé pour désintéresser sa partenaire (personne impliquée dans la prostitution ou la pornographie), le temps de la conversation. Cette compensation s'est faite à travers, l'offre de biens en nature (boisson, préservatifs) et quelquefois, le paiement des frais de déplacement sous la supervision du consultant (lui-même enquêteur). Les données collectées par enregistrement sur support audio. La collecte des données s'est déroulée de manière séquentielle. Elle a duré douze (12) jours par ville auxquels il faut ajouter quelques jours supplémentaires de rattrapage assurés par le consultant. Au cours des opérations de terrain, il a été veillé à la prise en compte de toutes les catégories⁴ de répondants. Outre, le respect du principe de triangulation, celui de saturation a été également pris en compte.

2.3 Equipe de recherche et formation

³ heures d'arrivée et de départ, tenues vestimentaires de travail, positionnement sur les sites, positionnement des boy-friends ou souteneurs, mouvements des clients sur les sites de négociation et en direction des sites d'opération ou de réalisation de la prostitution ou de la pornographie, configuration des deux types de sites et l'ambiance qui y règne, etc.

⁴ (types de travail de sexe, âge, nationalité, clients, gestionnaires, promoteurs du phénomène, etc.)

Le consultant a réalisé les travaux de terrain avec 10 enquêteurs des deux sexes (6 à Cotonou et 4 à Malanville) de niveau supérieur à la maîtrise en sciences sociales (sociologie, anthropologie, psychologie clinique, démographie, sciences naturelles, etc.). Ces enquêteurs ont assisté⁵ le consultant sur le terrain. Ils ont aussi bénéficié du soutien de six (06) guides (deux à Malanville et quatre à Cotonou) membres d'organisation travaillant dans le secteur de la santé sexuelle et de la reproduction ou de protection des enfants, etc.) et des facilitateurs clés qui ont assuré la sécurisation de l'opération de collecte et les rencontres avec certains répondants. Pour la sécurité des opérations de terrain, les enquêteurs ont évolué en binôme.

En prélude à la collecte des données empiriques, les enquêteurs ont été formés pendant deux jours. En effet, Un manuel de formation a été élaboré au profit du personnel de terrain. Il comporte en détail, les objectifs de l'enquête, l'approche méthodologique, les tâches assignées à chaque membre, les comportements à avoir sur le terrain pour atteindre les objectifs de la mission, etc. Au cours de l'atelier de formation, des simulations ont été réalisées en salle avec des traductions pour différents groupes sociolinguistiques. Cette approche a permis de faire assimiler à chaque enquêteur, les différentes terminologies utilisées dans les outils de collecte. Au cours de la formation, un accent particulier a été mis sur la découverte et les stratégies d'entretien avec les enfants vulnérables, le respect des principes éthiques et l'enregistrement audio des entretiens sur support numérique. A l'issue de la formation, les derniers correctifs ont été apportés aux différents outils⁶ de collecte.

2.4. Traitement et analyse des données

Les données collectées ont été transcrites, dépouillées suivant un canevas présentant les centres d'intérêt de l'enquête et ceux qui ont pu émerger des informations fournies par les répondants. A l'issue de la transcription brute et de l'enregistrement des données sur support informatique, les données ont été classées suivant les grandes tendances qui en ressortent. Par la suite, elles ont été soumises à une analyse de contenu qui a été enrichie par l'analyse combinatoire des *verbatim* à travers laquelle, il a été mis en relief les paramètres susceptibles d'apprécier l'atteinte des objectifs assignés. Le rapport de l'étude est alimenté par quelques récits de vie des répondants.

Comme l'indique le tableau1, au total 161 personnes ont été interrogées dans les deux villes (Cotonou : 89 ; Malanville : 72) dont 33 enfants activement impliqués dans la prostitution et la pornographie (Cotonou : 21 ; Malanville : 12). Parmi les personnes ressources et les intermédiaires (cf. colonnes 6 et 7 du tableau) figurent des garçons et filles qui bien que paraissant des mineurs, ont déclaré un âge supérieur à 18 ans et qui opèrent sur les sites de prostitution ou dans des activités pornographiques. On aurait pu classer ces derniers ainsi que certains « ex enfants » (cf. colonne 4 du tableau) parmi les enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie s'ils avaient déclarés un âge inférieur à 18 ans

⁵ participation aux enquêtes de terrain, traduction en langue des interviews, respect des rendez-vous planifiés, participation à l'observation des sites et des cibles, partage avec le consultant de leurs opinions sur le repérage et le choix des cibles, transcription en français des entretiens qu'ils ont réalisés, etc.

⁶ (grille d'observation ; guide à l'endroit des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie ; guide à l'endroit des personnes ressources ; guide à l'endroit des parents ou intermédiaires, note d'information, fiche de consentement. etc.)

ou bien si leur entourage avait accepté d'aider à valider leur âge. Certains parmi eux ont l'air plus jeune que les âges qu'ils ont déclarés.

Tableau 1 : Répartition des répondants selon le sexe et la catégorie

Villes	Sexe	Enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie	Ex enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie	Employeurs et proxénètes	Personnes ressources ⁷	Intermédiaires	Ensemble
Cotonou	Masculin	0	0	2	32	10	44
	Féminin	21	15	0	9	0	45
	Total 1	21	15	2	41	10	89
Malanville	Masculin	0	0	10	25	7	42
	Féminin	12	3	0	10	5	30
	Total 2	12	3	10	35	12	72
Total général (tot1+tot2)		33	18	12	76	22	161

2.5 Difficultés rencontrées et mode de résolution

Elles sont de plusieurs types notamment :

- la lenteur administrative ayant pour conséquence, le non déblocage des frais de gestion jusqu'à la fin des opérations de terrain ;
- l'obligation de désintéresser certains répondants notamment les personnes impliquées dans prostitution ou la pornographie et leurs associés ;
- des séquences de visite de terrain qui nécessitent des dépenses supplémentaires (cas de visite dans les bars dancing et boîtes de nuit, etc.) ;
- les rendez-vous manqués du fait de la réticence des répondants potentiels ;
- le faible temps d'immersion sur le terrain ;
- le refus des entretiens sous prétexte de leur subordination à une nouvelle sollicitation (courrier spécial) de l'OFFE à adresser aux responsables de la structure sollicitée ;
- la mobilité des personnes impliquées dans la prostitution ou la pornographie sur les sites notamment ;
- de fausses déclarations sur leur âge par les répondants enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie et parfois sur leur lieu/site de provenance ;
- le caractère clandestin du phénomène, amplifié par les proxénètes et gestionnaires des maisons closes et autres sites de prostitution ou de pornographie qui mettent les enfants impliqués à l'abri des regards indiscrets ;
- la timidité de certaines filles rencontrées sur les sites de prostitution ;
- des veillées tardives sur les sites avec des risques d'agression par certains délinquants ;

⁷ Membres d'ONG de protection, éducateurs, enseignants, chercheurs, agents de santé, agents de sécurité, prestataires de services aux abords des sites de prostitution /pornographie, des écoles ou centres de formation, responsables de structures publics de protection des enfants, etc.

- l'absence de garçons activement et directement impliqués dans les situations de prostitution ou de pornographie ;
- la méfiance des personnes impliquées dans la pornographie à accepter d'être interrogées.

Pour contourner certaines de ces difficultés ou réduire leur ampleur, il a été nécessaire d'impliquer dans les opérations de terrain, des personnes ressources, guides et informateurs clés qui connaissent bien le milieu de la prostitution et de la pornographie, de distribuer des préservatifs masculins (condoms) à l'ensemble des personnes impliquées dans la prostitution ou la pornographie (enfants et adultes) ainsi qu'aux gestionnaires et surveillants rencontrés sur les sites et de partager au besoin des moments de convivialité avec eux. Les stratégies de contournement (déguisement) ont été également d'un apport considérable.

III. Profil des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie, de leurs partenaires et de leur entourage

Ce chapitre présente le profil des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie. Il donne un aperçu sur le profil des clients desdits enfants, de leurs parents et autres consommateurs de la prostitution et de la pornographie impliquant les enfants ainsi que des informations sur leur milieu de vie.

3.1 Profil sociodémographique des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie

3.1.1 Sexe des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie

Les enfants impliqués dans la prostitution et/ou la pornographie sont en majorité de sexe féminin (du moins pour les plus visibles). Elles y vont pour leur bien-être (économique, psychologique⁸ et social). Beaucoup ont fui des situations de mariage précoce et/ou forcé, de manque d'affection pour se retrouver dans la prostitution ou la pornographie soit par hasard, soit par récupération des travailleuses du sexe expérimentées. Bien que paraissant muettes ou fournissant des réponses floues à la question, les investigations révèlent que beaucoup de filles impliquées dans la prostitution et la pornographie ont déjà d'enfant. Dans la plupart des cas, ces enfants font garder leurs enfants (bébé dont elles sont génitrices) par leurs parents (mère, grand'mère, tantes, etc.) sans que ces derniers ne sachent concrètement les activités que ces filles exercent en milieu urbain. En réalité beaucoup de ces enfants travaillent dans des « entreprises écran » notamment dans le secteur des services qui leur sert de tremplin pour atterrir dans le « marché du sexe ».

Quant aux garçons, leur présence dans la prostitution et la pornographie vise essentiellement à satisfaire leur pulsion sexuelle. Ils opèrent avec des travailleuses de sexe de tous âges. Certains garçons moins nantis sont des partenaires fidèles des travailleuses de sexe d'âge avancé et/ou moins attirantes qui acceptent la « passe » à un coût plus bas (parfois dix fois) que celui du marché local (200F ou 300F contre 3000F la passe dans le milieu).

3.1.2 Age des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie

Si la reconnaissance du sexe des enfants impliqués dans la prostitution et/ou la pornographie semble facile, il est moins évident de décrypter leur âge dans la mesure où même ceux qui paraissent visiblement plus petits ont tendance à déclarer des âges élevés (≥ 20 ans). Cette « fausse » déclaration vise deux objectifs complémentaires : (i) montrer qu'ils ne sont plus des enfants et (ii) contourner les codes sociaux et/ou les textes réglementaires qui interdisent la prostitution et la pornographie à bas-âge. Il ressort des investigations que ces enfants savent donc que la prostitution et la pornographie sont plus tolérées chez les adultes. En ce qui les concerne, ils mettent tout en œuvre pour tromper la vigilance des services de sécurité en cas de rafle ou de la population en cas de découverte sur les sites de prostitution ou de pornographie. C'est d'ailleurs pour l'une de ces raisons que les moins de 18 ans et « non affichés », ne sortent dans la rue (à la quête des clients) que dans la nuit (au-delà de 22h) et retournent au bercail très

⁸ besoin d'inclusion (tendance à rechercher la communication et le contact), de contrôle (interactions entre le besoin de sécurité et celui d'avoir une prise sur autrui) et d'affection (lien d'attachement à autrui).

tôt le matin (autour de 5h). Le même constat de troncature sur l'âge réel est fait lorsqu'ils se rendent dans les formations sanitaires en cas de maladie ou de visite médicale de routine pour ceux qui se reconnaissent comme professionnels du sexe. Ces enfants présentent en plus de la déclaration tronquée sur leur âge, de « fausses » déclarations sur leur identité propre (faux nom, faux prénom, parfois fausse information sur leur localité réelle de provenance). Pour connaître leur âge, il a été procédé par approximation en confrontant les déclarations à leur apparence physique et/ou en interrogeant aussi leur voisinage. Qu'en est-il concrètement sur le terrain ?

Les enfants impliqués dans la prostitution interrogés ont en majorité un âge compris entre 12 ans et 17 ans. Certains ont à peine la dizaine d'âge, d'autres n'ont aucune connaissance de leur âge ce qui ne permet pas de les classer dans la catégorie des enfants. Faut-il rappeler que les problèmes d'enfance ne disparaissent pas automatiquement dès qu'on perd son statut d'enfant. Par conséquent, la majorité juridique n'est pas toujours pertinente pour rendre compte du statut réel des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie. Dans la plupart des cas, les premières expériences sexuelles de ces enfants sont précoces comme l'est, leur première incursion dans la prostitution et la pornographie.

Un exemple de processus matrimonial à Malanville : Ville peuplée majoritairement par les populations *zerma* et *haoussa* qui professent la foi islamique, l'âge raisonnable auquel une fille peut être donnée en mariage coïncide avec le début de la puberté ou de l'adolescence. Pour les parents et la famille en milieu *zerma* ou *haoussa* de Malanville, une fille ne doit pas tomber enceinte en dehors des liens du mariage. Le contraire serait une honte, voire un déshonneur ou un affront pour la famille. Pour éviter la survenue de grossesse chez leur fille en dehors des liens du mariage, les parents organisent le plus tôt possible leur mariage de sorte que certaines filles connaissent leur première menstruation après le mariage. D'autres encore moins nubiles (et très petites) attendent quelques années au domicile de leur conjoint avant de commencer les relations sexuelles. Dans ces circonstances, ce sont les femmes adultes parentes proches du conjoint qui se chargent d'éduquer sexuellement ces filles nouvellement mariées à travers divers mécanismes de gavage, de défloration graduelle et de préparation (de l'organe génital de la fille) à accueillir son partenaire. Le consentement ou l'avis de la fille (parfois même celui du garçon) ne compte pas dans la décision de son mariage. C'est pour l'une de ces raisons que le taux et la vitesse de séparation ou de divorce sont aussi élevés que ceux des mariages dans la localité. Ces mariages fortement dispendieux sont aussi des occasions de démonstration et de prestige. Or, en cas de divorce ou de séparation (fait courant dans la localité), les filles ne sont pas toujours acceptées dans leur famille ce qui les pousse dans la rue et parfois vers la prostitution. Bien que moins évoqués, les objectifs pécuniaires figurent parmi les facteurs d'enrôlement précoce des filles dans le mariage mais le risque d'être enrôlé dans les réseaux de prostitution constitue aussi une menace réelle dans le milieu.

3.1.3 Niveau d'instruction des enfants interrogés

Les enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie sont de niveau d'étude variés. La plupart des filles qui se reconnaissent comme « enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie affichée » sont soit des illettrées, soit de niveau médiocre. A peine les plus instruites savent lire, écrire et compter en français, en anglais ou en langues nationales. La situation est bien plus hétéroclite au niveau des enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie clandestine parmi lesquels figurent : des élèves, des étudiantes, des apprenantes ou des professionnelles de l'artisanat

(coiffure, couture, restauration, etc.), des vendeuses ambulantes de divers, des filles sans occupation, etc.

Déficit de soutien à la scolarisation ou à l'apprentissage d'un métier au sein de certains enfants: Dans la plupart des régions du Bénin, les taux de scolarisation des enfants sont élevés sauf dans quelques communes qui font figure d'exception. C'est le cas des communes situées dans l'extrême nord du pays (Malanville, Banikoara, Ségbana). On note une aversion particulière à la scolarisation des filles dans cette région où a priori, l'école des blancs " (école formelle) est presque interdite à certains car perçue par la communauté comme une source de déracinement, d'aliénation ou de perte. La même tendance est observée en ce qui concerne leur formation dans les métiers de l'artisanat.

« Les parents ne demandent rien à leurs garçons ici. C'est à la fin de l'année qu'ils demandent : "tu passes ?" Si l'enfant dit non, ils disent ce n'est pas grave mais l'année prochaine je diminue ce que je te donnais comme frais de petit déjeuner. Certains parents illettrés sont trompés par leurs enfants. Des élèves aussi suivent mécaniquement leur camarade pour aller en classe supérieure alors qu'ils ont échoué. Mais les camarades les protègent seulement au nom de la solidarité de groupe... Ici ce sont les filles qui provoquent les hommes. Elles portent des kaki serrés et quand elles voient un groupe de garçons, elles font des va-et-vient, des tours tout comme si elles veulent demander aux garçons de les inviter. Or, avant de sortir de la maison, elles portent de pagne et de voile pour se couvrir la tête mais en chemin (avant de venir à l'école) elles enlèvent tout... Il y a des filles du foyer des jeunes filles XX qui sont très hypocrites. Comme elles ne sortent pas dans la nuit, elles se prostituent plutôt dans la journée et je sais qu'il y en a parmi elles qui font le planning familial pour ne pas tomber enceinte. Bien qu'il y ait de gardien dans la maison, ces filles corrompent ce dernier pour sortir. On les appelle d'habitude "sans feuille" ou "sans feuille" pour dire que si tu lui fais les avances, elles te demandent du repas hors d'œuvre sans la laitue (une sorte de salade). Le demi plat coûte 300F et le plat complet s'élève à 600F. Avec ces sous, ces filles du foyer se font baisées par les hommes. Elles sont très gâtées. Elles aiment trop l'argent et le sexe alors que leurs résultats à l'école ne sont pas bons... ».

B. garçon 17 ans, élève (Malanville).

Il y a cependant quelques exceptions qui confirment la tendance générale. Il s'agit de filles de parents intellectuels ou assez orientés vers la culture occidentale. Il y a également le cas de filles qui migrent très tôt de leur village vers des localités plus urbanisées et au niveau desquelles l'observance des traditions endogènes est quelque peu flexible.

3.2 Provenance des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie

Les enfants impliqués dans la prostitution à Malanville et à Cotonou proviennent non seulement de deux villes mais également de plusieurs autres localités du Bénin et même d'autres pays comme le Niger, le Nigeria, le Togo, le Ghana, etc. Quelques spécificités caractérisent certaines régions de provenance.

- Les filles béninoises : A Malanville, on compte parmi elles, les filles de l'aire culturelle "dendi gannan" (appartenant aux groupes ethniques *Zerma*, *Dendi* et *Haoussa*). Elles viennent des différentes localités des communes de Malanville et de Karimama pour se rendre au marché central de la ville. Elles y

vendent de façon ambulante des denrées alimentaires et pratiquent de façon sporadique la prostitution ou la pornographie.

- Les filles de la Donga : A l'origine, elles viennent vendre des divers articles (brosse végétale, cola, tisane, etc.) dans chacune des deux villes. Elles travaillent aussi dans les restaurants populaires d'igname pilée auprès des bonnes dames. Ces filles de la Donga s'installent à Malanville ou à Cotonou pour une période plus ou moins courte. Le projet de départ est soit de préparer leur trousseau de mariage (événement important pour leur famille), soit d'acheter les fournitures scolaires (cas des élèves), soit de préparer le trousseau de fin de formation ou de « libération » (cas des apprenantes des métiers de l'artisanat). Leur stratégie réside dans la stratégie d'entraînement. A travers les réseaux de femmes ressortissantes de la Donga préalablement installées en milieu urbain pour leurs affaires, des restauratrices, commerçantes, et femmes fonctionnaires de la ville font des demandes de filles qui sont satisfaites contre une rémunération. Certaines parmi ces filles viennent d'elles-mêmes en ville en suivant le contact d'un des ressortissants de leur localité. Tout est d'avance préparé soit avec les parents ou d'anciennes migrantes pour que la fille une fois à destination puisse se greffer sur un réseau de personnes appartenant à son groupe ethnique. Parfois, les conducteurs de véhicule qui les transportent sont mis à contribution. La plupart de ces filles combinent leurs activités de service avec la prostitution.

Au sein de certains groupes socioculturels les filles seraient subtilement encouragées à la défloration avant le mariage. En effet, sous prétexte de les éduquer à savoir "vendre la cola" (ou toute autre marchandise de première nécessité), des filles seraient précocement exposées à une sexualité à risque. Il en est ainsi parce que contrairement à une certaine tradition largement partagée au Bénin (notamment au centre et au Sud), les parents estiment qu'une fille qui se marie vierge serait la risée de ses coépouses, de son conjoint et même de sa famille pour ainsi dire qu'elle ne serait pas aussi belle et attirante pour susciter l'attirance de plusieurs prétendants avant son mariage. C'est une curieuse exception lorsqu'on sait que c'est la virginité qui semble plus encouragée avant le mariage. Parfois, subsistent des pratiques mystérieuses d'inceste traumatisante pour des filles victimes qui par vengeance, finissent par atterrir sur le « marché du sexe ». Dévalorisées par ces pratiques incestueuses, elles se laissent parfois aller à une vie de débauche.

A Cotonou, les filles rencontrées sur les sites sont en majorité des groupes sociolinguistiques « Adja-Fon » qui regroupe géographiquement les départements de l'Atlantique, du Littoral, de l'Ouémé, du Zou et des Collines et « Mina » regroupant ceux du Mono et du Couffo. Certaines viennent rendre divers services au grand marché de la ville (Dantokpa). En dehors de ces catégories de filles, on peut distinguer des filles transhumantes qui suivent les conducteurs de camions gros porteurs sur l'axe Cotonou-Malanville.

- Les filles transhumantes, partenaires des « titan-man » : Elles suivent les « Titan-man » ou conducteurs de camions gros porteurs tout au long du trajet Cotonou-Malanville. Appelées « kèkè mouta » ou « filles transhumantes prostituées des fonds de véhicule » comme les désignent les Haoussa, ce sont des jeunes filles qui se déplacent sans but précis en dehors de celui d'être les compagnes des conducteurs de camions gros porteurs. Certaines connaissent ces conducteurs qui deviennent leurs clients ou partenaires sexuels le temps que dure le séjour (voyage). D'autres font de l'"auto stop" ou s'organisent

dans un réseau de femmes commerçantes monnayant une certaine rétribution : une somme d'argent est fixée par fille et selon la durée du séjour.

Les filles nigériennes : Elles quittent les localités de Gaya, de Dosso, parfois de Niamey, de Zinder et de Maradi pour le Bénin. Gaya, localité frontalière avec la ville de Malanville est un atout. Certaines traversent nuitamment la frontière pour la prostitution et/ou la pornographie et retournent très tôt le matin chez elles. D'autres viennent s'installer sur les sites notamment auprès des travailleuses de sexe d'âge avancé qui les soutiennent pendant quelques mois.

« J'avais 12 ans quand j'ai connu le sexe au Niger ! Là-bas, certaines découvrent le sexe déjà à 11 ans... » N. fille 15ans (Malanville).

« Quand j'ai commencé à fréquenter ce milieu, j'ai constaté que c'est un tout. Adultes comme jeunes filles de mon âge s'y retrouvent. Ma copine me dépasse d'un an en âge et moi j'ai 15 ans, mais celle chez qui on dort est plus âgée et doit avoir la trentaine. Les autres filles que j'ai vues là-bas sont presque du même âge que moi. Mais il y a une plus petite parmi nous qui est actuellement renvoyée à Gaya (Niger). Elle a 13 ans et son oncle a envoyé des gens pour la ramener de force ». B, fille 15 ans (Malanville).

« Le lendemain de notre discussion ma copine m'a amené au niveau de cette buvette en face de laquelle nous sommes actuellement. Je suis restée assise à côté d'un vendeur de thé où ma copine a dit de l'attendre. Après son départ quelqu'un est venu me voir pour me draguer. Il était là quand ma copine est revenue et elle m'a dit que je peux parler avec lui. Après les causeries il m'a parlé de sexe et j'ai trouvé ça maladroit ; ma copine est venue me voir pour me dire que l'homme que j'avais en face pouvait nous aider si j'acceptais de coucher avec lui. Comme je ne voulais pas la décevoir j'ai accepté. Et en allant dans la chambre de passe qui est non loin d'ici, j'ai rencontré la dame chez qui on dormait accompagné d'un monsieur. J'ai eu peur de sa réaction mais c'est elle qui m'a appelé pour me dire que de ne pas laisser cet homme me taquiner. Elle a dit de lui prendre au moins 4000F et cela m'a rassuré. Voilà comment j'ai commencé pour la première fois à exercer cette activité. Comme j'ai constaté que personne ne faisait de reproches à l'autre je me suis dit qu'ici on se comprend mieux et j'ai continué ». B. fille, 15 ans Nigérienne (Malanville).

Les filles nigérianes et ghanéennes : La prostitution au sein des filles nigérianes et ghanéennes commence d'abord sous le couvert d'une activité écran : le commerce de friperie et de divers. Ensuite, il prend le pas sur toute autre activité génératrice de revenu et devient finalement la principale occupation de ces filles. Les clients sont en majorité d'origine nigériane et ghanéenne. Ce sont des filles qui de leur pays nourrissent l'espoir d'un hypothétique eldorado dans le pays d'accueil. Avant leur arrivée au Bénin, elles sont coachées et parrainées par des intermédiaires ou des proxénètes parmi lesquels figurent des travailleuses de sexe adultes qui font la liaison (voyage) entre les milieux de départ et d'arrivée. Elles sont essentiellement dans la prostitution affichée. Des élèves et étudiantes de ces pays viennent aussi pendant les vacances pour le même « business ».

Les filles togolaises : Elles sont dans leur grande majorité des serveuses des bars et buvettes. On rencontre aussi des filles domestiques et des vendeuses de crédit dans les cabines téléphoniques qui

sont aussi impliquées dans la prostitution ou la pornographie. Beaucoup parmi elles ont déjà un enfant avant de quitter leur pays. La prostitution et la pornographie permettent à ces filles d'obtenir un revenu d'appoint pour mieux vivre dans le milieu. Ce sont aussi des filles qui font l'apprentissage de la prostitution à partir des ménages où elles travaillent.

3.3 Situation familiale de départ des enfants

De façon générale, la situation familiale des enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie est des plus complexes. Les familles au sein desquelles vivent ces enfants sont généralement marquées par une succession de malentendus et de conflits non résolus et qui s'agrègent par l'absence de médiation ou d'assistance, quelquefois, la jalousie de la parentèle ou du voisinage.

De l'avis des répondants, la plupart des enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie proviennent de familles vulnérables, instables et marquées par des dysfonctionnements de tout genre (séparation des parents par décès, divorce, migration, etc.). La plupart des filles interrogées déclarent vivre une situation familiale largement déséquilibrée, perturbée voire tourmentée où sévissent : déficit d'affection, mépris, misère, violation de leurs droits, violence, etc. A ce contexte d'insécurité affective s'ajoute un autre contexte d'insécurité matérielle où ces enfants souffrent d'un déficit chronique sur les plans alimentaire, vestimentaire et ludique. Certains enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie sont des orphelins (de père et de mère ou de l'un quelconque des deux parents). D'autres sont des veuves ou filles-mères avec des progénitures à éduquer et à nourrir. Dans bien des cas, la disparition du conjoint ou sa méconnaissance (due aux relations sexuelles hasardeuses avec plusieurs partenaires successifs) les fragilise davantage car ces enfants « bébé au dos » souffrent d'un déficit chronique de soutien (économique et affectif, etc.). Or, leur jeune âge ne permet pas qu'elles soient formées à un métier ou à une activité rémunératrice qu'elles pourraient exercer de façon autonome. Dans ce contexte, beaucoup d'enfants tendent à percevoir la rue ou l'espace public comme moins dangereux que leur cadre familial de vie de sorte que la moindre occasion qui s'offre pour tenter toute expérience de fugue est saisie.

Encadré 1 . Conséquences du déficit de dialogue parent-enfant

Les parents n'ont pas la bonne écoute des enfants et ils ne les éduquent pas bien. Ils ne causent pas avec leurs enfants. Quel que soit ce que tu vas dire ils ne veulent pas t'écouter. On ne sait pas quelle mentalité ils ont. Ils ne montrent pas à l'enfant ce qui est bon, ce qui est mauvais. Ils ne savent pas que l'enfant peut avoir des besoins spécifiques différents des leurs. S'ils ne sont pas d'accord avec toi, ils crient seulement sur tous les toits... Chez moi, mon papa et ma maman sont tous durs envers moi. J'ai un copain mais je ne veux pas avoir d'enfant avant d'avoir mon Bac. Mon copain est un policier et avec lui nous nous comprenons bien. Avant lui, j'avais connu quelqu'un qui travaillait dans le secteur des finances. Il est marié et lorsque sa femme a su que je sortais avec lui, elle a fait tellement de bruit et mes parents ont ajouté aussi pour eux et le monsieur a dû me laisser et partir à Cotonou. Mon ami actuel a aussi une femme mais celle-là

n'est plus avec lui. Il me donne 15000F par semaine. Il paye aussi mes droits de scolarisation et d'écolage. Avec ces 15000F par semaine je fais aussi quelques économies.

A Malanville ici, les gens parlent trop. Avec mon ex copain, sa femme m'a menacé de tout. Or, au début mes parents ne savaient pas que ce monsieur était marié. Mais par la suite, tout s'est mal passé. Sa femme est très belle mais le monsieur m'aime quand même... Moi j'ai quelques problèmes car mes parents ne comblent pas tous mes besoins ce qui fait que je suis obligée de me débrouiller. J'étais élève au Niger jusqu'en classe de 3^{ème} avant de venir ici. Là-bas, je ne sortais pas avec les garçons. C'est ici que j'ai commencé... Les gens disent que les filles de Malanville aiment trop l'argent mais la réalité ici est que les parents n'éduquent pas leurs enfants. Quand ils mettent les enfants au monde ils ne les supportent pas convenablement. Si les filles avaient de soutien de leurs parents, elles pouvaient s'occuper de leur travail mais sans soutien, certaines filles multiplient les hommes. Parfois les hommes les trahissent. Découragées, les filles versent dans la prostitution. Ici les parents entretiennent un peu les filles, juste pour les donner très tôt en mariage...

R. 17 ans élève en rupture avec ses parents (Malanville).

3.4 Profil socioéconomiques des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie

Si la plupart des enfants interrogés justifie leur présence dans la prostitution et la pornographie par le manque de ressources financières, leur situation socioéconomique au moment de l'investigation semble relativement stable. Beaucoup arrivent à combler leurs besoins de survie et à épargner de l'argent dans l'intention de réaliser des projets générateurs de revenus (terminer une formation professionnelle notamment dans l'artisanat, faire du petit commerce, réaliser des activités de service, etc.). Il faut cependant souligner qu'il existe parfois un écart entre les intentions assignées à leur épargne et la réalité. Vu que la beauté physique et la jeunesse sont des atouts les plus valorisés dans le « marché du sexe », elles ne s'en privent guère avec des fortunes diverses.

La recette moyenne journalière des jeunes filles impliquées dans la prostitution ou la pornographie tourne autour de 10.000 FCFA à Malanville et 15000 FCFA à Cotonou soit une moyenne mensuelle oscillant entre 300.000 FCFA et 400.000 FCFA dont le quart sert à payer les frais de logement et/ou le loyer de la cabine d'opération (chambre de passe). Le reste est partagé entre l'entretien de leur « boy-friend » ou souteneur (qu'elles appellent « mari »), l'entretien personnel, l'assistance aux proches (enfants, frères, sœurs et autres parents) et l'épargne généralement sous forme de tontine. Parfois, c'est le souteneur qui garde leur épargne et la leur rétrocède en cas de besoin mais à ce niveau, plusieurs cas de malentendus voire de conflits contribuent à détériorer les relations entre les deux parties. Soit le souteneur utilise cette épargne à des fins personnelles sans avoir la capacité de rembourser, soit il disparaît (fuite, décès, etc.) hypothéquant du coup le projet de la fille. Sur certains sites à Cotonou, le coût de la passe varie en fonction des options négociées : "vite fait", "dormir" et "à l'heure".

« L'option "vite fait" coûte 10.000F. L'hôtel d'accueil prend 1000F et j'empoche le reste. Si c'est "dormir" qui est retenu, le client paye 30.000F dont 5000 à 8000F pour l'hôtel ; le reste entre dans ma poche. L'hôtel prend 5000F si nous occupons la chambre à partir de 3h du matin et plus. Avant cette heure, les frais d'hôtel sont fixés rigoureusement à 8000F... Quand un client souhaite

m'emmener avec lui à la maison, le tarif varie de 30.000F à 50.000F pour une sexualité empreinte de caresse et de relance du client en cas de fatigue. Mais malgré tout si un client montre des signes de fatigue, tant pis pour lui. » N. fille d'origine togolaise 17 ans (Cotonou).

3.5 Profil des parents des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie

De façon générale, les parents des enfants impliqués dans la prostitution sont des polygames (avec beaucoup d'enfants), sans travail fixe et éprouvant des difficultés à éduquer convenablement les membres de leur ménage au point où chaque femme est obligée de combler les besoins de ses enfants. Certains parents sont des agriculteurs ; d'autres exercent de petites activités lucratives (vente d'essence de contrebande, galettes, beignets, etc.) dans le secteur informel ; d'autres encore sont des ménagères. Une quatrième catégorie est constituée d'hommes ou femmes d'affaires, commerçants, cadres moyens (quelquefois supérieurs), etc. mais dont l'agenda professionnel ne permet pas un dialogue consistant avec les enfants. Ces derniers semblent plus occupés par leurs « affaires » au point où ils n'ont pas suffisamment du temps à consacrer à l'écoute de leurs enfants.

Il est possible que ce déficit de dialogue soit une stratégie mise au point par certains parents pour fuir une partie de leur responsabilité de géniteurs, d'éducateurs, de pourvoyeurs de ressources et de conseils aux enfants. Il est également possible que le déficit de dialogue entre les deux parties soit le résultat d'un transfert négatif (angoisse, amertume, etc.) des parents sur les enfants. En effet, si la naissance d'un enfant n'est pas désirée par les deux parents, ils peuvent (consciemment ou non) épisodiquement manquer d'affection pour ce dernier. En outre si pendant leur plus jeune-âge, les parents eux-mêmes avaient été éduqués dans un environnement austère fait de contraintes, de restrictions et/ou de violence, il ne serait pas aisé pour eux d'éduquer leurs enfants dans un environnement plus douillet fait de câlins, d'échanges affectueux, de soutien de tout genre et qui met ces derniers en confiance. Bien que de niveau de vie élevé, il leur faudrait un temps de rupture avec leur passé et d'adaptation aux comportements les plus souhaités avec les enfants.

3.6 Profil des consommateurs de la prostitution et/ou pornographie et type de matériel pornographique projeté

Dans l'ensemble, les clients et autres consommateurs de la prostitution et/ou de la pornographie impliquant les enfants peuvent être classés en trois catégories : les consommateurs anonymes, les boy-friends ou souteneurs et les consommateurs de luxe.

3.6.1 Les consommateurs anonymes

Ils sont quasiment les mêmes que les clients de la prostitution ou la pornographie chez les adultes. Ils proviennent de toutes les catégories sociales et de tous âges. A Malanville, les conducteurs de camions gros porteurs appelés « Titan-man », les corps habillés et quelques commerçants du marché central sont les clients les plus réguliers. Auprès de ces derniers, les filles bénéficient d'un paiement et d'un entretien consistants. De même, ceux-ci ne perdent pas de temps dans les négociations comme le font

les jeunes ouvriers, artisans, les apprenants et les désœuvrés qui tentent toujours de réduire à la baisse le coût de la passe. Par déficit de ressources financières, certains garçons jettent leur dévolu sur les travailleuses de sexe adultes et plus âgées qui finissent par réduire le coût de la passe au moyen de ces derniers.

« La prostitution, et plus particulièrement, la prostitution des enfants existent parce que les titans garent ici. C'est à cause du grand marché et de la douane que ces conducteurs sont trop nombreux. C'est eux qui ont beaucoup d'argent et c'est eux qui en donnent. C'est eux qui ne discutent pas le prix et c'est eux qui se dirigent vers nos sœurs qui ne veulent pas fournir d'efforts pour avoir de l'argent... Ce lieu est comme un essaim d'abeilles, il attire les mouches, les abeilles et les hommes. Mais au même moment qu'il est utile, il est également nuisible : le miel est doux et au même moment, les abeilles piquent. Les chauffeurs donnent beaucoup d'argent et les filles viennent nombreuses, mais combien de chauffeurs portent le préservatif? L'argent d'accord, mais des maladies après... » A. Fille 16 ans togolaise vendeuse de divers (Malanville).

« Selon moi, les douaniers et policiers, je ne peux pas sortir avec eux. Parce que déjà Ils ont femmes et enfants, d'ailleurs ils ne vont pas rester ici pour toujours ils seront les affectés, moi je vois que si je sors avec un douanier maintenant, après il part, un autre va venir encore, je n'arrive pas à faire ça. On dirait qu'ils se communiquent entre eux, même lorsqu'ils sont ensemble, le douanier peut être en train de coucher avec toi, son collègue aussi va te chercher et coucher aussi. Les filles pensent qu'elles trompent les douaniers, or c'est les douaniers qui se moquent de nous» H. 16 ans Elève fille, (Malanville).

Pour les filles, les clients étrangers notamment ceux d'origine nigérienne sont plus fidèles et généreux. De l'avis des filles interrogées, ces clients peuvent payer un montant qui dépasse de loin le coût unitaire de la passe (plus de 20.000 F contre 3000 FCFA le coût de la passe). Ils bénéficient par conséquent du maximum possible de gestes érotiques (câlin mutuel, fellation, sodomie, pornographie au besoin, etc.) selon leur désir et surtout en fonction de la mise. Ces clients sont donc qualifiés des plus gentils et font l'objet d'une grande attention.

« Je préfère les étrangers surtout les " Ibo" (Nigeria). Avec eux, c'est mieux et ils paient bien. Ils ont même mon numéro de téléphone et ils m'appellent au besoin. Or avec nos frères béninois ça devient comme de l'embêtement et moi je n'aime pas ». Fille, 17ans (Cotonou).

L'une des pratiques les plus perceptibles dans le domaine de la pornographie est le téléchargement sur internet suivi de visionnage seul ou en groupe restreint (souvent en cachette) de vidéos pornographiques par les apprenants (élèves/étudiants et apprentis des corps de métier). Il se fait via leur téléphone portable et/ou dans les cybercafés. Quelques-uns parmi eux essaient d'imiter ces productions en filmant leur propre image en plein ébat sexuel qu'ils partagent mutuellement dans leur réseau. D'autres utilisent les cybercafés comme moyens opérationnels de chantage aux filles (parfois par vengeance) pour les déstabiliser (publication d'images dégradantes sur l'intimité des filles).

« Bon, il y a d'autres, qui téléchargent les vidéos pornographiques juste pour regarder. Souvent quand vous voyez les jeunes de l'établissement assis par exemple dans une chambre enfermez, ils mettent la vidéo puis regardent et se font du n'importe quoi. Ils se caressent pour dire qu'ils imitent ce qu'ils voient ». A. garçon, 14 ans, élève (Malanville).

Pour d'autres, la participation à certains groupes de discussion sur les réseaux sociaux (whatsApp, facebook, etc.) est subordonnée à l'envoi au préalable d'une vidéo sensuelle (érotique) du postulant ou de son image mettant en évidence son corps nu (y compris les parties intimes). Beaucoup de jeunes élèves animent ces groupes où les participants se retrouvent de façon épisodique pour des opérations de striptease qui aboutissent à une sorte de « foire au sexe ».

Il sévit par ailleurs, dans le système éducatif, une forme de prostitution ou de pornographie entre élèves et enseignants appelée « Notes sexuellement transmissibles » qui se traduit par l'amélioration des notes ou moyennes des filles en échange de faveurs sexuelles. En effet, conscientes de leur faible niveau scolaire certaines apprenantes échangent les relations sexuelles contre le traficotage (amélioration artificielle) de leurs résultats scolaires. Ces faits ressemblent aux situations de « génération canapé » ou de « promotion canapé » au cours desquelles une femme obtient une faveur quelconque après avoir consenti ou cédé à une relation sexuelle avec une personne ayant un pouvoir sur elle. Cette situation concerne quelquefois des garçons contraints par certains enseignants de jouer aux intermédiaires pour « conquérir » des filles à leur profit (enseignants).

3.6.2 Les souteneurs ou « boy-friends »

Ils sont visiblement plus présents à Cotonou et déclarent assurer la sécurité des jeunes filles impliquées dans la prostitution ou la pornographie. La plupart des jeunes filles ont un souteneur à qui elles vouent un respect considérable mais qui est teinté d'une certaine anxiété. La crainte de représailles de la part du souteneur est une donnée importante de leur quotidien. Ces souteneurs sont des individus sans emplois précis dont certains sont dans la grande délinquance. D'autres sont dans l'arnaque sur internet. Parmi eux se trouvent des cybercriminels appelés communément "gayman". Ils sont à la fois souteneurs pour certaines filles et intermédiaires pour d'autres et au profit d'autres clients.

Des profiteurs en puissance : Si en apparence les relations avec le souteneur sont marquées par une certaine tendresse, la réalité est surtout caractérisée par l'exploitation, la domination voire la violence. Certes, les filles désignent leur souteneur comme leur ami, leur amant ou leur mari, etc. mais elles reconnaissent qu'au fil du temps ces derniers exercent un fort contrôle sur elles. Ils usent au besoin de la violence, des moyens occultes ou d'autres moyens (obligation à consommer ou vendre des produits prohibés comme les stupéfiants, les médicaments dits aphrodisiaques, etc.) pour assujettir les filles. Ces souteneurs ont par conséquent pour véritable projet, la manipulation voire l'exploitation des filles. Certains souteneurs estiment que les filles sont des abrutis, juste bonnes pour être exploitées. Or, pour les filles, le souteneur est un homme digne de confiance et capable de garder une part substantielle de leur revenu. Par exemple, alors qu'elles ne possèdent pas elles-mêmes un moyen de déplacement, certaines filles impliquées dans la prostitution et la pornographie achètent à leur souteneur une moto neuve, des vêtements ou toute sorte d'objets que ces derniers n'auraient pu s'acheter seuls. Ces constats témoignent par ailleurs du caractère lucratif de la prostitution et la pornographie et volatile des revenus engrangés.

3.6.3 Les intermédiaires anonymes de la prostitution des enfants

Il est un peu difficile de les identifier mais ils sont plus remarquables de par leur proximité et les liens qu'ils entretiennent avec les enfants. Parmi eux on peut citer :

Les « tanti » : Ce sont d'abord des femmes professionnelles du sexe appelées communément « tanti » par les filles. Vu leur âge avancé et pressentant que les filles mineures ont plus de chance dans la « filière », elles les initient et contribuent à leur protection. Ces « tanti » vont à la recherche de petites filles vulnérables qu'elles exploitent à leur guise : une véritable situation de « traite ».

Les conducteurs de taxis motos : Appelés « kabou-kabou » (Malanville) ou « Zemidjan » (Cotonou), ils sont les principaux confidents des filles impliquées dans la prostitution et la pornographie. Ils jouent les rôles : d'agents de liaison, d'entremetteurs entre les filles et certains clients. Ils assistent parfois les filles lors des négociations et tentent de gagner de l'argent sur les deux parties. Ce sont aussi ces conducteurs qui donnent à la prostitution des enfants tout son caractère clandestin. Ils sont présents sur tous les sites, détiennent les contacts téléphoniques des filles et parfois leur photo qu'ils partagent avec les clients potentiels.

3.6.4 Des élèves et étudiants intermédiaires

Dans le milieu scolaire, certains élèves / étudiants (filles comme garçons) sont spécialisés dans la négociation et la « distribution » des filles aux enseignants et à d'autres personnes hors du milieu scolaire (personnes en mission, chauffeurs, corps habillés commerçants, autres personnalités politiques ou administratives, etc.). Dans ces conditions, ce sont ces intermédiaires qui sont investis de la mission de faire les avances aux filles pour les mettre à la disposition des clients. Ils reçoivent des conseils et des ressources subséquentes (argent, biens en nature, et autres faveurs) pour accomplir leur mission.

Par ailleurs, Bien que la question du harcèlement sexuel en milieu scolaire soit connue et dénoncée, elle est appréhendée de façon plutôt « militante » que réaliste dans la mesure où les dénonciateurs mettent en cause essentiellement les hommes considérés comme uniques « agresseurs ». Or, au-delà des rapports de force entre les deux parties ou des préoccupations liées à l'âge des enfants, les victimes désignées (essentiellement des filles) ne méritent pas toujours l'innocence que le droit positif leur prête. Ce sont juste des perceptions ou des « a priori » qui ont besoin d'être éprouvés au cas par cas. Il y a visiblement des filles qui incitent des hommes (y compris des enseignants) à la prostitution et dont le statut d'enfant ne saurait disculper d'un règlement punitif. Il ne s'agit donc plus simplement d'une question morale (adulte, enseignant) mais d'un mal qui ronge la société et dont il faut se préoccuper.

3.6.5 Consommateurs de luxe

Ce sont en général des hommes d'affaires, personnalités de haut rang et quelques cadres supérieurs qui se donnent du plaisir dans la prostitution et la pornographie de luxe. Certains d'entre eux sont particulièrement intéressés par les filles mineures qu'ils sollicitent à coup d'argent. Il paraît que ces clients sont à la recherche du « sang neuf » c'est-à-dire les filles mineures.

Les négociations sont de plusieurs types. Elles se font avec les responsables de l'agence de la prostitution ou de la pornographie déguisée parfois en boîte de nuit, en hôtel ou en toute autre formes d'« entreprise écran ». Une fois les négociations conclues, ces responsables font appel aux filles qui défilent devant le client qui fait son choix. Quelquefois, le choix est fait à partir des photos des filles exposées dans des albums conçus à cet effet. Ce genre de prostitution ou de pornographie est le plus lucratif possible d'abord pour l'agence, ensuite, la fille. Par exemple, une nuitée avec une fille issue de ce genre d'agence s'élève au moins à 150.000FCFA repartis entre l'agence (100.000CFA) et la fille

(50.000FCFA). Les hommes d'affaires d'origine étrangère (notamment certains libanais et nigériens) sont les clients les plus habitués de ces agences. Les opérations d'enregistrement pornographique sont également réalisées à partir de ces agences et les produits vendus à l'extérieur du pays : un « business » plus profitable aux promoteurs d'agence.

3.7 Type de matériel pornographique projeté

Vu le contexte de certains milieux et le caractère hautement illicite de la pornographie impliquant les enfants, les investigations n'ont pu permettre d'établir avec certitude les faits et de décrire le matériel pornographique projeté. A Malanville par exemple, les autorités municipales en collaboration avec les structures de protection des enfants ont entrepris depuis quelques mois, une lutte active contre la diffusion publique de film pornographique. Pendant les deux semaines de séjour sur le terrain, il n'a pas été possible à l'équipe d'investigation de découvrir la projection de film pornographique au niveau des vidéoclubs. On y diffuse davantage des compétitions de football européen et d'autres types de film. Cela ne signifie pas la disparition du phénomène.

Effet "génération androïde" : Les investigations révèlent que la projection de films/images pornographiques s'opère beaucoup plus de façon insidieuse dans certains bordels, en privé et surtout sur les Smartphones offerts en cadeau aux enfants (par certains clients ou partenaires) ou que ces derniers achètent eux-mêmes. La plupart des élèves et apprenants artisans interrogés disposent de ce genre de téléphone. Certes, l'objectif premier d'un téléphone est de permettre la communication mais cela n'exclut pas d'autres objectifs inavoués, cachés que les entretiens avec les enfants mettent en évidence. Par ailleurs, toutes les tentatives de l'équipe d'investigation pour acheter un DVD de type pornographique ont été concluantes. Les vendeurs dissimulent ces DVD au fond de leur tiroir / caisse ou sac (pour les ambulants) et les cèdent à tout venant au prix de 500F.

En plus de ces supports d'enregistrement, des images ou séquences de films pornographiques tournés à Malanville et/ou à Cotonou et mettant en scène des mineurs (y compris parfois des garçons) ont été également visionnées par l'équipe d'investigation. Ces films montrent des filles nues faisant le jeu de la sexualité (déshanchement, caresse du corps avec insistance sur les parties érogènes, etc.) au rythme de musique érotique ou en pleins ébats sexuels avec des garçons ou des adultes. Les sites de tournage de ces films sont souvent des chambres d'hôtel, des domiciles privés, parfois en plein air au marché, dans la rue, etc. Des sites internet pornographiques (de type « xxx ») ainsi que des groupes de discussion (idées, images, etc.) sont spécialement créés pour entretenir le phénomène sur les réseaux sociaux (facebook et WhatsApp). Ces réseaux multiplient la portée du phénomène et tendent à le rendre planétaire. C'est justement à ce niveau que les textes de loi qui luttent contre l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie sont en retard au regard de la sophistication du phénomène, de ses ramifications et de ses effets criminogènes.

3.8 Sites et moyens d'incitation à la prostitution ou à la pornographie

Quelques sites de prostitution ou de pornographie: Les lieux de prédilection de la prostitution et de la pornographie sont quasiment les mêmes pour les enfants que pour les adultes. Parmi les principaux sites les plus connus figurent :

- les bordels, maisons de tolérance ou de passe ;
- certains hôtels, motels, buvettes, bars, restaurants ;
- les domiciles⁹ de certains tuteurs d'enfants confiés, ou d'enfants travailleurs domestiques,
- les places publiques (dans l'obscurité notamment dans les véhicules) ;
- les parkings de véhicules (surtout les véhicules gros porteurs) et gares routières ;
- les marchés (surtout la nuit).

En dehors de ces sites, le phénomène se manifeste aussi dans des endroits insolites comme :

- les lieux de formation : école, centre de formation (salles de classe, toilettes, etc.), ateliers d'apprentissage ;
- les lieux de travail (bureaux, sur les chantiers en construction, etc.) ;
- la rue ;
- dans les boîtes de nuit et des vidéoclubs (plus des lieux d'incitation et de négociation) ;
- etc.

La liste des sites de prostitution des deux villes se trouve en annexe de ce rapport.

Quelques supports d'incitation à la prostitution ou à la pornographie: Les supports d'enregistrement CD/DVD et les téléphones dits intelligents (Smartphones) sont devenus de véritables moyens de diffusion des films et images prostitutionnelles et pornographiques qu'exploitent les adolescents et jeunes toutes catégories confondues. Ces moyens d'excitation sont également des facteurs d'incitation des enfants à la prostitution et la pornographie. Certains clients en sont si conscients qu'ils en achètent aux filles justement pour maintenir le contact avec elles. D'autres clients en achètent aussi aux intermédiaires.

3.9 Environnement physique des lieux de prostitution /pornographie impliquant les enfants

Les sites où se déroulent la prostitution et/ou la pornographie impliquant les enfants présentent des aspects variés. Les chambres des maisons closes sont souvent caractérisées par la promiscuité. Leur environnement immédiat présente un déficit d'hygiène et de salubrité. Il y a également des sites anonymes caractérisés par une insalubrité sans précédent, de véritables ghettos, sources d'insécurité et de trafic de tout genre. Il s'agit des maisons abandonnées ou en construction et inachevées qui ne bénéficient d'aucun confort. Ces lieux souffrent d'un grand déficit d'assainissement (absence de voie d'accès, d'éclairage public, de poste de sécurité, etc.) et les chambres sont construites en matériaux précaires. Les sites « Vieux Kpara » et « Toto Kpara » à Malanville et ceux de Jonquet et Placondji à Cotonou sont des exemples types de ces ghettos. Dans l'environnement de ces sites se trouvent des bistros et divers services : vente à la sauvette de divers articles¹⁰ notamment des produits pharmaceutiques de provenance douteuse auxquels ils attribuent des effets aphrodisiaques. Certaines places publiques et précisément les hangars des marchés sont aussi des lieux de prédilection de la prostitution impliquant les enfants. Tout fonctionne comme un réseau composé de petites filles vendeuses de divers produits (fruits, friandises, eau, etc.) et provenant des localités périphériques de la ville. Les principaux clients sont des badauds (chargeurs, apprentis chauffeurs, maçons, etc.).

⁹ Les clients potentiels sont les gardiens, cuisiniers, chauffeurs, boys, enfants de tuteur, parfois le tuteur lui-même

¹⁰ cigarette, drogue, comprimés de contrebande, etc.

Les chambres d'hôtel bénéficient d'un certain confort et sont privilégiées par les clients plus nantis qui préfèrent la compagnie des jeunes apprenantes (élèves/étudiantes et artisanes). L'une des stratégies de conquête des filles dans ces hôtels réside dans l'exploitation d'albums photos spécialement constitués pour assouvir les désirs sexuels. Des filles en quête de clients passent déposer leur photo dans certains hôtels ou motels. En dehors de ce cas de figure, beaucoup de clients viennent avec des filles ou y ont des rendez-vous avec ces dernières.

IV Manifestations et facteurs d'influence de la pornographie ou de la prostitution impliquant les enfants

La présence des enfants dans la prostitution et la pornographie peut être le résultat d'une pusillanimité liée à leur immaturité mais aussi des interactions qu'ils entretiennent avec leur environnement familial et/ou social. Ce chapitre permet de rendre compte des formes de manifestation de la prostitution et/ou de la pornographie et des facteurs d'influence.

4.1 Manifestations des phénomènes de la prostitution et de la pornographie

4.1.1 Quelques modes opératoires des pratiques prostitutionnelles et pornographiques

De façon classique l'initiation à la prostitution et la pornographie se fait graduellement sur le terrain par les pairs et suit un processus séquentiel d'adaptation à une image dévalorisante de soi, d'intégration du comportement lié à cette image négative de soi, appuyée par un étiquetage (cliché négatif). Ce cliché est d'abord informel (cas des enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie de façon clandestine), ensuite, formel où l'individu s'identifie comme acteur, avec un véritable engagement dans cette activité comme mode de vie.

Comme dans tout apprentissage, l'initiation est d'abord un cocktail d'angoisse et de curiosité. Ensuite, elle devient progressivement digeste et attirante grâce aux retombées financières et à l'encouragement des pairs. Le processus initiatique tourne autour de quelques piliers dont l'assimilation ne dure que quelques temps. Parmi les questions auxquelles les enfants recherchent des réponses figurent celles-ci : quelle image (look) présenter sur les sites pour attirer l'attention des clients ? Comment identifier les bons endroits ? Comment négocier avec les clients (quels tarifs exiger compte tenu des services demandés, de l'endroit, etc.) ? A quel moment faut-il réclamer le paiement ? Comment éviter les services de sécurité ? Comment se mettre à l'abri des parents ? Comment éviter les situations dangereuses (IST, VIH, les clients à risques, les grossesses, etc.) ?

A mesure qu'elles progressent dans la « filière », la plupart des filles maîtrisent mieux l'ensemble de ces préoccupations et voient leur crainte se dissiper pour faire place, d'après leur déclaration, à plus de « confiance » et de « satisfaction ». Les filles les moins intégrées dans ce processus initiatique continuent cependant à s'interroger par moment sur leur avenir et leur relation avec la famille. Par contre, les plus téméraires s'y engagent véritablement et élaborent des projets les plus exotiques. Certaines filles engagées dans la prostitution et la pornographie sont devenues de véritables « entrepreneurs ».

Pour mener leurs activités en toute quiétude, certaines filles s'isolent de leur famille pour louer leur chambre personnelle. Dans ces conditions, elles rendent des visites épisodiques à leur famille. Servir dans les buvettes et restaurants est aussi un tremplin pour se prostituer de façon déguisée dans le sens où bien souvent, les derniers clients de ces lieux de détente et de plaisir sont (ou finissent par devenir) les partenaires sexuels des serveuses. Quelques spécificités sont à souligner selon que la fille affiche délibérément son implication dans la prostitution et la pornographie ou non ou selon qu'elle soit sur les sites de négociation ou ceux d'opération.

Cas des enfants sur les sites de négociation : Elles s'affichent par leur habillement (léger, moult, sexy), leur attitude (calme et/ou souriante), leur regard, leur positionnement, etc. Dès l'arrivée d'un client, elles tournent rapidement le regard vers ce dernier qui se déplace à leur hauteur (au besoin elles se déplacent vers le client) et les négociations s'enchaînent suivies du passage à l'acte à quelques mètres plus loin dans un bordel, une auberge, parfois un hôtel. Quelquefois, l'opération (rapport sexuel) se fait derrière ou sous un camion gros porteur si ce n'est pas dans le véhicule du client.

Tenant beaucoup à leur sécurité - car, ayant entendu ou vu des cas de disparition de leurs congénères - elles évitent de plus en plus les lieux qu'elles ne connaissent pas. Les plus courageuses exigent parfois d'y être accompagnées par leur souteneur ou boy-friend et montent du coup les enchères sur le prix de la passe. A la fin, elles retournent sur le site et le même scénario reprend. La pérégrination du site de négociation au site d'opération dure toute la nuit. Lorsque les négociations n'aboutissent pas, elles peuvent rapidement se déplacer vers un autre site, le temps d'une prospection pour changer de positionnement (au besoin). Il faut également noter que lorsqu'une sortie (nuit) tend à ne pas être fructueuse sur le plan financier, certaines filles peuvent exceptionnellement diminuer le prix de la passe. Ce changement de comportement peut être influencé par les objectifs qui sous-tendent leur présence sur le site.

Cas des enfants sur les sites d'opération ou dans les bordels ou en milieu fermé : Au niveau des maisons closes, le client a plus de possibilité de choix de filles en attente dans un espace plus restreint et sécurisé. Dès son arrivée, il jette un regard à la ronde avant d'opérer son choix. Ensuite, le couple passe dans la chambre ou la cabine d'opération de la fille (qui est en même temps sa demeure) pour la négociation et le passage à l'acte en cas d'accord. Il rebrousse chemin en cas de désaccord. Sur certains sites, un vestibule sert de couloir ou de lieu de négociation. L'ensemble du processus se déroule sous le regard discret du gérant et surtout des surveillants de site dont certains sont des proxénètes et parfois des souteneurs.



Figure 1 : Vue partielle d'une chambre de passe annonçant le coût de la passe et de l'intérieur d'un hall de négociation sur un site d'opération.

Les tarifs sont variables mais à partir d'un seuil retenu selon le milieu ou le site. Ils dépendent de l'apparence physique de la fille, du client, des actes/gestes et du temps demandés pour l'acte. Ils sont donc fonction de l'offre et de la demande sur le marché local. En tout état de cause, les enfants (comme les adultes) impliqués dans la prostitution ou la pornographie de façon affichée sont astreints à payer quotidiennement au propriétaire de site (d'opération), le coût du loyer qui oscille entre 1000F et 3000F

par jour selon les commodités associées. Ne pas s'acquitter du loyer journalier expose à l'exclusion du site.

Cas spécifique des élèves et étudiants : Des filles se retrouvent dans la prostitution et la pornographie par le biais de certains jeunes garçons qui les mettent en contact avec les clients (deux cas de figure : proposition par le garçon ou recherche spontanée par la fille). Parmi ces clients figurent les enseignants, les fonctionnaires de toute catégorie, les commerçants, les transporteurs, etc. Des élèves auraient gagné leur vie à partir de ces pratiques. Les garçons qui jouent aux intermédiaires entre ces filles et les clients, utilisent souvent le jargon de « business » pour signifier à chacune des deux parties qu'ils leur ont trouvé un partenaire. Le multi-partenariat chez ces filles s'explique aussi par la diversité et l'ampleur de leurs besoins. Elles déclarent que le soutien d'un seul partenaire sexuel ne permet pas de combler tous leurs besoins (notamment celui financier). Il faut par exemple une personne pour s'occuper des frais de formation, une autre pour les fournitures scolaires et d'autres pour l'argent de poche, l'habillement, etc.

Au sein des élèves et étudiants se développe aussi une tendance à l'homosexualité (parfois la bisexualité) qui est de plus en plus perceptible entre les filles des établissements privés et celles qui résident dans les internats.

Au-delà des situations précédentes, une autre tendance émerge à Cotonou et surtout à Malanville où des filles vendeuses ambulantes de fruits, de friandises, d'eau, etc. échangent régulièrement leurs marchandises et les relations sexuelles contre de l'argent sur des sites anonymes (parking de véhicule, domicile privé, chantiers en construction ou abandonnés, etc.).

4.1.2 Saisonnalité de la prostitution ou de la pornographie

Les investigations indiquent que la prostitution et la pornographie sont moins florissantes en période de pluie, pendant l'harmattan et pendant la période des fêtes (fêtes de fin d'année) où beaucoup de personnes se consacrent davantage à la satisfaction des besoins de leur famille. Pendant les autres périodes, elle rapporterait beaucoup plus d'argent. Ce constat concerne plus les enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie de façon affichée.

Chez les enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie de façon clandestine notamment les apprenantes, il n'y a pas de saison d'affluence particulière pour la prostitution. Certes la prostitution et la pornographie au sein des élèves et étudiants prend plus d'ampleur pendant les périodes d'examen ou de délibération des résultats d'évaluation de fin d'année, mais comme les apprenantes des corps de métier, ces jeunes scolarisés peuvent opérer partout et à tout moment. Pour certaines apprenantes, le sexe est une « clé passe partout ». Elles pensent disposer d'atouts et de stratégies nécessaires pour charmer les hommes qu'elles désirent. L'une de ces stratégies reste la manipulation dont la puissance est semble-t-il redoutée par les hommes.

4.2 Déterminants de la prostitution et de la pornographie impliquant les enfants

La présence des enfants dans la prostitution et la pornographie s'explique par plusieurs facteurs qui sont décryptés à travers leur profil et leur milieu de vie.

4.2.1 Facteurs socioéconomiques de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie

Les motivations qui sous-tendent la présence des enfants sur le marché du sexe sont multiples. Ils tiennent soit à la recherche de ressources financières pour combler des besoins de subsistance ou d'un plaisir, parfois d'un confort, soit dans l'intention de rechercher un revenu d'appoint pour réaliser leur projet professionnel ou de vie (y compris des projets éducatifs), soit encore à la manipulation de leur voisinage.

De façon générale, beaucoup de filles justifient leur présence dans la prostitution ou la pornographie par la recherche de ressources financières pour combler leurs besoins de survie ou pour réaliser des projets qui leur paraissent utiles. Parmi les projets annoncés figurent : l'achèvement de l'apprentissage d'un métier dont elles recherchent des moyens pour obtenir le diplôme de fin de formation, la réalisation des activités génératrices de revenu, les activités de service (commerce) dont elles recherchent un capital, etc.

Ces arguments qui paraissent quelque peu vraisemblables, deviennent parfois juste un prétexte dans la mesure où bien que certaines filles arrivent à mobiliser d'importantes ressources financières à partir de leur implication dans la prostitution ou la pornographie, elles continuent toujours de proroger l'échéance de leur décrochage. D'autres filles déclarent arrêter de s'impliquer dans la prostitution ou la pornographie dès qu'elles y trouveront un conjoint ou un partenaire dit « sérieux » qui accepterait de les épouser. Une troisième catégorie concilie la réalisation desdits projets avec la prostitution ou la pornographie. Si certaines filles réussissent à concilier les deux activités (sexualité et formation ou activité génératrice de revenu) jusqu'à leur majorité et au seuil du mariage, d'autres en revanche, sont complètement happés par la prostitution et la pornographie au détriment de leur projet initial.

Encadré 2 : Une fille de 17 ans impliquée dans la prostitution de survie

Je suis ghanéenne mais j'ai grandi ici à Gbégamey (Bénin). Je ne suis pas restée avec mes parents. Je suis restée avec ma sœur. Actuellement je vis seule. Je vendais au marché avec ma grande sœur et par la suite, j'ai eu des problèmes avec elle. C'est ainsi, que j'ai vu une amie qui m'a expliqué un peu comment se pratique la prostitution et moi-même j'ai commencé. Je fais ce travail depuis trois (3) ans. Après avoir eu des problèmes avec ma sœur, il me fallait de l'argent pour subvenir à mes besoins. Je fais le travail seule. Ici, si quelqu'un est intéressé, il s'approche de toi et vous discutez. Si c'est bon vous partez il fait sa chose, il te donne ton argent et il paie la chambre. C'est comme ça que ça se passe. Parfois le client peut proposer de passer la nuit avec lui et si l'offre est intéressante j'accepte. Il y a tout genre de personnes sur les sites : les enfants de 15 ans à 17 ans, les femmes âgées, etc. Parmi les clients, il y a les camionneurs, les jeunes, les adultes, les étrangers. Moi je n'ai pas de préférence, c'est l'argent qui est mon problème, si l'homme a son argent, il me baise et moi je prends mon argent peu importe... C'est le fait de

n'avoir appris aucun métier ou d'être sans occupation qui pousse les filles dans ce travail. C'est pour cette raison que je me suis retrouvé dans la prostitution. Si j'avais appris un métier, que je pratiquais et qui me rapporte de l'argent, je ne serai pas ici. On gagne entre 3000F et 5000 F la passe. Par jour on gagne entre 10000 F et 40000 F. Tu peux aussi venir et ne rien gagner. Il faut faire des économies et utiliser le reste pour les dépenses quotidiennes... Je vois beaucoup de personne qui me connaissent, moi je m'en fou je n'ai pas de problème avec quelqu'un. Certains me donnent même de conseils « si tu fais un peu, il faut laisser ». Il faut noter qu'il n'y a rien de bon dedans. Si tu es intelligent, tu vas faire d'économie. Par contre c'est les risques de maladie. Le mal c'est que les policiers nous pourchassent.

Au début, j'utilisais les cigarettes, la drogue etc. C'est facile de s'en procurer. Il y en a dans les kiosques dans les quartiers. Mais aujourd'hui, je n'utilise plus ces produits car si tu t'habitues, tu risques de ne plus laisser et tu vas perdurer dans la prostitution. Il n'y a aucun moment de joie à part le fait de faire l'amour et d'avoir l'argent. Il n'y a pas d'accueil ici, c'est une place publique chacun viens ici pour faire ses affaires. Nous restons au bord de la voie ou bien nous déposons nos numéros de téléphones dans les hôtels et les gérants nous appellent. Les clients aussi prennent nos numéros et nous contactent directement. On risque de se retrouver sans argent après plusieurs années de prostitution. Il y a le danger de maladie et de grossesses.

Encadré 3 : Une autre fille de 17 ans orpheline impliquée dans la prostitution de survie

Je suis orpheline de mère. Mon père est au, Gabon. C'est là-bas que je suis née avant de venir au Bénin. Je fréquentais quand je suis tombé enceinte et j'ai laissé l'école. L'enfant est avec ma sœur à Porto Novo et c'est l'homme qui s'occupe de lui. C'est comme ça que j'ai connu une dame à Porto Novo et c'est elle qui m'a initié à la prostitution. Je fais ce métier depuis moins de deux ans. Je fais ça parce que je n'ai pas appris et je n'ai rien d'autre à faire et ça me permet de subvenir à mes besoins. Je fais ce métier seul, je n'ai pas d'ami ici. Quand je quitte chez moi je viens directement ici. Je fais le travail avec les clients. Quand je viens ici, je me positionne au bord de la voie et les hommes passe. Comme tu vois ce client qui a garé sa moto et est entrain de m'appeler. Je m'approche d'eux et ils me demandent le prix. Quand je dis le prix, on discute et si c'est bon, je pars avec eux soit dans les auberges, soit dans les hôtels. On fait l'amour, il me donne mon argent et je reviens ici sur le site pour chercher un autre client et ainsi de suite. Je donne aussi mon numéro de téléphone aux clients qui appellent quand ils ont besoin de moi. Je fréquente ici le site de Gbégamey seulement. Il y a tout genre de fille ici. Mais c'est les filles qui manquent de moyens. Il y a aussi les élèves surtout pendant les vacances...

En moyenne, on gagne 20000 F par jour. Mais tu peux venir ici, ne rien gagner et rentrer les poches vides. La passe n'a pas un prix fixe, ça dépend de ce que le client veut. L'argent gagné est utilisé pour s'entretenir, s'habiller, manger payer le loyer, mon enfant aussi et un peu d'économie. Souvent c'est quelqu'un qui est proche à toi qui t'initie surtout dans les périodes de difficulté. Je ne maîtrise pas comment les nouveaux sont accueillis.

La prostitution impliquant les enfants est parfois insidieuse voire clandestine. Le phénomène semble plus manifeste au sein des filles provenant des milieux défavorisés. Les parents portent aussi une part de responsabilité dans la présence des enfants dans la prostitution et la pornographie. Ils ne soutiennent pas toujours leurs enfants dans leur projet professionnel ou de vie (aller à l'école, apprendre un métier, etc.). A l'école comme dans les ateliers de formation (apprentissage), certains enfants sont privés des frais de subsistance (petit déjeuner) ou « argent de poche ». Fait anodin pour les parents ou tuteurs mais à effet plutôt dévastateur pour des enfants. De façon intermittente, certains enfants font clandestinement une incursion dans la prostitution pour soutenir leur activité professionnelle (école, métiers de l'artisanat ou autres métiers) qu'en apparence, ils ne désirent pas abandonner mais la réalité est bien plus complexe. Cette forme de présence dans la prostitution et la pornographie concerne plusieurs élèves et apprenantes de corps de métier qui désirent continuer leur formation mais dont les parents ne disposent pas suffisamment de moyens financiers pour les soutenir ou ceux dont les parents refusent de les prendre en charge. Il n'y a pas que les difficultés financières qui conduisent les enfants dans la prostitution et la pornographie. L'entourage familial peut aussi y conduire.

4.2.2 Quand l'environnement familial ne protège plus les enfants

L'environnement familial peut entretenir la prostitution et la pornographie chez les enfants dans le sens où beaucoup de personnes pensent (imaginaire populaire) que le statut d'enfant ou de mineur oblige à l'obéissance, au respect des adultes et à la soumission aux intérêts familiaux ou ceux des adultes en général. Ainsi, des enfants sont appelés à travailler et à assumer des responsabilités d'adultes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Lorsqu'ils ne parviennent pas à s'acquitter convenablement de ces devoirs, ils peuvent faire l'objet de violence de tout genre. Les circonstances les plus aggravantes sont celles qui subviennent lorsque d'autres enfants du voisinage s'acquittent mieux de ces obligations. Sur le terrain, on aperçoit beaucoup d'enfants assurant la vente ambulante de produits vivriers ou d'entretien. Certains parmi eux (les filles pour la plupart) arrivent à vendre les marchandises qui leur sont confiées et sont encouragés à en faire davantage. D'autres n'y arrivent pas toujours. Compte tenu de la pression des parents ou employeurs, dans l'un comme dans l'autre cas, les enfants finissent par se livrer à la prostitution pour ne pas être réprimandés. Ces constats sont courants dans la plupart des villes béninoises et concernent aussi des enfants de la rue, parfois, ceux impliqués dans la mendicité.

L'enrôlement des enfants dans la prostitution peut être également indirect. Dans ces circonstances, il peut commencer à la suite d'une fugue avec retour intermittent (ou sans retour) au bercail. La fugue qui traduit une perte du sentiment de confiance et d'assurance dans les proches parents, avec l'incertitude qui en découle, pose rapidement le problème de nécessité de survie ou de subsistance qui expose les enfants à des risques quelquefois mortifères. Geste apparent d'autonomie précoce, la fugue peut paradoxalement contribuer à enfermer l'enfant, dans une spirale de déviance sans précédent et le conduire dans la prostitution voire la grande délinquance. Le contexte familial de l'enfant peut donc constituer un facteur de risque. Un enfant privé d'affection, de soins ou de conditions matérielles d'existence appropriées ou exposé à un danger physique ou moral comme la mendicité par exemple est une proie facile pour les « entreprises de sexe ». Il en est de même pour les enfants qui manifestent des troubles de comportement. Au cours des visites de terrain, une fille de 13 ans a été aperçue aux alentours du marché central de Malanville après 21h. Elle vendait de l'eau à cette heure-là sous un

hangar où se trouvait également un garçon. Interrogée, elle déclare que quelle que soit l'heure à laquelle elle rentrerait à la maison, ses parents ne vont pas la réprimander.

Des besoins en matière de SSR non comblés : Les enfants de deux villes investiguées semblent quelque peu ne pas jouir d'un droit réel en matière de santé sexuelle et reproductive. En effet, de l'avis des répondants, avant d'être impliqués dans la prostitution ou la pornographie, les enfants - comme tout autre enfant - avaient des besoins en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) qu'exige leur état physiologique et psychologique. Ce sont pour la plupart des adolescents préoccupés (anxieux, curieux) de connaître davantage les transformations biologiques qui s'opèrent au niveau de leur corps. Dans ces conditions, ils ont besoin d'une écoute attentive de leurs parents et voisinage. Ils ont besoin de communiquer davantage avec les parents, les amis, les adultes, etc. notamment sur les relations « sexe et étude » ou « sexe et apprentissage », « sexe et rapports sexuels », « conséquences des rapports sexuels précoces et non protégés », « sexualité et violence »... Qu'en est-il concrètement sur le terrain ?

Dans la plupart des cas, les enfants interrogés déclarent ne pas avoir l'opportunité d'un dialogue sur les sujets relatifs à la sexualité avec leurs parents. Les mères qui pouvaient assister leur fille se contentaient plutôt de les aider juste à gérer les premières menstruations. Visiblement, les rares préoccupations SSR qu'expriment les filles les plus audacieuses ne trouvent pas toujours un écho favorable auprès des parents non pas forcément que ces préoccupations manquent de pertinence mais plutôt pour d'autres raisons. En réalité, dans bien des cas, les parents n'ont pas les réponses adéquates aux préoccupations que soulèvent leurs enfants. Certains n'y sont pas préparés ; d'autres n'en ont visiblement pas la capacité. Ainsi, les questions posées par ces jeunes filles sur la sexualité sont au mieux ignorées par les parents, parfois noyées dans des invectives et considérées comme une mauvaise assimilation de l'éducation qui leur est enseignée. En désespoir de cause et face aux difficultés qu'elles éprouvent à contenir leur pulsion sexuelle, beaucoup de filles finissent par se confier à leurs camarades ou à leurs voisins alors que ces derniers ne sont pas toujours plus éclairés ou de bonne foi.

Une difficile reproduction de la situation personnelle des parents : En réalité, peu de parents d'enfants sont préparés à affronter les situations de crise d'adolescence de leurs enfants. Puisque dans leur tendre enfance, beaucoup de parents (eux-mêmes) ont « pataugé » dans l'adolescence, ils n'en gardent que très peu de souvenir et surtout d'expériences à partager avec leur progéniture. Par conséquent, beaucoup de parents ne font que reproduire ce qu'eux-mêmes avaient vécu dans leur enfance auprès de leurs parents sans que le contexte ne soit toujours le même. Avec l'avènement des technologies de l'information et de la communication, le développement des médias, des réseaux sociaux et des téléphones intelligents à faible coût, les enfants sont visiblement plus informés sur les questions de sexualité sans forcément que les sources soient crédibles et les informations reçues, toujours instructives. Dans ces conditions, les parents sont confrontés à un dilemme (quoi répondre lorsque leur enfant soulève une préoccupation sur la sexualité? Quelle rétention faire ? Que faut-il tolérer ?).

Quand la prostitution et la pornographie devient un refuge contre les mariages forcés et/ou les contraintes familiales : Hormis l'opacité ou le caractère clandestin de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie, les us et coutumes de certains milieux constituent des contraintes pour les enfants. Il

existe en effet, un décalage entre les textes de loi en vigueur dans le pays et certains usages. Les fiançailles voire mariages précoces d'enfants continuent d'être célébrés au sein de certains groupes ethniques. Des mariages se font dès l'apparition des caractères sexuels secondaires (poussée des seins ou apparition des premières hémorragies utérines chez la fille, parfois avant). Par ailleurs, le consentement au mariage se fait au niveau familial (parents et frères, etc.) sans forcément la participation de la future épouse (quelquefois même du futur époux). Dans ces conditions, les deux conjoints n'ont pas le temps nécessaire de s'apprécier mutuellement avant de s'engager dans une relation qui pourtant est sensée les lier durant une vie entière. Certaines de ces alliances institutionnalisées et forcées ne résistent pas au temps. Le couple ainsi constitué de force peut se disloquer permettant à l'homme de se marier à nouveau. Quant à la fille, elle peut de retrouver dans la rue après un passage rapide au domicile de ses parents (qui la refoulent le plus souvent) avant d'atterrir dans la prostitution. Il s'ensuit parfois que l'entrée dans la prostitution et la pornographie peut devenir une échappatoire aux contraintes qu'exerce l'entourage familial sur les enfants.

Encadré 4 : Fille de 15 ans, fuyant un mariage forcé pour se retrouver fatalement dans la prostitution

J'étais à Gaya avec mes parents et mes frères. Je vendais des galettes de riz avec ma mère. Je me suis retrouvée dans cette situation parce que mes parents veulent me donner en mariage à quelqu'un que je n'aime pas. Mon père était ferme sur sa décision. J'ai fui de Gaya et je suis venue ici chez une amie à Malanville. Elle m'a conduite chez une dame avec qui elle dort. Je suis venue depuis l'année passée. Au début elles sortaient la nuit mais je ne savais pas où elles allaient. Mais après un mois j'ai demandé à ma copine comment elle survie ici car les matins c'est elle qui m'amenait pour boire la bouillie à son propre compte. J'ai voulu alors apporter aussi quelque chose au groupe. J'ai demandé si elle pouvait me trouver un job à faire et elle m'a dit que nous allons sortir pour chercher...

Le lendemain de notre discussion ma copine m'a amené au niveau de cette buvette en face de laquelle nous sommes actuellement. Je suis restée assise à côté d'un vendeur de thé où ma copine a dit de l'attendre. Après son départ quelqu'un est venu me voir pour me draguer. Il était là quand ma copine est revenue et elle m'a dit que je peux parler avec lui. Après les causeries il m'a parlé de sexe et j'ai trouvé ça maladroit ; ma copine est venue me voir pour me dire que l'homme que j'avais en face pouvait nous aider si j'acceptais de coucher avec lui. Comme je ne voulais pas la décevoir j'ai accepté. Et en allant dans la chambre de passe qui est non loin de là, j'ai rencontré la dame chez qui on dormait accompagné d'un monsieur. J'ai eu peur de sa réaction mais c'est elle qui m'a appelé pour me dire que de ne pas laisser cet homme me taquiner/tromper. Elle a dit de lui prendre au moins 4000F et cela m'a rassuré. Voilà comment j'ai commencé pour la première fois à exercer cette activité. Comme j'ai constaté que personne ne faisait de reproche à l'autre, je me suis dite qu'ici on se comprend mieux et j'ai continué.

« Souvent les parents veulent donner leurs filles à des hommes que ces dernières ne connaissent même pas. Quand cela se produit, on fuit pour aller loin des parents. Arrivée ici à Malanville on tente d'être autonome mais c'est difficile. Donc pour survivre il faut trouver de l'argent. Ainsi on

commence par poser nos problèmes aux hommes qui sont souvent prêts à aider mais en retour attendent qu'on « couche avec » eux. C'est seulement quand ces hommes obtiennent ce qu'ils veulent qu'ils s'éclipsent». B. fille 15 ans (Malanville).

« Je loge chez les Bébé (une TS adulte). Mes parents sont à Gaya mais j'ai quitté là-bas pour venir à Malanville suite à une dispute familiale concernant un mariage qu'on prépare pour moi contre mon gré. Lorsque tu viens dans ce monde de prostitution, les parents et les prétendants indésirables te laissent tranquille car plus personne dans ton entourage ne veut te revoir. Là, tu peux choisir avec qui refaire ta vie. Si la personne t'aime vraiment, elle te comprendra. Voilà comment je me suis retrouvée ici ». R. fille 14 ans (Malanville).

« Certaines filles disent qu'elles font ça parce qu'elles ne veulent pas que leurs parents leur donnent un mari... » S. fille élève, 16 ans (Malanville).

Paradoxalement, en voulant échapper aux mariages forcés et/ou précoces certaines filles se retrouvent dans la rue, tombent dans la prostitution et traînent des grossesses dont elles ignorent parfois les auteurs ou dont elles préfèrent cacher l'identité de l'auteur. Ces constats confortent quelque peu les résultats d'une étude récente qui révèle que dans la majorité des cas (8/10) les grossesses survenues en milieu scolaire ne sont pas planifiées. Par conséquent, elles ne sont pas désirées (MESFTPRIJ, MS et MFASSNHPTA, 2015). Ces grossesses constituent une véritable hypothèque sur le cursus scolaire et l'avenir des filles.

Quand les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs : La fréquentation d'amies impliquées dans la prostitution expose les filles au « marché du sexe ». De façon pratique, les filles qui s'adonnent déjà à ce genre d'activité exercent un effet d'entraînement ou de ruissèlement (contagion) sur les amies (autres filles de leur voisinage) de sorte que les plus vulnérables deviennent des proies faciles ce qui fait parfois de l'amitié un des modes d'entrée dans la prostitution et la pornographie. Les enfants issues de ménages ayant un niveau de vie élevé ne sont pas épargnés car les camarades ou amis(es) qui ont pris goût à l'argent et à la vie facile peuvent les y amener surtout lorsque les parents sont souvent absents et/ou lorsqu'ils ne communiquent pas suffisamment avec eux.

« Je connais une amie dont les parents ne sont pas pauvres, qui est ici et qui fait la classe de 3^{ème}. Elle va au cyber dans laquelle se retrouvent les *gaymans*. Elle sort avec des gays mans et avec des hommes un peu plus âgés. Bien vrai que moi je sors avec un homme plus âgé que moi, mais on n'a pas les mêmes objectifs. Elle sort pour pouvoir avoir de l'argent. Les études ne l'intéressent pas. Elle essaye de sortir avec les garçons dont les parents possèdent assez d'argent pour satisfaire ces caprices (bien s'habiller, avoir un téléphone portable de dernière génération, aller à la plage, porter des vêtements de valeur) ». G. 16 ans (Cotonou).

Encadré 5 : un cas de jeune fille qui trompe ses parents

Mes parents me croyaient encore à l'école mais je suis à Cotonou. J'étais élève au secondaire 1 au Nigeria avant de venir au Bénin d'abord à Jonquet, ensuite ici à Akpakpa-Dodomè pour le

travail de sexe. Je ne manquais de rien pour ma scolarisation et ma prise en charge au Nigeria. Seulement c'est l'effet d'entraînement des amies qui m'a amené ici. Mes résultats scolaires n'étaient pas bons non plus. J'ai un *boy-friend* ici qui essaie de prendre aussi soin de moi. Il vend des vêtements de seconde main (friperie) à Missebo. Nous n'avons pas en projet de nous marier. Je ne me sens pas suffisamment mûr pour me marier. Mes parents ne savent pas que je fais ce travail. Ils ne me rendent jamais visite. Je ne les appelle pas non plus. Pour eux je suis à l'internat entrain d'aller à l'école. Mais moi j'ai abandonné l'école depuis longtemps. Mes frères et moi sommes au total 8 enfants pour nos parents. Je suis l'aînée de ma famille. Je n'envoie pas de l'argent à mes frères et sœurs ni à mes parents car je sais que si je le faisais, mes parents vont me demander qu'est-ce que je fais pour avoir de l'argent. Or, je sais aussi que mes parents n'accepteront jamais recevoir l'argent de la prostitution. Avant quand j'étais à l'école au Nigeria, je venais en vacances au Bénin pour chercher de l'argent à travers la prostitution. Maintenant je me suis installée totalement... Ici, il n'y a pas de mésentente ni conflit entre les autres TS et moi. Nous nous entendons pour recevoir les clients. Il y a quand même une certaine solidarité. Ici est différent de Jonquet où j'étais et il y a souvent palabre et bagarre tout le temps. Dans ma famille, personne ne veut entendre que tu fais ce travail sinon tu seras répudiée. L'argent que je trouve dans ce job je le dépense seulement. Je n'épargne rien, je ne fais pas de tontine non plus. Si je vais sur le terrain, je trouve de l'argent et je dépense. C'est moi qui prends soin de moi-même. En plus, mon *boy-friend* m'aide à payer les frais de logement. Je bois de la bière mais je ne fume pas. Chaque matin je prends ma bouteille de Beaufort. Je fais la passe à 5000F à charge au client de payer la chambre d'opération...

S. Fille 16 ans (Cotonou).

Encadré 6 : Personne ne peut tromper Yorobo sur les sites

Je m'appelle Yorobo, mon rôle ici est de baiser seulement. Je fais ce travail depuis plusieurs années. J'étais au Nigeria auprès de mes parents où je fréquentais l'école. La passe ici est de 5000F mais on négocie d'abord. Je dis 10.000F au client mais finalement je n'accepte pas moins de 5000F. Si un client veut passer la nuit avec moi, je lui prends au moins 20.000F et c'est lui qui paie la chambre. Je cherchais aussi de l'argent au Nigeria où je faisais la prostitution avant de venir ici à Cotonou. Le Bénin est notre pays et je me dis que quoiqu'il arrive, je dois revenir dans mon pays. C'est pourquoi je suis revenue. Pour le sexe, j'utilise le condom masculin ou féminin et les pommades avec les clients mais pas avec mon "mari"...

Avec ce que je gagne, je fais la tontine. Je suis actuellement dans deux tontines où je paie 2500F par jour... Pour les fêtes de fin d'année, j'ai offert beaucoup de cadeaux à mes parents. Je leur ai offert : un sac de riz de 5kg, un bidon d'huile, une bouteille de whisky, deux casiers de sucrerie, bien d'autres choses. Mes parents sont à Sèmè mais ils ne savent pas que je fais la prostitution. Je leur ai dit que je fais du petit commerce à Cotonou. J'ai des frères qui vont à l'école. Il est vrai que les parents me conseillent de me marier mais je leur dis de prendre patience... Pour la prostitution je fréquente souvent « terrain Kouhounou » (stade de l'amitié), un site qui me rapporte un peu d'argent. Hier, j'étais là-bas et je suis rentrée avec 20.000F. Aujourd'hui je vais encore partir. Dimanche et lundi me rapportent beaucoup plus d'argent. Parfois je gagne 10.000F, parfois

30.000F par jour. Il y a des moments où le travail ne marche pas bien surtout en période de fête où les gens préfèrent s'occuper de leur famille.

Au Nigeria j'allais à l'école mais mes parents n'ont pas les moyens de payer mes frais d'écolage. Un jour j'ai décidé de commencer par faire ce travail pour aider ma maman qui vendait de l'Akassa à l'époque et pour contribuer à atténuer sa souffrance. Au Nigeria, je vendais aussi de la boisson en sachet et en même temps, je faisais la prostitution. Là-bas, j'ai aussi enrôlé deux jeunes filles dans la prostitution. Comme difficultés, c'est les policiers qui viennent ici pour nous arrêter, surtout ceux qui fument la drogue. Quand ils viennent, nous fermons les portes... En matière de prostitution, moi, personne ne m'embête car je négocie correctement avec les clients avant d'aller en chambre. Des fois, certains clients tentent d'enlever le condom au cours de la *biz* (acte sexuel). Il faut donc être très vigilant et surveiller les clients au moment de la *biz*... Y. fille, 17 ans (Cotonou)

4.2.3 Facteurs typiquement psychologiques

Les facteurs psychologiques influencent également la présence des filles sur le marché du sexe. Le manque d'affection des parents pour un enfant peut le rendre plus vulnérable et le dépersonnaliser. Dans ces conditions, l'enfant peut se retrouver dans la déviance par une affection soudaine que quelqu'un d'autre lui manifeste. Un enfant qui porte un handicap (privations émotives, sentiments dépressifs, d'impuissance, d'incertitude, d'hostilité, de désespoir ; crainte d'être abandonné, etc.) dès le bas-âge peut matérialiser ces sentiments à travers la fugue et être récupéré par des réseaux criminels.

L'un des motifs les plus souvent invoqués pour expliquer leur présence dans la prostitution et la pornographie réside dans les problèmes familiaux. Or, une fois dans la rue, leurs principales sources de revenus reste la mendicité, la prostitution voire la pornographie (réflexe de survie). D'où le lien entre la rue et la prostitution. Dès lors, la prostitution et la pornographie devient un moyen de survie et permet de gagner facilement de l'argent. Par ailleurs, les abus sexuels vécus dans l'enfance peuvent agir sur le mental de la victime et créer en elle des troubles psychologiques qui peuvent la prédisposer à la prostitution.

Ces enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie sont victimes d'une sorte d'aliénation mentale (au sexe) de sorte que leur prise en charge requière un processus thérapeutique lourd (psychologie, médecine générale et psychiatrie) dont seuls, leurs parents ne sauraient avoir les moyens d'où la nécessité d'une intervention des pouvoirs publics. Sur un autre plan, le « marché du sexe » constitue pour certains individus, l'opportunité de tester leur sexualité (performance sexuelle).

4.2.4 Relâchement des pouvoirs publics ?

Les investigations mettent en évidence un libre accès des enfants à tous les outils ayant rapport avec le sexe. Beaucoup d'enfants se retrouvent dans la prostitution et à la pornographie parce qu'ils ont une grande facilité d'accès aux films ou aux images pornographiques. Bien que des textes de lois exigent le contrôle de ces images, peu d'actions sont perceptibles dans ce sens. De même sur le terrain, en dehors de quelques actions sporadiques, il n'existe véritablement pas de dispositions pérennes qui aient été prises pour filtrer l'accès des enfants aux images pornographiques. La plupart des enfants disposent de téléphones qui leur servent par ailleurs de support pour visionner à moindre coût les films pornographiques.

Avec les avancées de la technologie, les organes de régulation des technologies de l'information et de la communication semblent quelque peu en retard par rapport à la réalité du terrain en ce qui concerne le contrôle des images pornographiques. En effet, à partir des antennes paraboliques, les enfants ont accès facilement aux médias (notamment la télévision) privés et spécialisés qui diffusent des images érotiques dont certains tentent de reproduire les contenus. Ce contexte fait des mesures de restriction (saisie de téléphones portables ou leur destruction, punition des élèves qui les utilisent à l'école, en classe, etc.) prises dans les établissements scolaires pour prévenir les comportements déviants, un pis-aller.

4.2.5 Facteurs géostratégiques

Géographiquement, Malanville est une commune frontalière qui se trouve au carrefour du Bénin, du Niger et du Nigeria. C'est également un point de convergence de nombreux véhicules (camions gros porteurs, bus voyageurs, véhicules de transport, etc.) dont les conducteurs sont souvent loin de leurs familles. Ces conducteurs de véhicules et leurs passagers se déplacent beaucoup dans le cadre de leurs activités économiques. Certains peuvent faire un séjour de plusieurs jours entre les trois pays avec des escales épisodiques pour satisfaire toute sorte de besoin (y compris les besoins libidinaux). Grâce à son volume impressionnant de flux de produits vivriers, le marché central de Malanville attire également les populations des trois pays. Entre ces flux de marchandises s'est créé un marché de services animé essentiellement par les enfants (filles) : petit commerce ambulatoire d'eau, de friandise, de brosse végétale, colas, etc. Au-delà de l'environnement immédiat du marché central, ces jeunes filles se déplacent aussi vers les parkings gros porteurs, sur les chantiers, dans la rue pour offrir leur service. C'est justement au niveau de ces points de regroupement que naissent les convoitises entre ces vendeuses à la quête de clients et les conducteurs de véhicule à la quête d'une partenaire sexuelle.

Quant à la ville de Cotonou, elle polarise aussi d'importantes activités économiques et commerciales qu'animent des commerçants et « hommes d'affaire » béninois et de la sous-région ouest-africaine. Le port et le grand marché Dantokpa de Cotonou attirent beaucoup de conducteurs de véhicules gros porteurs venant de l'intérieur du pays et de l'étranger (Niger, Burkina-Faso, Mali, Nigéria, Togo, Ghana, etc.) qui y séjournent le temps que durent leur « business » (formalités douanières, embarquement, déchargement de marchandises, etc.). Les raisons de l'implication de ces personnes dans la prostitution et la pornographie sont quasiment les mêmes que celles qu'évoquent les conducteurs de Malanville.

Existence d'un marché informel de produits pour la sexualité : Aussi bien à Malanville qu'à Cotonou, il existe un marché de produits locaux mais surtout de produits provenant des pays d'Asie, du Nigéria destinés à satisfaire divers besoins sur le plan sexuel. Les plus spectaculaires mais aussi prisés sont les « accélérateurs d'apparence physique » et les aphrodisiaques pour jeunes filles ou femmes. Les « accélérateurs d'apparence physique » permettent aux petites filles de 10 à 15 ans qui les utilisent, d'avoir en l'espace de quelques jours, une apparence suffisamment trompeuse au point où il soit possible de les confondre physiquement à des adultes. Ces produits inondent les rues marchandes et les alentours des sites de prostitution.



Figure 2 : Vue partielle d'un étalage de produits sexuels mettant en évidence des accélérateurs d'apparence chez les jeunes filles.

Comme le montrent les images ci-contre (intérieur du cercle en rouge), les « accélérateurs d'apparence physique » auraient pour effet de développer le bassin de la fille, de donner une forme rebondie à ses fesses pour la rendre plus attrayante aux hommes. Certains ont pour rôle de contribuer à bomber les seins des petites filles et leur donner une allure impressionnante. La présence de ces produits sur le marché est un facteur d'influence de la prostitution et la pornographie. Avec une somme de 1500F à 2000F, il est possible de se les procurer. On note en plus, la présence d'une gamme de produits dits aphrodisiaques pour homme ou femme destinés à accroître le désir sexuel. Ces produits existent sous diverses formes (crèmes, pommades, savons, gélules, poudre, boulettes et décoction).



Figure 3 : Vue de différents aphrodisiaques féminins exposés par une vendeuse

Les produits spécifiques à la sexualité féminine sont vendus par des femmes ambulantes connues surtout par les personnes ayant de relation avec leur réseau. Selon une vendeuse rencontrée sur le terrain, les produits en poudre à consommer avec du lait non sucré sont les plus convoités par les

jeunes filles. Le produit féminin à effet aphrodisiaque dont le plus célèbre est le "laboudourou" se présente sous forme de boulette emballée dans un sachet. Il a une durée d'action de 07 jours.



Figure 4 : Vue d'un aphrodisiaque féminin : « laboudourou » boulette à effet aphrodisiaque

Les différents produits psychotropes vendus aux alentours des sites de prostitution (colas, alcool, tramol ou tramadol, diazépam, etc.) contribuent par ailleurs à l'enrôlement et au maintien des filles dans une situation de quasi addiction. Certains clients habitués à ces produits d'origine douteuse se jettent comme des compétiteurs sur les filles.



Figure 5 : Vue partielle de quelques produits dits aphrodisiaques vendus sur les sites de prostitution

En dehors de ce marché de produits dit aphrodisiaques, certaines mères ou tutrices d'enfants préparent les filles à entrer précocement dans la sexualité sans crainte, ni douleur physique. Ces pratiques trouvent leur fondement dans les us et coutumes de certaines communautés.

La présence des boîtes de nuit favorise également la dépravation et l'implication des filles dans la prostitution et la pornographie. En effet, les investigations révèlent que tard dans la nuit, certains night-clubs accueillent une clientèle de jeunes adolescentes qui viennent danser quasiment nues. Autour de ces soirées dansantes s'anime un « marché de sexe » notamment de type pornographique où les filles « dévoreuses d'hommes » se mettent en évidence dans des jeux de partouse.

4.2.6 Les effets des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Avec le développement des TIC, les téléphones portables sont devenus plus accessibles aux enfants. Certaines filles laissent leur contact téléphonique (suivi parfois de photo) dans des hôtels et auberges et sont invitées par des gérants de ces établissements en cas de demande de la clientèle. Des garçons et autres intermédiaires bénéficient presque des mêmes privilèges.

De nos jours, les téléphones intelligents servent de support pour visionner et enregistrer (filmer) des images pornographiques en toute discrétion dans les maisons de plaisir et même dans des domiciles privés. Ces pratiques sont difficilement contrôlables par les services de sécurité. Par ailleurs, avec les médias sur satellite et les réseaux sociaux, le contrôle de l'implication des enfants dans le marché du sexe devient encore plus complexe. On aurait pu penser que l'existence d'une institution de régulation des médias comme la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC) freinerait l'accès des enfants aux images pornographiques mais hélas, les investigations n'ont pu mettre en évidence des actes concrets de dissuasion de l'accès des enfants aux œuvres pornographiques.

IV. Cadres réglementaire et institutionnel de la protection des enfants et pertinence des textes de loi régissant la protection ou l'accès des enfants à la prostitution et la pornographie

Ce chapitre donne un aperçu sur les cadres institutionnel et réglementaire de la protection des enfants. Ensuite, il présente les perceptions des répondants sur la pertinence mais aussi l'efficacité des textes de loi qui régissent la protection des enfants au Bénin. Il s'agit notamment des textes qui interdisent l'implication des enfants dans la prostitution ou la pornographie. La seconde partie examine les conséquences de la présence des enfants dans les « entreprises » prostitutionnelles et pornographiques.

5.1 Cadres réglementaire et institutionnel de protection des enfants

5.1.1 Bref aperçu sur le cadre réglementaire de protection contre la prostitution ou la pornographie impliquant les enfants

Le Bénin dispose d'un cadre législatif et réglementaire fondé sur des conventions internationales, pour protéger les enfants contre la prostitution et la pornographie. C'est le cas du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (Nations Unies, 2000). Cet instrument juridique considère la prostitution infantile comme l'utilisation d'un enfant aux fins d'activités sexuelles contre rémunérations ou contre toutes autres formes d'avantages. Cette définition fait corps avec celle retenue au Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales tenu à Stockholm en 1996 et qui soutenait que la prostitution juvénile représente un des aspects de l'exploitation sexuelle des jeunes à des fins commerciales qui englobe également : la pornographie juvénile et la production de matériel pornographique, le tourisme pédosexuel et la traite d'êtres humains à des fins sexuelles. Il ressort de ce qui précède que la prostitution et la pornographie sont des pratiques assez proches dans la mesure où la pornographie est une forme de prostitution filmée et vendue. Ces pratiques sont considérées par les institutions de droit de l'homme comme criminelles lorsqu'elles touchent les enfants.

La définition de la prostitution et de la pornographie impliquant les enfants intègre le concept plus global d'"exploitation sexuelle des enfants" qui au terme de la loi 2006-19 du 5 septembre 2006 portant répression du harcèlement sexuel et protection des victimes en République du Bénin (République du Bénin, 2006) met en relief les notions de harcèlement sexuel (article 1^{er}), considéré comme infraction quelle que soit la qualité de l'auteur ou de la victime et quel que soit le lieu de commission de l'acte (article 2). Les circonstances aggravantes sont constituées lorsque la victime se trouve dans une position de vulnérabilité (âge, statut social, économique, état physique ou mental ou de toute autre situation connexe laissée à l'appréciation du juge) ou de subordination par rapport à l'auteur (article 16). Les articles 22 et 23 punissent les coupables de peines privatives de liberté (un à deux ans d'emprisonnement) et d'une amende (cent mille à 1 million de francs CFA selon l'état de vulnérabilité de la victime). Le complice est également puni de la même peine. Excepté les parents des fautifs, l'article 24 punit aussi toute personne ayant connaissance des cas de harcèlement sexuel et qui n'a pas averti les autorités publiques, organisations syndicales, associatives habilités, etc. Par ailleurs, les parents fautifs courent le risque de déchéance parentale. Cette loi renforce les dispositions de la loi 90-032 du

11 Décembre 1990 portant Constitution du Bénin (République du Bénin, 1990) notamment en leur article 18 qui stipule que « nul ne sera soumis à la torture, ni à des sévices ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » et 19 qui dispose que « tout individu, tout agent de l'Etat qui se rendrait coupable de torture, ou de sévices ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, soit de sa propre initiative, soit sur instruction, sera puni conformément à la loi ». La loi n°2015-08 portant code de l'enfant en République du Bénin (République du Bénin, op.cit.) clarifie d'avantage les notions de prostitution et de pornographie impliquant les enfants et indique les dispositions à prendre lorsque ces situations se produisent.

L'arsenal juridique béninois contre la prostitution et la pornographie impliquant les enfants trouve particulièrement sa pertinence dans ses dispositions qui ne disculpent pas a priori la victime dont l'innocence est mise en relief dans bien d'autres situations. De même, il considère les actes de prostitution ou de pornographie sur les enfants comme des formes de violence exercée contre leur personne. Dans ce sens, l'article 2 de la loi n°2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes en République du Bénin (République du Bénin, 2012) définit les violences à l'égard des femmes comme tous actes de violences dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté. Les atteintes concernent : (i) les violences physiques ou morales, sexuelles et psychologiques exercées au sein de la famille tels que les coups, le viol conjugal, les agressions et atteintes sexuelles, les mutilations génitales féminines telles que prévues par la loi 2003-03 du 03 mars 2003 portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines au Bénin (République du Bénin, 2003), les mariages forcés ou arrangés, les crimes d'«honneur» et autres pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes ; et (ii) les violences physiques ou morales, sexuelles et psychologiques exercées au sein de la collectivité y compris le viol, les agressions et atteintes sexuelles, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et autres lieux, le proxénétisme, la traite, la prostitution forcée.

5.1.2 Quelques institutions ou parties prenantes de la protection des enfants

En application des mesures législatives et réglementaires adoptées par le Bénin pour garantir la protection des enfants, plusieurs institutions et structures ont été mises en place pour rendre opérationnelles lesdites mesures. Dans la plupart des cas, ces institutions sont placées sous la coordination du Ministère en charge des affaires sociales (DFEA, CPS, DPGF), des Ministères de l'intérieur (Office Centrale de Protection des Mineurs, Brigade des mœurs, etc.), de la défense (brigade de gendarmerie), de la justice et ceux en charge de l'éducation et leur organes déconcentrés qui travaillent de concert avec des organisations non étatiques et appuyés par les partenaires techniques notamment les agences des Nations Unies (UNICEF, OMS, UNFPA, etc.) et celles de coopération bilatérale (USAID, Coopération Suisse, Ambassade des Pays-Bas, etc.).

Parmi les structures mises en place figurent : (i) la Commission Nationale des Droits de l'Enfant (CNDE) et (ii) la Cellule Nationale de Suivi et de Coordination pour la Protection de l'Enfant (CNSCPE). Cette dernière constitue une opportunité pour lutter contre la prostitution ou la pornographie impliquant les enfants. Mise en place depuis 2009, la CNSCPE dont le Secrétariat Permanent est assuré par la Direction de la Famille, de l'Enfance et de l'Adolescence du Ministère en charge des affaires sociales est représentée dans tous les départements et communes du Bénin. Elle dispose de comités techniques

chargés de l'étude des questions spécifiques, notamment : (i) la traite et l'exploitation des enfants ; (ii) la justice juvénile ; (iii) la violence et les pratiques néfastes à l'égard des enfants ; (iv) les orphelins et enfants vulnérables ; et (v) la petite enfance.

En plus des structures publiques, des organisations non étatiques de protection des enfants se sont constituées en Réseau des Structures de Protection des Enfants en Situation Difficile (RESPESD) pour partager leurs expériences afin de mieux assurer la protection des enfants.

Au-delà de ces structures officielles, il faut noter que la famille reste le noyau prépondérant de l'éducation des enfants. Elle ne peut être substituée que par aucune autre institution sans que cela n'affecte en partie le bien-être de l'enfant. Bien que de façon empirique certaines familles, en raison des dysfonctionnements qui les caractérisent, constituent plutôt des risques pour le bien-être des enfants, il faut souligner le caractère essentiel de la famille ou d'une famille de référence pour tout enfant. C'est justement à partir des valeurs que véhiculent la famille (même recomposée) que l'enfant trouvera les ressorts de son éducation pour élaborer ses projets professionnels et de vie.

5.2 Quelques actions de protection contre la prostitution ou la pornographie impliquant les enfants

Dans l'ensemble, les structures de protection des enfants font des interventions sporadiques qui concernent la prévention, la prise en charge, le plaidoyer et le renforcement des capacités. Parmi les interventions les plus perceptibles en matière de lutte contre la prostitution ou la pornographie impliquant les enfants on peut retenir des activités plutôt génériques ou indirectement associées au phénomène. De façon concrète, les investigations n'ont pas permis d'identifier d'institutions ou de structures ayant spécifiquement pour mission, la lutte contre la prostitution ou la pornographie impliquant les enfants. Néanmoins, les structures classiques de sécurité et/ou de protection (police, gendarmerie, centre de protection sociale, formation sanitaire, organisations non étatiques, etc.) réalisent des activités dont la finalité peut contribuer à réduire la présence des enfants dans la prostitution ou la pornographie. Parmi ces activités figurent :

- la prévention du phénomène à travers :

- des séances de sensibilisation de masse et de proximité en faveur de la population notamment des propriétaires de sites (parfois de bars restaurants et buvettes) où s'opère la prostitution/pornographie, de certains parents d'enfants sur les abus sexuels, les mariages précoces et/ou forcés et aussi pour favoriser la scolarisation des enfants ou leur maintien à l'école ; les visites médicales de routine pour les travailleuses de sexe (toute tendance confondue) ; l'interdiction des mineures dans les pratiques prostitutionnelles, etc. ;

- la vulgarisation des textes de loi qui répriment le phénomène et encadrent le déplacement des mineurs ;
- la prise en charge à travers : l'accueil, l'écoute, l'assistance médicale et/ou juridique/judiciaire (cas rare),
- la réintégration familiale,
- la réinsertion socioprofessionnelle qui passe soit par l'assistance en matière d'éducation / scolarisation, soit en matière de formation en Activités Génératrices de Revenu, soit en matière d'apprentissage dans l'artisanat local et dans des activités de service (hôtellerie,

pâtisserie, restauration etc.), soit encore en matière d'apprentissage des activités de compétence de la vie courante,

- le plaidoyer en direction des autorités publiques en vue du vote des textes de loi qui protègent les enfants, du renforcement des programmes/projets de promotion des droits des enfants, de la lutte contre les violences basées sur le genre, de la promotion des actions d'autonomisation de la femme, de la participation des enfants à l'élaboration et à la réalisation de leur projet de vie, etc.
- le renforcement de capacités des personnes engagées dans la lutte notamment en matière de prévention du phénomène, de prise en charge des victimes, etc. (cas de la tenue des sessions de la commission nationale sur les droits de l'enfant).

Malgré les efforts accomplis par les institutions et structures de protection, le phénomène continue de se maintenir. Plusieurs aspects de la lutte se heurtent aux normes pratiques au sein des communautés. De même, les personnes vivant de la prostitution/pornographie multiplient les stratégies de résistance ou de contournement à la lutte contre le phénomène (sensibilisation ou menaces des enfants à faire de fausse déclaration de leur âge, identité, lieu de provenance, changement de l'agenda de la prostitution des enfants, déplacement des enfants vers des endroits situés à l'abri des regards, etc.).

Les activités de prévention n'ont pas encore abouti au changement de comportement souhaité. Par exemple, si certaines travailleuses de sexe font l'effort de respecter les visites médicales, d'autres s'en moquent. En outre, certains mineurs continuent de fréquenter des sites de prostitution (parfois tard dans la nuit) pendant que d'autres opèrent quasiment dans la rue ou dans des domiciles privés. Par ailleurs, certains parents d'enfants ne semblent pas avoir suffisamment pris la mesure du danger qui guette leurs enfants qui se livrent (ou qui sont livrés) aux entreprises prostitutionnelles.

5.3 Analyse des gaps

5.3.1 Aspects juridiques et réglementaires

Le Bénin dispose de plusieurs instruments juridiques nationaux et internationaux pour améliorer le statut et la situation des enfants aux fins de lutter contre la prostitution/pornographie, mais il se pose le problème de leur gestion (mise en œuvre, suivi, etc.). Les spécialistes (du droit) se plaignent des problèmes de procédure. Dans le cadre de l'exploitation sexuelle des enfants, les juges éprouvent des difficultés à engager des poursuites contre les abuseurs et leurs complices. Dans le même temps, les victimes sont mal perçues/acceptées et peu encouragées à faire les recours appropriés. Dans ces conditions, les enfants sont la risée de leur famille pour « s'être mal comportés » et de la famille de l'agresseur, pour avoir dénoncé ce dernier. Ce contexte de double victimisation les amène quelquefois à se taire ou à préférer la rue à l'espace familial. Justement, la rue qui a priori est perçue comme une échappatoire, un espace de liberté, comporte dans la réalité, des risques notamment en matière d'exploitation sexuelle.

5.3.2 Déficit de capacité des structures de lutte

Visiblement, aucune investigation au Bénin ne présente une vue exhaustive sur l'implication des enfants dans la prostitution ou la pornographie. Cependant, on peut noter l'existence d'une étude réalisée à Cotonou dans les années 1990 qui l'explique par la conséquence de la monétarisation des rapports sociaux, l'urbanisation et la rupture des solidarités traditionnelles (Souza-Ayari, 1992) et une autre, plus

récente réalisée, à Djougou et Malanville qui a essayé de l'appréhender quasiment dans les mêmes termes que la première (Ecpat France-Luxembourg et al., 2014, op.cit.).

Il existe des travaux institutionnels qui rendent compte des actions des structures de protection des enfants sur le terrain. Ces travaux indiquent que les capacités opérationnelles des structures de protection des enfants contre la prostitution ou la pornographie (Centre de promotion sociale, unités de Police et de Gendarmerie, ONG de protection des enfants, autres organisations non étatiques) ont des faiblesses au point de vue de la prise en charge des enfants victimes d'abus sexuels, de la sensibilisation (enfants et populations en général) et du plaidoyer. De même, les actions en cours semblent assez localisées pour couvrir l'ensemble des enfants à risques et pour être connues par le grand public. Très peu de structures de lutte disposent d'infrastructures adéquates pour exercer leurs activités sur le terrain (déficit de ressources humaines qualifiées, de ressources financières, et matérielles adéquates, etc.).

Par ailleurs, bien que la Loi n°2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes exige que priorité soit accordée dans les centres d'accueil et de soins aux victimes d'abus sexuels, il n'est pas évident que le personnel de ces centres soit suffisamment sensibilisé sur une telle disposition. De même, la qualité du personnel spécialisé pour prendre en charge les enfants en situation difficile fait parfois défaut comme c'est le cas pour le plateau technique de certaines formations sanitaires.

En ce qui concerne la diffusion d'œuvres à caractère prostitutionnel ou pornographique, on note que le sexe figure parmi les images qui se vendent le plus sur les medias et sur les réseaux sociaux en raison de l'intérêt qu'il suscite d'une part et du caractère transnational, quasi-insaisissable et sans frontière de ces medias d'autre part. Prenant la mesure de la situation, la loi n°2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes en République du Bénin enjoigne les organes de régulation de l'information et de la communication à veiller sur la qualité (non érotique) des messages diffusés. A ce sujet, l'article 12 fait obligation à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) de vérifier les contenus pornographiques des différentes émissions médiatiques, de vérifier avant leur mise sur le marché, la conformité à la loi, des œuvres cinématographiques (vidéo cassette, DVD, diffusion par internet et tout support de diffusion de scènes pornographiques), d'examiner particulièrement la représentation des violences, du proxénétisme, de la traite et l'incitation à les commettre ainsi que l'incitation à se prostituer. Il garantit par conséquent, la possibilité de suspendre la commercialisation des contenus illicites de certaines œuvres, d'informer le ministère en charge de l'intérieur, de saisir le Procureur de la République pour les poursuites prévues par le code pénal.

Sur le terrain, il est difficile d'appréhender des situations délictueuses que l'application des textes de loi a permis de résoudre. Visiblement, les répondants ne semblent pas être informés sur ces textes de loi. De même, la diversité des médias et leur sophistication limitent quelque peu l'application des textes de loi. Certes, les médias de service public et ceux privés sont astreints à certaines obligations mais ils ne peuvent pas toujours modifier les contenus de certains films et magazines (notamment de production étrangère) à leur guise sans courir des risques de procès. Ils gardent cependant la possibilité de décaler (retarder) les heures de diffusion pour ne pas susciter des vocations malveillantes auprès de certaines catégories de la population dont les enfants.

5.3.3 Difficultés liées à la famille

En principe, la famille est le cadre idéal de vie de l'enfant où ce dernier bénéficie de l'ensemble des dispositifs susceptibles de l'aider à avoir une enfance heureuse et progressivement une vie adulte responsable. Cependant, les modèles familiaux sont graduellement devenus hétéroclites, parfois répulsifs pour le bien-être de certains membres qui y préfèrent un « ailleurs hypothétique ». Visiblement, bien de familles sont traversées par des dysfonctionnements (malentendus, conflits, etc.) qui débouchent sur des cas de séparation (divorce, migration, décès) et qui affectent le bien-être des enfants. Dans ce contexte, les solidarités qui furent par le passé une marque de revivification des noyaux familiaux sont déficientes, sinon négociées ou monnayées de sorte que sans contrepartie réelle, il n'est pas évident que les familles en difficulté bénéficient d'une assistance quelconque.

Par ailleurs, l'autorité des leaders locaux, garants officiels ou apparents de la cohésion sociale, s'est également affaiblie en raison surtout du rapport à l'argent qu'entretient chaque individu ou de la manifestation du droit à la différence. Dans ces conditions, les difficultés qui affectent chaque famille et ses membres ne sont plus systématiquement partagées avec l'entourage ou la communauté. Par conséquent, les risques de vulnérabilité se sont amplifiés au sein des femmes et des enfants en particulier dont certains, en désespoir de cause, se laissent aller à la fugue voire une « vie de rue » et en subissent les conséquences. Au-delà de ces difficultés, la famille demeure une institution de référence et donc une opportunité pour l'éducation de l'enfant car, elle porte les valeurs qui favorisent l'éclosion de tout projet humain.

5.4 Pertinence et efficacité des textes juridiques régissant la protection ou l'accès des enfants à la prostitution et/ou pornographie et au matériel pornographique

5.4.1 Des textes de loi pertinents mais difficiles à mettre en œuvre

Les investigations attestent que les textes juridiques en matière de prévention et de répression de la prostitution ou de la pornographie impliquant les enfants sont globalement pertinents parce qu'ils répondent à des difficultés et besoins réels sur le terrain. Mais sont-ils pour autant mis en œuvre ?

La pertinence de ces textes de loi tient en partie de leur conformité avec la Convention des Nations Unies relative aux droits des enfants et de la Convention 182 sur les pires formes de travail des enfants mais aussi de leur mise en œuvre. Dans les sections précédentes, une brève présentation des textes de loi qui encadrent la protection des enfants a été faite, suivie d'une analyse de gap.

Il ressort des investigations que la mise en œuvre de ces textes de loi est marquée par plusieurs difficultés. Les cas de saisine de la justice en matière d'abus sexuels sur mineur ou de prostitution impliquant les enfants ne sont pas courants. Or, en l'absence de plainte auprès des juridictions, il est difficile de juger les présumés agresseurs. Les cas flagrants de situation prostitutionnelle qui devraient être portés devant les juridictions compétentes ne le sont pas toujours. Au mieux, les parents se contentent de les dénoncer et de les gérer à l'amiable. Partant de l'idée selon laquelle « un mauvais règlement à l'amiable vaut mieux qu'un bon procès », la plupart des cas découverts sont traités en

dehors des exigences de la loi. Par exemple, certains jeunes garçons usent de pratiques occultes pour abuser des filles mais dès que l'effet de ce pouvoir métaphysique ou mystique disparaît, les filles peuvent se rebeller et finir par être récupérées par les réseaux de prostitution justement à cause du mauvais règlement d'une telle situation.

En plus, les codes sociaux qui encadrent les questions de la sexualité ne sont pas toujours favorables à des peines privatives de liberté pour punir les délinquants. Lorsque de telles situations surviennent, les réprimandes sous forme de mise en garde et d'amende sont les plus utilisées. Quelquefois, il est possible de déplacer la victime ou l'agresseur présumé car selon les populations, il est difficile de faire la démarcation entre relations sexuelles monnayées consentantes et relations sexuelles non consentantes. En général, au sein de la communauté, les questions liées à l'intimité entre homme et femme ne font pas l'objet d'un débat ou d'une exposition publique. Elles sont plutôt traitées entre adultes et les délibérations se font le plus souvent dans un cercle restreint d'initiés, parfois dans les bosquets sacrés.

Un autre décalage entre les codes sociaux et les prescriptions juridiques réside dans la définition du concept d'enfant. Dans les situations de relation sexuelle, le fait que par principe, le droit positif en vigueur au Bénin disculpe une personne qui n'a pas atteint la majorité est en décalage avec les codes sociaux pour au moins trois raisons : (i) l'âge n'est pas toujours perçu en terme numérique ; (ii) la maturité sexuelle est plus précoce au sein de certains groupes socioculturels (notamment chez la fille) que la norme officiellement requise et (iii) le manque de confiance dans les services de sécurité et de justice accusés de pratiques corruptives. Au sein des populations, la victime d'une situation d'abus sexuel (qui n'est pas forcément de la prostitution) peut en partie, en être responsable au point de mériter aussi une forme de sanction. Il y a également trop de zones d'ombre autour du phénomène de sorte qu'il est simplement noyé dans le concept de « violence faite aux femmes et aux filles ». Or, la prostitution stricto sensu est une relation sexuelle monnayée (services, biens en nature ou en espèce) qui ne renvoie pas toujours aux mêmes conséquences que l'abus sexuel.

Cette réticence à la dénonciation renseigne sur des normes sociales qui sont parfois en décalage avec les dispositions juridiques en vigueur. Dans un tel contexte l'efficacité des textes n'est pas une garantie à toute épreuve. Sur le terrain, les structures de protection des enfants sont contraintes à des formes de négociations dont l'effet est d'édulcorer l'application des sanctions. Les responsables de ces structures sont contraints à ces négociations pour l'équilibre social, parfois pour leur survie personnelle. Il n'est pas facile d'opposer la loi aux perceptions du chef suprême d'une communauté que tout le monde respecte (y compris les autorités politico-administratives).

En ce qui concerne la lutte contre la pornographie, les textes de loi semblent en retard sur la technologie. Par le biais des Smartphones ou sur internet, les enfants téléchargent facilement les vidéos pornographiques qu'ils visualisent seuls ou en groupes. A partir de ces images certains tentent de réaliser des productions locales qui circulent sur les téléphones, parfois sur internet. Par ailleurs, les vendeurs de DVD de type pornographique ne font l'objet d'aucune sanction. Ces constats corroborent les travaux de Hermoso (1999) selon lesquels la lutte contre la pornographie impliquant les enfants, la pédophilie et l'exploitation sexuelle des enfants sur internet est l'un des plus rudes défis à relever, avec

la lutte contre les sévices sexuels dont des enfants sont victimes dans leur famille et l'exploitation des enfants par l'industrie du sexe.

5.1.1 Des difficultés de mise en œuvre des textes de loi

Les services de sécurité publique (cas de la police) semblent être découragés notamment par le manque de volonté, parfois par les agissements de certaines autorités politico-administratives ou hommes politiques qui empêchent le contrôle des mouvements irréguliers des enfants (cas de la frontière Bénin-Niger).

En dehors des agents de sécurité publique qui dans leur vie privée se satisfont auprès des Travailleuses de sexe (y compris les enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie), d'autres réalités émergent des interactions entre les services de sécurité et les TS sur le terrain. Des filles interrogées accusent certains agents de sécurité d'abuser d'elles. Dans le même temps les fonctionnaires de police soupçonnent ces filles d'être impliquées dans l'insécurité car partenaires ou complices des personnes peu recommandables (bandits, braqueurs, etc.). Si un agent de sécurité a (dans sa vie privée) le droit de satisfaire sa libido ou de se faire du plaisir dans le « marché du sexe », il devrait aussi faire l'effort de s'astreindre aux prérogatives que lui confère ses fonctions officielles ou son statut public. Or, il y a parfois une confusion de genre sur le terrain avec une tendance de chacune des parties à vouloir s'en tirer à bon compte. En ce qui concerne les agents de sécurité qui dans leur fonction officielle, traquent les TS en situation irrégulière alors que dans leur vie privée ils sont leurs clients/partenaires, il se posera toujours la question de savoir « Comment payer chèrement un service qu'on peut obtenir gratuitement dans un autre type de rapport de force ? ».

« Les policiers couchent avec nous (TS) et exigent qu'on lave leur WC et qu'on balaie le commissariat... Ce sont des pécheurs. A Akpakpa on a été arrêtée et mise en garde à vue au commissariat de K... J'étais sortie avec quelqu'un. Le policier a dit que la condition pour que je sois libérée est qu'il baise (couche) avec moi. J'ai refusé, mais il m'a baisée mal. Ce jour-là je n'avais aucun sous sur moi. Quand je me rappelle de cela, ça me fait mal. J'ai été obligée d'accepter de baiser cadeau avec lui. Mais ce policier aura pour son compte ». A. 17 ans (Cotonou).

« Avant les agents de sécurité publique m'arrêtaient, mais ça a cessé depuis que je fréquente la maison de passe de la rue d'à côté. Puisque-là, nous payons désormais tous les samedis et dimanches au propriétaire du site 500F pour qu'il achète la couverture des forces de l'ordre » N. fille, 17 ans (Cotonou).

Les services de sécurité chargés de veiller au respect des textes réglementaires sur la lutte contre l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie déclarent être confrontés à des difficultés parmi lesquelles figurent :

- l'inadaptation des textes de loi par rapport à la répression efficace des délits par moyens virtuels ;
- le manque de formation des agents en charge de la répression (police, magistrat, etc.) sur le traitement à faire des cas ayant trait à la prostitution ou la pornographie impliquant les enfants (ce qui entraîne, l'indifférence, la banalisation ou même la commission d'abus par plusieurs d'entre eux en présence desdits cas) ;
- le manque de moyens appropriés pour la mise en œuvre diligente des textes en la matière. (Par exemple, la Brigade des mœurs, unité à compétence nationale, seule spécialiste dans la répression

de la prostitution et la pornographie impliquant les enfants ne dispose ni de moyens roulants, ni de budget de fonctionnement.

Au-delà des déclarations précédentes, les services de sécurité ne sont pas exempts de reproches. Les investigations indiquent que des filles impliquées dans la monétarisation des rapports sexuels, en situation irrégulière et raflées lors des rondes nocturnes des services de sécurité ont fait l'objet d'abus sexuels exercés par des agents sans scrupule. Ces comportements qui font du rapport sexuel, la monnaie d'échange contre une libération après une garde à vue est aussi une donnée implicite des conséquences de la prostitution. Cependant, il n'est pas non plus exclu que certaines filles TS en garde à vue soient complices de ces pratiques.

5.1.2 Une chaîne de protection à améliorer

Sur le terrain, en dehors de quelques élèves et étudiants, les enfants rencontrés ignorent l'existence des textes de loi qui régissent leur protection notamment ceux qui interdisent leur implication dans des entreprises prostitutionnelles et/ ou pornographiques. De même, la Cellule Nationale de Suivi et de Coordination pour la Protection de l'Enfant (CNSCPE), un maillon important de la chaîne de protection des enfants semble aussi peu connue par les populations. En dehors de certaines ONG et structures publiques de protection des enfants, presque aucun répondant n'a pu l'identifier comme structure faîtière de protection des enfants. Il convient toutefois de souligner que les interventions de la CNSCPE ont pu avoir quelques effets visibles à Malanville où la mairie en collaboration avec le Centre de Promotion social (CPS) et la police a interdit la diffusion publique des films pornographiques. Ces efforts méritent d'être soutenus mais il faut aussi les diversifier et les multiplier pour espérer infléchir les tendances actuelles de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie.

Il ressort de tout ce qui précède que la prostitution et la pornographie impliquant les enfants sont des pratiques proches regroupées à travers la notion d'exploitation sexuelle des enfants. Elles sont aussi vieilles que la prostitution / pornographie des adultes. Le phénomène se déroule presque partout. Les causes sont multiples : besoin de survie mais surtout le manque d'alternatives, le déficit d'éducation, l'impossibilité d'aller à l'école, l'effritement des valeurs, l'impunité... Il n'y a pas de prostitution sans marchandisation d'être humain. La société se nourrit abondamment d'une sexualisation fondée sur les inégalités sociales qui ne profitent qu'à certains. Le système prostitutionnel qui n'a pas de frontière ou de limite, fonctionne beaucoup plus pour le profit des proxénètes, leurs associés et les clients que pour celui des prostituées.

Les enfants retrouvés dans la prostitution sont le plus souvent ceux de couches sociales défavorisées, ayant un revenu précaire et limité, des immigrants, des clandestins, des apprenants, etc. Ce sont aussi des personnes de faible niveau d'éducation, des fugueuses, des individus abusés physiquement, sexuellement, psychologiquement dans leur enfance. C'est surtout leur condition de femme et d'enfant qui rend leur commerce profitable et non le fait qu'ils sont démunis. Finalement, l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie s'explique autant par leurs caractéristiques individuelles que par leur situation familiale.

VI. Conséquences de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie et perspectives

Ce chapitre examine les conséquences de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie ainsi que quelques perspectives qui en découlent.

De façon générale, deux types de conséquence (avantages et inconvénients) découlent de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie mais il sera mis plus l'accent sur les conséquences négatives. La présence des enfants dans la prostitution et la pornographie constitue tout au moins à court terme, un soulagement provisoire sur le plan financier et celui des libertés (opinions, mouvement, entreprise personnelle, etc.) pour beaucoup. Bien que certaines filles aient emprunté cette trajectoire pour devenir des femmes d'affaire, des milliers d'autres y ont laissé leur peau. La présente section donne un aperçu sur quelques risques liés à l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie.

6.1 Les problèmes de santé

Les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et le VIH/Sida constituent le principal problème des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie. Lorsque ces maladies surviennent, le recours aux soins n'est pas toujours systématique ce qui aggrave parfois la situation. Les grossesses non désirées, la consommation de stupéfiants et le vieillissement précoce constituent le second lot de difficultés. Lorsque ces grossesses surviennent, beaucoup tentent des avortements à risques par la consommation de produits manufacturés illicites ou des breuvages ou produits indigènes (quelquefois médicalisés). Ces avortements peuvent constituer un facteur de stérilité pour la jeune fille si elles y survivent.

Selon un répondant expert gynécologue en poste au Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga (CNHU-HKM) de Cotonou, les rapports sexuels précoces et fréquents préparent au risque du cancer du col de l'utérus. Les cas de grossesses non désirées surviennent par endroits.

Encadré 7 : une des conséquences de l'implication des enfants dans la prostitution rapportée par une ex prostituée

Je connais une fille nommée N. Elle quitte souvent Wolo, elle n'a pas 12 ans. Avant, elle volait des téléphones portables, mais maintenant c'est une prostituée depuis qu'elle a laissé le vol. Elle a trois petits frères et c'est elle qui les prend en charge. Je l'ai interpellée un jour pour lui dire que ce n'est pas bien qu'une fille de son âge se prostitue. Elle m'a répondu qu'elle ne peut faire autrement car ses parents ne subviennent pas à ses besoins ni à ceux de ses frères. Donc c'est pour cette raison qu'elle s'adonne à la prostitution. Actuellement elle a mis au monde un petit garçon. Pas plus tard qu'avant-hier, nous étions couchées ici quand elle a amené l'enfant pour le déposer ici et partir vaquer à son activité de prostitution. L'enfant a dormi et à un moment donné, il s'est réveillé et a commencé par pleurer. Je l'ai pris et je lui ai mis un bout de mon sein dans la bouche pour le calmer. Mais comme il n'y

avait pas du lait dans le sein, il a continué par pleurer. J'ai donc pris du commandi (bouillie locale à base de mil) que je lui ai donnée et c'est après cela qu'il s'est endormi à nouveau.

C'est tard dans la nuit que la mère est revenue et je lui ai dit ce qui s'est passé pendant son absence. Elle m'a remercié pour les soins apportés à son enfant. Comme il se faisait tard elle a dormi avec nous et tôt le matin elle a pris son enfant pour aller à la maison chez ses parents. Je lui ai conseillé de prendre soin de l'enfant et de lui donner une valeur aux yeux de la communauté en lui faisant les rites de baptême jusque-là non effectué faute de paternité avérée. Elle vient ici souvent, personne ne peut dire qui est le père de cet enfant. Donc quand elle sort la nuit et revient avec de l'argent je lui dis à chaque fois de mettre de côté une somme de 2000F que je garde jusqu'à ce que la somme fasse 20000F. Je lui ai alors dis : « tu vois, ton enfant n'a pas de père, donc avec cet argent, tu peux organiser de façon modeste le baptême de ton enfant ». Je suis allée acheter des noix de cola avec une partie de l'argent et d'autres ingrédients nécessaires pour le baptême. J'ai alors sollicité les alphas pour célébrer le baptême. Ces derniers m'ont demandé qui est le père de l'enfant ? J'ai répondu qu'il est absent et que je le représentais. Ils m'ont donc demandé de proposer un nom pour l'enfant et j'ai choisi Djamilia. Maintenant quand elle me voit elle me remercie sans cesse pour cette attention à l'égard de son enfant...

6.2 Des difficultés d'ordre émotif et social

Les investigations ont mis en évidence une tendance à la dépersonnalisation, des idées suicidaires traduisant une image négative que certaines filles ont d'elles-mêmes. Par conséquent, elles se désengagent de tout parce que n'ayant plus confiance d'abord en leurs parents, ensuite aux adultes qui ont abusé d'elles. Ces situations de trouble de comportement résultant de leur présence sur le « marché du sexe » sont parfois la conséquence de graves manipulations notamment de certains souteneurs qui les contraignent à consommer des stupéfiants ou d'autres produits d'origine douteuse pour s'y maintenir. Lorsque ces troubles surviennent, les possibilités de prise en charge sont quasiment hors de leur portée. Du coup, les filles tombent dans un cercle infernal de déclin ou de dégénérescence physique qu'elles traînent parfois toute leur vie. La prostitution étant une activité où la beauté physique et la jeunesse sont très valorisées chez les filles, y vieillir est considéré comme un drame. La trajectoire sociale dans laquelle se trouvent certains enfants est révélatrice des contre-valeurs ou de la déchéance morale qui couvent sous la société.

Il faut noter qu'en apparence, beaucoup d'enfants impliqués dans la prostitution semblent conscients des risques (notamment sanitaires) associés à cette activité. Les filles déclarent s'y retrouver par nécessité et considèrent la prostitution comme leur seule source de revenu. En majorité, elles nourrissent l'espoir de l'abandonner plus tard, pour s'investir dans d'autres types d'activités commerciales et/ou se marier.

En réalité, le niveau de perception des risques découlant de leur présence dans la prostitution et la pornographie est faible. Dans la plupart des cas, les enfants reconnaissent qu'ils sont dans la déviance. Dans le même temps, ils ne prennent aucune mesure pour s'y soustraire. Bien au contraire, certains servent d'entremetteurs pour rallier d'autres enfants à cette « filière ». Par exemple, bien que les filles

déclarent se protéger contre les maladies sexuellement transmissibles et les grossesses non désirées, une telle protection n'est ni soutenue encore moins systématique. Quasiment aucune fille n'utilise de préservatif lors des relations sexuelles avec son boy-friend. Puisque chaque fille considère ce dernier comme son conjoint qu'elle appelle « petit ami » ou « mari », ni elle, encore moins le boy-friend ne jugent nécessaires de se protéger contre les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) lors des relations sexuelles. La protection à laquelle elles ont recours avec le boy-friend consiste à l'utilisation d'autres produits contraceptifs (pilules, Norplan, Jadelle, méthodes endogènes, etc.) pour éviter les grossesses non désirées. Or, en plus de leur conjoint ou de leur partenaire à domicile, ces boy-friends tiennent insidieusement des relations sexuelles avec plusieurs autres filles impliquées dans la prostitution et la pornographie sur des sites situés dans différents quartiers.

A Malanville, le niveau de conscience du risque d'infection est davantage faible chez les filles. Partant de l'idée que ce sont les grossesses hors mariage qui sont plus condamnées par la communauté, elles recourent (lors des relations sexuelles) davantage aux contraceptifs de type hormonal - qui ont une longue durée d'action - qu'au condom qui protège contre les grossesses et les IST mais reste à usage unique. Par ailleurs, certains clients ont de l'aversion pour le condom. Il faut donc ménager ces derniers pour leur soutirer le plus d'argent possible. Plusieurs cas de filles infectées par les IST/VIH ont été signalés dans les formations sanitaires que l'équipe d'investigation a visitées. Une expérience de test de dépistage au VIH dans l'un des établissements scolaires secondaires de Malanville se serait soldée par un résultat assez préoccupant où près de la moitié de cas de séropositivité au VIH ont été détectés sur environ 300 élèves dépistés (en majorité des filles).

6.3 Des malentendus et conflits quasi permanents sur certains sites

Les investigations font état de plusieurs cas de malentendus voire de conflits sur les sites. Ces querelles opposent : soit les filles entre elles-mêmes (TS-TS) pour des raisons de compétition quelquefois de jalousie, soit les filles et leurs clients pour raison de mauvaise négociation (qualité-coût), soit encore les filles et leur souteneur pour des raisons de jalousie (mutuelle), ou de mauvaise gestion des revenus issus de la prostitution ou de la pornographie. Les altercations suivies parfois de bagarres sont amplifiées par l'effet des excitants de tout genre que les filles et leurs partenaires s'ingurgitent pour tenir le coup, la consommation généralisée de substances narcotiques et de produits dits aphrodisiaques sur les sites.

« Il y a des filles TS qui trompent les clients et ces derniers les envoûtent en retour. Ils peuvent par exemple leur infliger la folie ou toute autre maladie... Il y a aussi des conflits entre nous TS ici. Regardez le bandeau qui est à mon front. C'est hier que ma copine (TS aussi) m'a blessée au front au motif que son "mari" me cherche (courtise)... » Fille, 17 ans (Cotonou).

6.4 De la convoitise aux pratiques magico-religieuses

Comme tout marché régulier, celui du sexe répond au principe de la loi de l'offre et de la demande. Par conséquent, les situations de concurrence sont permanentes sur les sites et engendrent parfois des cas de jalousie entre filles TS d'une part et entre filles TS et leur souteneur d'autre part. Les cas de jalousie

entre filles (quelquefois entre jeunes fille et TS adultes) se manifestent par une compétition à distance en terme de beauté physique, de parures, de positionnement, d'accueil de la clientèle et parfois de pratiques occultes. Entre les filles et leur souteneur, on note une certaine convoitise qui s'illustre par des mésententes au sujet notamment du flux de clients que la fille reçoit. En effet, certains souteneurs plutôt paranoïaques ou jaloux des clients font un transfert sur les filles de manière à les empêcher de recevoir convenablement ces derniers. Ces situations débouchent facilement sur la violence.

Dans le but de faire le plus possible de recette sur le terrain, des filles se rendent chez des devins pour acquérir des pouvoirs occultes susceptibles de leur permettre d'engranger le maximum possible d'argent auprès des clients. Dans ce dessein, des filles se font assister de leur souteneur qui profite de la situation pour les exploiter. D'autres se rendent directement chez les marabouts ou des « magiciens » pour acheter des breuvages (pommades, parfum, poudre, etc.) faites à partir de tissus humains (cheveux, liquide humain, vêtements, etc.) dans le but de s'attirer le plus de chance possible et d'affaiblir le charme des concurrentes. Ces pratiques occultes qui étaient une spécificité des filles béninoises et togolaises impliquées dans la prostitution et la pornographie, sont de nos jours devenues populaires sur tous les sites et concernent aussi les filles provenant d'autres pays. Si l'objectif premier de ces pratiques est de se faire beaucoup d'argent, d'autres objectifs plutôt surnois sont en émergence. Il s'agit par exemple d'anéantir les voisins.

6.5 Des risques mortifères

Outre les cas d'infection par les maladies vénériennes, surviennent d'autres situations criminogènes qui se manifestent en trois séquences : (i) duperie de filles à travers l'appât d'argent (multiplication du coût unitaire de la passe) ; (ii) sortie vers des endroits insolites et (iii) élimination (exécution) physique.

« J'ai décidé de me prostituer parce que je cherche de l'argent pour démarrer un commerce, entretenir mes enfants, ma sœur et mon frère. Je veux 500.000F pour démarrer mon commerce... Comme difficulté je crains les bandits. A l'hôtel, il y a des hommes qui font l'amour avec moi et refusent de me donner de l'argent. Je crie souvent avant qu'ils ne me remboursent... Les clients s'empressent d'éjaculer une première fois et la seconde éjaculation vient difficilement. Le long temps mort entre deux éjaculations est un manque à gagner pour moi donc une perte que je refuse d'endosser. Aussi avec condom les clients ont du mal à se relancer. Ils proposent de faire sans préservatif et je refuse. Certains misent gros et je m'oppose parce que je suis venue chercher de l'argent et non de la maladie... J'ai travaillé un peu au hall des arts avec une copine. Elle a reçu un client qui avait misé 50.000F pour téter les seins de la copine. Quelque instants après son départ, un serpent se présenta et voulut téter aussi les seins de la copine. La fille refusa. La copine tomba malade et mourut. Depuis ce jour-là, je prends toutes les précautions qui s'imposent pour bien faire mes activités ». P. fille, 17 ans (Cotonou).

Ces risques sont permanents sur les sites. Des témoignages de filles décédées ou disparues ont été enregistrés auprès des répondants proches des milieux prostitutionnels et pornographiques.

6.6 Quelques perspectives de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie

Du point de vue des enfants interrogés, leur présence sur le « marché du sexe » est un hasard qui ne saurait durer tant ils reconnaissent le caractère contraignant de ce phénomène et les risques élevés encourus. D'aucuns pensent qu'ils vont juste mobiliser un peu d'argent pour se reconvertir dans une autre activité plus socialement acceptable (obtenir son diplôme de fin de formation, trouver un capital pour démarrer un commerce, etc.). En revanche, certaines filles n'ont pas la tête à un quelconque avenir tant elles ont développé une conscience résiliente contre la morale populaire et de réconfort dans les activités prostitutionnelles et pornographiques. Elles y trouvent à manger et à boire de sorte qu'elles réfléchissent peu dans le sens d'un hypothétique décrochage.

Si la jeunesse, la fraîcheur et/ou la beauté physique sont des atouts fondamentaux sur le « marché du sexe », alors le vieillissement et la perte de beauté demeurent les choses les plus redoutées par les filles. Hormis les cas faisant appel aux forces occultes, une fille qui perd sa beauté ou qui vieillie à peu de chance qu'une autre qui a plus de charme. Or, l'utilisation des produits aphrodisiaques, de produits de beauté d'origine douteuse, la quasi-addiction aux excitants (alcool, cigarette, etc.) ainsi que la mauvaise alimentation des filles représentent un cocktail susceptible de les conduire à la perte totale. Des cas de grossesses inattendues sont survenus sur certains sites témoignant que les filles ne se protègent pas de façon systématique. Lorsque ces grossesses apparaissent, elles sont le plus souvent de père inconnu et connaissent les sorts les plus insolites : soit les filles procèdent à des avortements (réflexe le plus courant), soit elles mettent l'enfant au monde pour ensuite l'abandonner et décamper ou faire adopter le bébé (sans aucune procédure judiciaire) par un membre de leur voisinage (abandon définitif de l'enfant à une TS adulte du site sans lui avoir établi une filiation). Les cas les plus exemplaires se manifestent lorsque les filles conduisent leur grossesse à terme et gardent l'enfant pour l'éduquer avec ou sans le soutien de leurs parents. Il faut souligner qu'en dehors des cas d'avortement qui sont communs à toutes les TS, les cas d'abandon d'enfant sont une particularité des filles TS d'origine étrangère. Quelquefois, ce sont les ONG qui offrent une assistance ponctuelle ou temporaire en matière d'éducation aux enfants des filles impliquées dans la prostitution.

Encadré 8 : De l'emploi domestique à l'implication dans la prostitution

Je suis togolaise et mère d'une fille de 2 ans. Ma mère s'est séparée de mon père. Nous sommes beaucoup d'enfants pour notre Maman. Ma mère a eu d'autres enfants ailleurs avant de se marier à papa. Elle a eu 8 enfants avec mon père, toutes des filles et je suis la plus âgée des enfants qu'elle a eu avec mon père. Elle a quitté mon père il y a 4 ans et elle vit au Bénin présentement à Ouidah. Mon père lui était dans l'armée, mais présentement il est « hounnon » (chef de culte endogène). Je n'ai rien contre mon père... Etant la plus âgée des enfants de ma maman, je devais prendre en charge mes sœurs depuis que maman nous a abandonnés. J'ai dû laisser les classes (CM1) pour d'abord faire le métier de domestique chez une dame au Togo. Moi j'ai été « déviergée » par le fils de ma patronne chez qui j'étais « domestique » au Togo, j'avais 14 ans et le fils de ma patronne pareil. C'est une histoire d'enfant, par la suite ma propriétaire l'a su... Par la suite, une amie béninoise qui vivait dans notre quartier m'a proposée de venir au Bénin pour cette activité (prostitution). Je sais que mon amie habite Calavi et elle fait des business comme la vente de stupéfiant mais personne ne peut l'arrêter car je crois que son papa doit être certainement un homme de loi, juge ou avocat. Tu me demande comment j'ai appris cela (prostitution). Toute femme qui a eu au moins une fois des rapports sexuels peut le faire ; on n'a pas besoin de te l'apprendre. Je le fais pour subvenir aux besoins de mes sœurs, il y a deux

d'entre elles qui sont en apprentissage... Moi je n'ai pas beaucoup d'amis et je ne suis pas lesbienne car il y a des filles qui sortent avec des filles mais moi non... Je ne sors pas tous les jours c'est seulement les samedis et les dimanches. En une journée je peux gagner 30000F environ et 25000F s'il n'y a pas de travail. C'est avec ce revenu que je paie le loyer qui s'élève à 15000F le mois et le reste pour mon entretien et la prise en charge de mes sœurs qui sont au Togo...

La prostitution n'est pas une bonne chose et si j'ai les moyens je vais faire autres chose car la nuit n'est pas une bonne chose, la nuit on rencontre toute sorte de personne et même parfois des fantômes je n'en ai pas rencontré mais d'autres en parlent, ils disent que tous ceux qui sortent la nuit ne sont pas des êtres vivants. J'avoue que ce métier n'est pas bon mais moi je me protège souvent pour ne pas attraper des maladies. Et je ne sors pas tous les jours. Je suis mariée, mon mari vent des parfums ; il est sorti et moi-même je fais des business, je vends aussi de la drogue. Moi-même je fume de la drogue. J'ai envie de cesser cette activité, si je cesse c'est pour ouvrir une boutique de vente de pagne c'est ce que j'envisage dès que j'arrive à réunir les fonds. Si non ce n'est pas de gré que je fais cette activité.

N. fille 17 ans, TSA et vendeuse de produits illicites (Cotonou).

Pour prévenir certains risques sanitaires au sein des personnes impliquées dans la prostitution à Cotonou et Malanville, des structures sanitaires publiques (PLNS, DIST/CM...) et non étatiques (ABPF, OSV Jordan, ESF, ODEVIC, ABMS à travers les cliniques Profam, etc.) apportent un appui presque gratuit aux travailleuses de sexe affichées consentantes. Cette assistance concerne la sensibilisation, les visites médicales de routine suivie de la distribution de préservatifs, les examens biologiques ainsi que la prise en charge (IST, VIH, etc.). En dehors de ces structures de santé, la majorité des autres formations sanitaires disposent d'un plateau technique adéquat pour accueillir et prendre en charge convenablement mais à titre payant, tout enfant malade qui se présente dans leur service. Il faut enfin souligner la naissance depuis deux années d'une association des travailleuses du sexe du Bénin dont la mission est de sensibiliser l'ensemble des TS opérant sur les sites de prostitution afin qu'elles soient enregistrées par les services compétents pour bénéficier des visites médicales et d'autres services à titre gracieux. Cette jeune association d'envergure nationale a été mise sur pied grâce à l'appui des structures qui luttent contre les IST et le VIH au Bénin. Il aurait été aussi intéressant que cette association de TS s'occupe également de la prise en charge psychosociale des enfants impliqués dans la prostitution afin de contribuer à leur reconversion.

Il ressort des investigations que quelques travailleuses de sexe ont pu se reconvertir dans des projets professionnels en faisant une incursion dans la filière du sexe mais c'est parce que ces dernières avaient conçu au préalable un projet professionnel ou de vie ce qui n'est pas le cas de la plupart des filles interrogées. Beaucoup de filles n'ont pas conscience de ce qui pourrait leur arriver dans le futur. On ne saurait considérer une intention de vente de divers, de colas ou des brosses végétales à la suite de la perte d'un conjoint, d'un parent ou du manque de soutien de sa famille comme un projet.

La pusillanimité et la faible capacité de discernement ne permettent pas à certaines filles de se projeter véritablement dans l'avenir au point de construire des projets structurants. N'ayant pu assimiler une bonne éducation, n'ayant été formées à rien et n'ayant non plus une compétence courante de la vie, beaucoup de ces filles sont vulnérables. Or, elles devraient être des sujets de droit à part entière digne

de respect. L'instrumentalisation des enfants par leur enrôlement dans les entreprises prostitutionnelles et pornographiques est aussi une perversion relationnelle qui traduit une déviance incarnée par des individus de moralité douteuse. Ces marginaux séquestrent des mineures innocentes pour les livrer à une vie de prostitution ou de pornographie afin de parachever le processus d'aliénation mentale de ces enfants : c'est une véritable entreprise de victimisation sexuelle. Il n'est pas non plus exclu que les organisations djihadistes (cas de Boko Haram) infiltrent les entreprises prostitutionnelles pour attenter à la vie des populations.

VII. Recommandations et conclusion

7.1 Recommandations

Au regard des faits observés sur le terrain, il est utile d'envisager des solutions endogènes à la présence des enfants dans la prostitution et la pornographie. Ces solutions peuvent être portées par les pouvoirs publics, les autorités municipales et leurs démembrements ainsi que les éducateurs.

A l'endroit du gouvernement :

1. vulgariser les textes législatifs et règlementaires applicables en matière de prostitution et de pornographie impliquant les enfants ;
2. collecter périodiquement les données sur les enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie surtout dans les grands centres urbains, les villes frontalières et dans les villes touristiques ;
3. assurer la réintégration familiale et la réinsertion socioprofessionnelle des enfants préalablement recensés ;
4. renforcer les centres d'accueil et de formation des enfants. Ce sont des centres qui disposeront de personnel compétent pour assurer l'écoute, la prise en charge d'urgence des enfants ayant des besoins graves, la formation ou l'apprentissage pour les jeunes (filles et garçons) déscolarisés ou/et non scolarisés dans le sens des métiers conformes aux besoins de leur milieu de vie. Cela suppose l'élaboration d'un projet de reconversion des enfants dans le système scolaire (pour ceux qui le peuvent encore) ou celui des formations professionnelles en mettant l'accent sur le principe de participation (cf. Approche Basée sur les Droits Humains) ;
5. promouvoir une radio communautaire pour appuyer la sensibilisation des populations dans la zone de Malanville ;
6. appuyer les structures de protection dans la sensibilisation des populations (notamment les parents) sur les droits des enfants et les amener à mieux prendre soins des enfants en mettant l'accent sur le temps à leur consacrer et le sens de l'écoute ;
7. accompagner les structures publiques et ONG qui militent pour la promotion des droits des enfants sur le terrain. Cela passe d'abord par l'évaluation et l'amélioration des initiatives actuellement en cours sur le terrain (bonnes pratiques) ;
8. renforcer les actions visant à soutenir la résilience des parents d'enfants vulnérables en soutenant leurs initiatives qui s'orientent vers les Activités Génératrices de Revenu (AGR) ;
9. appliquer les textes de loi qui punissent les violateurs des droits des enfants. A cet effet, il est utile de réprimer les promoteurs de ce phénomène notamment les gestionnaires de maison de passe, les proxénètes, les souteneurs ou boy-friends, etc. ;
10. renforcer les capacités des acteurs en charge de la répression (Police, Parquet) en matière de formation sur la question de la pornographie et de la prostitution impliquant les enfants et de moyens d'intervention et de traitement des procédures y relatives ;
11. promouvoir la synergie des actions de lutte pour la protection des enfants en mettant l'accent sur les mesures préventives contre l'exploitation des enfants ;
12. promouvoir dans les établissements scolaires un service d'écoute, de conseil et de suivi des enfants en situation difficile animés par des psychologues scolaires et sous la coordination des responsables d'établissements scolaires ;

13. promouvoir les infrastructures éducatives et ludiques en périphérie ;
14. promouvoir des comités de droit des enfants dans toutes les municipalités et placés sous la responsabilité du maire. La composition de ces comités devra prendre en compte les jeunes filles et garçons scolarisés et non scolarisés et des personnes ressources (un représentant des parents d'enfants et un enseignant/éducateur jouant le rôle de facilitateur). Ces comités à la périphérie peuvent alimenter efficacement les activités de la CNSCPE et du RESPED ;
15. étendre les services de l'OCPM et de la Brigade des mœurs à toutes les communes du Bénin ;
16. faire développer par les structures du Ministère en charge des Affaires Sociales (DD, CPS, DFEA, OFFE) les activités de sensibilisation de masse sur les droits des enfants et le dialogue parents-enfants ;
17. mettre en place un dispositif préventif pour lutter contre le tourisme sexuel notamment l'implication des enfants dans ce phénomène ;
18. éduquer les travailleuses de sexe à dénoncer toutes les formes d'abus dont elles sont victimes ainsi que la présence des enfants sur les sites de prostitution ou de pornographie ;
19. appuyer les recherches approfondies dans d'autres localités sur la pornographie et la prostitution concernant les enfants
20. mettre en œuvre un projet pilote de prévention et/ou de prise en charge de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie dans l'une au moins des deux villes d'investigation.

A l'endroit des communes :

1. élaborer des actions conjuguées au niveau des autorités locales et des parents d'élèves pour réaliser les activités de sensibilisation sur la protection des droits des enfants dans le sens d'assurer un continuum ou une similitude entre ce qui s'enseigne en matière d'éducation familiale à l'école et les réalités de la maison, pour soutenir la prise de décision des enfants ;
2. mettre en place un programme de formation professionnelle des enfants en associant les artisans locaux dont les capacités doivent être au préalable renforcées notamment en matière d'alphabétisation (français et langue nationale) et en compétence de la vie courante ;
3. sensibiliser les parents, les leaders locaux (y compris les autorités religieuses), les responsables du système éducatif, les proxénètes et autres intermédiaires de la prostitution et de la pornographie sur les droits des enfants en mettant l'accent sur les risques et les sanctions ;
4. renforcer les capacités des structures locales de protection des enfants dans leurs interventions opérationnelles ;
5. sensibiliser les populations notamment les parents d'enfants sur le dialogue parent-enfant ;
6. instaurer un service de médiation sociale dans les municipalités avec des cellules déconcentrées au sein de toutes les localités ;
7. renforcer les capacités des animateurs du service de médiation sociale notamment en termes de connaissance des droits et devoirs des enfants ;
8. soutenir les activités éducatives et ludiques saines en faveur des adolescents et jeunes dans toutes les localités. Ces activités dont la thématique tournera autour des droits et devoirs de l'enfant devront être réalisées par des enfants organisés et formés par des spécialistes ;

A l'endroit des responsables d'établissements scolaires et professionnels

1. renforcer les capacités des enseignants et des maîtres artisans sur les droits des enfants, le dialogue avec les parents, et les comportements à risques ;
2. solliciter tous les enseignants du système scolaire et les maîtres artisans à prendre 15 à 30 mn par semaine pour sensibiliser les apprenants sur les droits des enfants, le dialogue avec les parents, et les comportements à risques ;
3. solliciter les enseignants du système scolaire à éduquer les apprenants sur l'utilisation responsable des TIC notamment les téléphones portables, la consultation sur internet et les réseaux sociaux ;
4. sensibiliser les parents des apprenants à instaurer ou renforcer le dialogue avec tous leurs enfants et à prendre en compte les besoins de ces derniers dans la planification de la vie de leur ménage.

7.2 Conclusion

La présente investigation n'a pas pour objectif de présenter l'ampleur du phénomène de la prostitution et de la pornographie impliquant les enfants. Il est possible que des enfants de sexe masculin soient autant que les filles, présents dans la prostitution et la pornographie mais la présence des filles y est plus manifeste. Elles y opèrent soit comme activistes (engagement manifeste), soit comme victimes, soit comme entremetteuses. En dehors des pratiques d'homosexualité, les garçons quant à eux sont plus des clients ou des intermédiaires. Le rôle d'entremetteur dans le « marché du sexe » est une caractéristique principale des apprenants.

Les enfants sont introduits et socialisés dans la prostitution et la pornographie par divers mécanismes dont quelques-uns dépendent d'eux-mêmes et les autres relèvent des adultes. Dans ce sens, plusieurs entreprises écrans (lieu de plaisir ou de détente) servent de cadre opérationnel pour les proxénètes qui utilisent diverses stratégies (manipulation, intimidation ou violence) pour enrôler ou maintenir les enfants dans la prostitution et la pornographie. En réalité, la prostitution est une pratique défavorable aux enfants à tous les points de vue. Ce sont plutôt les proxénètes et intermédiaires qui en tirent le plus de profit. C'est un acte déviant qui prépare les enfants à ne plus avoir une vie propre à eux-mêmes. Cette « filière » est entretenue par les proxénètes, les clients mais aussi par beaucoup d'autres intermédiaires parmi lesquels figurent les souteneurs ou « boy-friends », véritables parasites qui exploitent la naïveté des enfants. Se positionnant comme protecteurs et conjoints pour les unes, ils sont aussi des entremetteurs d'autres filles pour le compte des clients qu'ils escroquent. Sur le terrain de la prostitution ou de la pornographie se déploie un jeu de déguisement d'apparence physique et de comportement. Certaines filles changent d'identité (nom, prénom, âge, origine, etc.). Ce changement de look ouvre la porte à tous les « jeux interdits » et leur permet d'incarner un autre statut (filles branchées et entretenues par les stupéfiants et divers produits psychotropes d'origine douteuse) celui dont la finalité est de faire de l'argent un roi et de mobiliser tous les moyens pour y accéder. Or, tout ne saurait s'acheter et se vendre sans saper les bases de la société.

L'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie n'est pas systématiquement liée à l'argent ; elle relève aussi du modèle social en vigueur dans leur environnement. Lorsque le milieu de vie d'un enfant est permissif à la dépravation et à la débauche, il y a des chances pour que ce dernier en soit aussi un reflet. Par ailleurs, la présence des enfants dans la prostitution est un défi sécuritaire

non seulement pour le Bénin mais surtout pour la sous-région ouest-africaine confrontée à l'émergence des réseaux criminels. Les dysfonctionnements familiaux figurent aussi parmi les facteurs qui exposent les enfants à la prostitution ou la pornographie. Il s'agit des malentendus, des conflits débouchant sur les séparations et le déficit de solidarité au sein de la famille globale. On note un déficit de communication entre les enfants et leurs parents ou tuteurs (comme c'est aussi le cas entre certains adultes au sein de leur famille). Les noyaux familiaux ne communiquent pas convenablement entre eux notamment en ce qui concerne l'éducation des enfants.

Il existe des alternatives à la situation d'indigence qu'évoquent les enfants pour justifier leur présence dans la prostitution. Ces alternatives se trouvent d'abord au sein de leur famille qui demeure la cellule de base de la société. L'école, les centres de formation ou de réinsertion ne suffiraient pas à eux-seuls de guérir du mal de la prostitution. La famille est le socle autour duquel il est possible de ramener les enfants en perdition à une vie conforme aux normes de la société. Alors, toute solution - aux difficultés que rencontrent les enfants – qui n'est pas centrée sur la famille ne serait qu'un pis-aller. Bien que certains parents soient complices de l'implication de leurs enfants dans la prostitution et la pornographie, il est toujours possible de ramener ces acteurs (parents et enfants) à la raison à travers les normes sociales.

Au de-là des actions répressives à déployer sur le terrain pour punir les délinquants, les pouvoirs publics ont aussi un rôle éducatif de facilitateur à jouer pour le bien-être des familles et en particulier de dialogue interne entre les membres. Ensuite, la mise en place d'infrastructures éducatives et socioéconomiques adéquates peut contribuer à réduire les inégalités sociales qui influencent la sexualisation de la société et qui en fragilisant certains, profite à d'autres. Par ailleurs, le système prostitutionnel est devenu transnational et défie les stratégies localisées de lutte. Il faudrait donc inscrire la lutte contre l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie dans une approche holistique d'éducation de la société car presque toutes les catégories sociales sont concernées. Pour qu'ils soient plus efficaces, les accords internationaux ou régionaux de protection des enfants nécessitent une traduction effective dans les actes (volonté et engagement) de tous les pays et les citoyens engagés. Or, en pratique, cette volonté n'est pas manifeste à tous les niveaux. L'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie étant avant tout une question d'éducation, elle pourrait aussi être résolue à travers l'éducation dont la culture est l'antichambre.

Références bibliographiques

1. Bénin (1990) : *Loi 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution du Bénin.*
2. Bénin (2003) : *Loi n°2003-04 du 03 mars 2003 sur la santé sexuelle et la reproduction en République du Bénin.*
3. Bénin (2003) : *Loi 2003-03 du 03 mars 2003 portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines en République du Bénin.*
4. Bénin (2012) : *Loi n°2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes au Bénin.*
5. Bénin (2015) : *Loi n°2015-08 portant code de l'enfant en République du Bénin, Porto-Novo, 85p.*
6. ECPAT France-Luxembourg et al. (2014) *Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite dans les villes de Djougou et Malanville au Bénin, 176p*
7. Hermoso, A. (1999) : *L'exploitation sexuelle des enfants, la pornographie impliquant des enfants et la pédophilie sur l'internet : un défi international, le cas des Philippines, in L'exploitation sexuelle des enfants, pornographie impliquant des enfants et pédophilie sur l'Internet : un défi Infemafional, Paris.*
8. MESFTPRIJ, MS et MFASSNHPTA, (2015) : *Étude sur les Grossesses précoces et/ou grossesses non désirées (GND) et comportements à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, éducation professionnelle et universitaire au Bénin (secteur public et privé), Cotonou, 148p.*
9. PNLIS (2014) : *Mapping des sites de prostitution "points chauds" et dénombrement des travailleuses de sexe, des services de santé, ONG et associations intervenant dans le domaine de la lutte contre les IST et le VIH/Sida, Cotonou 30p.*
10. Souza-Ayari (1992) : *Prostitution des enfants et éducation au Bénin.*
11. UNICEF Burundi (2012) : *Evaluation rapide sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, filles et garçons, au Burundi, 122p.*

Annexe

Outils de collecte des données

Guide d'entretien à l'endroit des personnes ressources/institutions de protection : Structures étatiques, associations, ONG, leaders locaux

1. Identification

- 1.1. Ville _____
- 1.2. Structure/organisation _____
- 1.3. Type d'acteur/ciblé _____
- 1.4. Fonction/Titre/Statut socioprofessionnel _____
- 1.5. Age _____
- 1.6. Sexe _____
- 1.7. Activités / responsabilités en rapport avec la protection des enfants _____
- 1.8. Ancienneté dans l'activité / responsabilité _____

2. Connaissance du phénomène de la **prostitution** impliquant les enfants

- 2.1. Définition / Compréhension de la **prostitution** impliquant les enfants
- 2.2. **Formes** de **prostitution** les plus connues
- 2.3. **Profils des enfants impliqués dans la prostitution** (sexe, âge, situation scolaire, niveau de vie des parents/tuteurs, groupes ethniques, catégorie sociale, etc.)
- 2.4. **Manifestations** ou **mode opératoire** de la prostitution impliquant les enfants
- 2.5. **Lieux/sites/axes les plus fréquentés** par les enfants impliqués dans la prostitution et Raisons
- 2.6. **Perceptions** de la **prostitution impliquant** les enfants au sein de la population locale
- 2.7. Sémiologies populaires de la prostitution

3. Connaissance du phénomène de la **pornographie** impliquant les enfants

- 3.1. Définition / Compréhension de la **pornographie** impliquant les enfants
- 3.2. **Formes** de **pornographie** les plus connues
- 3.3. **Profils des enfants impliqués dans la pornographie** (sexe, âge, situation scolaire, niveau de vie des parents/tuteurs, groupes ethniques, catégorie sociale, etc.)
- 3.4. **Sites/vidéoclubs les plus fréquentés** par les enfants impliqués **dans la pornographie** et Raisons
- 3.5. **Perception** de la **pornographie** impliquant les enfants
- 3.6. Perception de l'ampleur de la **pornographie impliquant les enfants** et raisons
- 3.7. Sémiologies populaires de la pornographie
- 3.8. Types de pornographie (volontaire, forcé, etc.) et profil des enfants impliqués
- 3.9. Type de **supports à l'entretien de la prostitution/pornographie** (alcool, drogue, audiovisuel/films, prières, menaces, incantations, garde à vue, etc.) et **modalités pratiques**

4. Législation sur la prostitution / pornographie impliquant les enfants

- 4.1. Existence et pertinence d'une législation sur la prostitution/pornographie impliquant les enfants
- 4.2. Existence et pertinence des textes juridiques qui régissent la protection ou l'accès des enfants au matériel pornographique
- 4.3. Applicabilité de ces textes

5. Facteurs favorisant la prostitution/pornographie impliquant les enfants

- 5.1. Acteurs favorisant le phénomène et mode(s) opératoire(s) (par acteur)
- 5.2. Facteurs **culturels de la prostitution/pornographie**

- 5.3. Facteurs **sociaux de la prostitution/ pornographie impliquant les enfants (parents, famille, pairs, réseaux, projets de vie...)**
- 5.4. Facteurs **économiques de la prostitution/ pornographie**
- 5.5. Facteurs **psychosociaux, psychologiques de la prostitution/ pornographie** (y compris responsabilité des enfants eux-mêmes)
6. **Conditions de vie et contraintes associées à la prostitution /pornographie impliquant les enfants**
 - 6.1. **Contraintes (famille, société, économie, autres)** qui pèsent sur les enfants impliqués dans la **prostitution /pornographie**
 - 6.2. **Conditions de vie et de travail** (santé, éducation, économie, etc.) des enfants impliqués dans la **prostitution /pornographie**
 - 6.3. **Stratégies développées** par les enfants impliqués dans la prostitution /pornographie pour **s’y maintenir**
 - 6.4. **Stratégies développées** par les enfants impliqués dans la prostitution /pornographie pour **s’y soustraire** ou y **échapper**
 - 6.5. **Stratégies développées** par les enfants impliqués dans la prostitution /pornographie pour **vivre avec le phénomène**
7. **Relations entre enfants impliqués dans la prostitution/pornographie et les commanditaires/employeurs/proxénètes ainsi que les clients**
 - 7.1. Profil des **commanditaires (proxénètes)** de la **prostitution /pornographie** des enfants
 - 7.2. Profil des **clients/ partenaires** de la **prostitution /pornographie** des enfants (sexe, âge, catégorie sociale, niveau de vie, etc.)
 - 7.3. **Relations** entre **commanditaires** et **enfants impliqués dans la prostitution/pornographie**
 - 7.4. **Relations** entre **clients/partenaires** et **enfants impliqués dans la prostitution/pornographie**
 - 7.5. **Relations** entre **enfants impliqués dans la prostitution/pornographie** et structures de protection des **enfants** (ONG, Structure de sécurité, CPS, Centre de sante, etc.)
 - 7.6. **Relations** entre **commanditaires** et structures de protection des **enfants**
8. **Difficultés rencontrées par les employeurs/proxénètes et solutions adoptées**
9. **Stratégies développées par les employeurs/proxénètes pour contourner ces difficultés et continuer leur activité**
10. **Evolution du phénomène de la prostitution/pornographie impliquant les enfants et perspectives**
 - 10.1. Périodes et régions/localités/quartiers de grande affluence et raisons et **gain obtenu**
 - 10.2. Périodes régions/localités/quartiers de faible affluence et raisons
 - 10.3. **Perspectives** s’offrant aux enfants impliqués dans la **prostitution /pornographie**
 - 10.4. Que font les enfants impliqués dans la prostitution/pornographie en cas de **grossesse** ?
Comment les filles impliquées dans la prostitution/pornographie qui tombent enceinte et accouchent **prennent-elles en charge leur bébé**?
11. **Actions de lutte en vigueur contre la prostitution/pornographie (réponses locales)**
 - 11.1. Types d’activité spécifique de lutte contre la **prostitution/pornographie impliquant les enfants** (prévention, sensibilisation, formation, appui financier, etc.)
 - 11.2. Meneurs des actions (pouvoirs publics, ONG, leaders communautaires) ? cibles ? (**modalités pratiques des actions**)
 - 11.3. Résultats des actions de lutte obtenus (illustration par des exemples concrets)
 - 11.4. Pérennisation des actions de lutte contre la prostitution/pornographie impliquant les enfants

- 11.4.1. Forces des actions de lutte
- 11.4.2. Faiblesses des actions de lutte
- 11.4.3. Opportunités pour contrôler le phénomène
- 11.4.4. Menaces pesant sur les actions de lutte

- 12. Mesures et stratégies pertinentes pour la **prise en charge des enfants victimes de la prostitution/pornographie (illustration de cas concrets)**
- 13. Mesures pertinentes pour la prévention de la **prostitution/pornographie** impliquant les enfants
- 14. Regard global sur les droits des enfants et avantages / bénéfiques (réalisation) qu'ils en tirent (au niveau local) après tout ce qui a été dit.

Merci infiniment

Guide d'entretien à l'endroit des parents / employeurs d'enfants impliqués dans la prostitution/pornographie

1. Identification

- 1.1. Ville /Localité _____
- 1.2. Quartier _____
- 1.3. Lien (de parenté) du parent avec l'enfant impliqué... _____
- 1.4. Lien (de parenté) du parent avec l'employeur de l'enfant impliqué _____
- 1.5. Fonction/Titre/Statut socioprofessionnel _____
- 1.6. Age _____
- 1.7. Sexe _____
- 1.8. Situation matrimoniale _____

2. Regard sur les droits des enfants et des avantages/bénéfices et obstacles

3. Connaissance du phénomène de la prostitution impliquant les enfants (y compris sémiologie populaire)

4. Connaissance du phénomène de la pornographie impliquant les enfants

5. Cas illustratif et perceptions sur le phénomène

- 5.1. Cas instructif d'enfants impliqués dans la prostitution/pornographie et leçons
- 5.2. Perception/point de vue sur la prostitution /pornographie impliquant les enfants

6. Facteurs favorisant la prostitution /pornographie impliquant les enfants

- 6.1. Acteurs favorisant le phénomène et mode(s) opératoire(s) (par acteur)
- 6.2. **Normes sociales, culturelles autour de la prostitution /pornographie**
- 6.3. Facteurs **culturels de la prostitution /pornographie**
- 6.4. Facteurs **sociaux de la prostitution /pornographie (parents, pairs, réseaux, projets de vie...)**
- 6.5. Facteurs **économiques de la prostitution /pornographie**
- 6.6. **Autres facteurs (psychologique, psychosocial, ésotériques, etc.) de la prostitution /pornographie**

7. Conditions de vie et contraintes associées à la prostitution /pornographie impliquant les enfants

- 7.1. **Contraintes (famille, société, économie, autres)** qui pèsent sur les enfants impliqués dans la prostitution /pornographie
- 7.2. **Conditions de vie et de travail** (santé, éducation, économie, etc.) des enfants impliqués dans la prostitution /pornographie
- 7.3. **Stratégies développées** par les enfants pour **s'y maintenir**
- 7.4. **Stratégies développées** par les enfants pour **s'y soustraire ou y échapper**
- 7.5. **Stratégies développées** par les enfants pour **vivre avec la prostitution/pornographie**
- 7.6. **Stratégies développées par les employeurs/parent pour maintenir ou soustraire l'enfant de cette activité (question à poser selon le cas en présence)**

8. Relations entre enfants impliqués dans la prostitution/pornographie et leurs parents/familles (émotionnel, visites, économique, etc.)

9. **Relations entre enfants impliqués dans la prostitution/pornographie et les commanditaires/employeurs/proxénètes** (relation économique, poids des obligations familiales, dynamiques de pouvoir/inégalités, lien sexuel, etc.)
10. **Relations entre enfants impliqués dans la prostitution/pornographie et les structures de protection (ONG, structure de sécurité, CPS, Centre de santé, etc.). Explorer** Comment se fait le rapprochement entre les structures et l'enfant impliqué dans la prostitution/pornographie ? Quel est le point d'entrée pour ce rapprochement? Est-ce qu'ils sont au courant des services offerts par ces structures ? Quelle est la perception des parents/employeurs de ces structures qui offrent des services de soutien/assistance aux enfants?
11. **Evolution du phénomène de la prostitution/pornographie impliquant les enfants et perspectives**
 - 11.1. Périodes de grande affluence du phénomène et raisons
 - 11.2. Régions/localités/quartiers de grande affluence du phénomène et raisons
 - 11.3. **Gain obtenu** par l'implication des enfants dans prostitution/pornographie et mode de redistribution
 - 11.4. Périodes de faible affluence du phénomène et raisons
 - 11.5. Régions/localités/quartiers de faible affluence du phénomène et raisons
 - 11.6. **Perspectives** s'offrant aux enfants impliqués dans la **prostitution /pornographie**
12. **Difficultés** rencontrées par les **employeurs/proxénètes et solutions adoptées**
13. **Stratégies développées par les employeurs/proxénètes pour contourner ces difficultés et continuer leur activité**
14. **Difficultés** rencontrées par les **enfants eux-mêmes et solutions adoptées**
15. **Réalisations/avantages générés** par la prostitution/pornographie impliquant les enfants pour les employeurs/proxénètes
16. **Réalisations/avantages générés** par la prostitution/pornographie pour les enfants eux-mêmes.
17. **Autres aspects**_____

Merci infiniment

Guide d'entretien à l'endroit des enfants (ou ex enfants) impliqués dans la prostitution /pornographie

1. Identification

- 1.1. Ville / localité _____
- 1.2. quartier _____
- 1.3. Site de l'entretien _____
- 1.4. Prénom/pseudonyme de l'enfant _____
- 1.5. Statut d'occupation de l'enfant impliqué (actuellement en activité, ex enfant impliqué...) _____
- 1.6. Age _____
- 1.7. Sexe _____
- 1.8. Nationalité _____
- 1.9. Principale activité _____
- 1.10. Activités secondaires de l'enfant _____
- 1.11. Niveau d'instruction _____

2. Généralités sur les droits des enfants

- 2.1. Parle-moi un peu de ta famille
- 2.2. Cite-moi les **droits des enfants** que tu connais et dis-moi **comment tu fais pour en tirer avantage/bénéfice ?**
- 2.3. **Qu'est-ce qui t'empêche (parfois) de tirer avantage/bénéfice de tes droits? (Dis comment concrètement cela se passe pour que tu ne tires pas profit des droits que tu viens de citer)**

3. Biographie dans la prostitution ou la pornographie

- 3.1. Que faisais-tu avant et comment tu t'es retrouvé(e) dans cette activité (prostitution/pornographie)?
- 3.2. Depuis quand tu fais cette activité ? Comment as-tu appris à le faire ? Pour quelles raisons ?
- 3.3. Avec qui (seul, groupe d'amis, types de clients / partenaires) cela se passe t-il ?
- 3.4. Raconte-moi une journée / nuit type de travail (**Comment cela se passe t-il concrètement**)
- 3.5. Quels sont les endroits que tes amis et toi fréquentez le plus pour faire cette activité?
- 3.6. Quelles sont les communes dans lesquelles vous exercez en dehors de (ville) et comment vous vous organisez concrètement ?

4. Quel est le profil des enfants impliqués dans la prostitution ou la pornographie (âge, sexe, niveau d'instruction, niveau de vie, catégorie sociale, etc.) ?

5. Quel est le profil des parents (niveau d'instruction, occupation, catégorie sociale, niveau de vie, etc.) ?
6. Quel est le profil des employeurs et/ou proxénètes (niveau d'instruction, occupation, catégorie sociale, niveau de vie, etc.) ?
7. Quel est le profil des clients (niveau d'instruction, occupation, catégorie sociale, niveau de vie, petites, jeunes, femmes âgées, etc.) ? Quel genre de filles /garçons préfèrent-ils ? Pourquoi ?
8. Raconte-moi l'histoire sexuelle (éventuelle) des enfants concernés (abus sexuels, psychologiques, physiques avant leur entrée dans la prostitution / pornographie...)

9. **Qu'est-ce qui pousse / amène des enfants à se retrouver dans cette activité ?**

10. Economie de la prostitution/pornographie

10.1. Combien gagne-t-on en moyenne par jour lorsqu'on fait cette activité ?

10.2. Quelles sont les destinations de ce revenu et pourquoi?

10.3. Qu'est ce que ce revenu permet (a permis) de réaliser/faire?

11. Que te disent souvent les autres (parents, amis, voisins, etc.) qui ne font pas ce travail quand ils te voient le faire?

12. Qu'est que tu penses de la pratique de la **prostitution /pornographie** ? Pourquoi ?

13. **Conditions de vie et de travail**

13.1. Qu'est ce qui te fait mal (difficultés) quand tu fais cette activité et comment gères-tu (solutions) ces difficultés ou comment te protèges-tu pour te maintenir dans cette activité?

13.2. Quel type de **supports/outils/matériel permet d'entretenir** ton implication/maintien dans cette activité (alcool, drogue, films, prières, menaces, incantations, garde à vue, etc.) ? (**Di-moi comment procède-t-on concrètement**)

13.3. Raconte-moi tes moments de joie quand tu fais cette activité?

14. **Formes d'initiation et de solidarité autour de la prostitution /pornographie**

14.1. Comment apprend-t-on à faire la **prostitution /pornographie** ?

14.2. Comment les nouveaux apprenants sont-ils accueillis ?

14.3. Quels sont les formes et types de **prostitution/pornographie** (volontaire, forcé, affichée, clandestine, etc.), leur ampleur/saisonnalité et pour quelles raisons ?

14.4. Comment les enfants s'organisent-ils pour assurer leur survie sur le terrain de la **prostitution /pornographie** ?

14.5. Selon toi quelles sont les **conséquences** de la prostitution/pornographie?

14.6. Que font les enfants des cas de **grossesse** non désirées (comment gèrent-ils les cas de grossesse non désirées ?)

14.7. Que font les enfants (filles) des bébés qu'elles mettent au monde quand elles tombent enceinte (comment gèrent-elles ces cas)

15. **Sémiologie et perception de la prostitution et de la pornographie**

15.1. Quelles sont les expressions par lesquelles on désigne habituellement quelqu'un qui fait la **prostitution /pornographie** dans ce milieu ?

15.2. Par quels signes/symboles reconnaît-on un enfant impliqué dans la **prostitution /pornographie** ?

15.3. Qu'est-ce qui se passe quand vous voyez (les enfants découvrent) les images pornographiques ?

16. **Relation avec les structures de lutte contre le phénomène**

16.1. Quelles relations entretiennent celles /ceux qui font ce travail avec les forces de sécurité ?

16.2. Quelles relations entretiennent celles /ceux qui font ce travail avec les ONG ?

16.3. Quelles relations entretiennent vos patrons avec la police ou les ONG ?

17. **Logement et prise en charge des enfants impliqués dans la prostitution/pornographie**

17.1. Où logent les enfants impliqués dans la prostitution ? (logement collectif/individuel ?)

17.2. Comment accèdent-ils aux services de santé lorsqu'ils sont malades ?

17.3. Comment se nourrissent-ils (individuellement/collectif ?)

18. Autres activités et perspectives

18.1. En dehors de la **prostitution /pornographie** qu'est-ce que tu fais d'autres ?

18.2. Après la **prostitution /pornographie** qu'est-ce que tu envisages faire plus tard (quand tu seras plus grand) ?

18.3. A quelles conditions es-tu prêt(e) à laisser cette activité ?

18.4. As-tu autres choses à dire ?

Merci beaucoup

Grille d'observation des pratiques et opportunités liées à la prostitution /pornographie chez les enfants

Consignes de base

- (1) : Après une observation minutieuse, veuillez explorer et documenter les aspects/situations ci-après au niveau des sites investigués
(2) : Dans votre note (fichier), séparer chaque question/réponse par une ligne vierge
(3) : Vous pouvez dans la mesure du possible, rapporter tout matériau susceptible de renseigner sur le sujet (images/photos, enregistrements, etc.) après consentement
(4) : **Parler peu, écouter et observer beaucoup.**

1. Identification

- 1.1. Ville _____
1.2. quartier _____
1.3. site _____
1.4. heure de la visite _____

2. Environnement physique des lieux à risque de **prostitution /pornographie** (y compris situation géographique, type de quartier, période d'affluence, ambiance, etc.) ;
3. Examen de l'entourage des enfants impliqués dans la **prostitution /pornographie** ;
4. Examen de la personne physique/accoutrement (look) des enfants impliqués dans la **prostitution /pornographie** ;
5. Examen du positionnement éventuel d'autres personnes (complices, surveillants, etc.) par rapport aux enfants impliqués dans la **prostitution /pornographie** ;
6. Examen de la stratégie d'envoi des enfants dans la **prostitution /pornographie** ;
7. Examen de la stratégie de récupération des gains issus de la **prostitution /pornographie** des enfants ;
8. Observation du mode opératoire des enfants impliqués dans la **prostitution /pornographie** ;
9. Observation du mode de vie des enfants impliqués dans la **prostitution /pornographie** ;
10. **Autres aspects** (à préciser).

Personnel de l'étude

Coordination

1. Marie-Consolée MUKANGENDO (UNICEF)
2. Eléonore SOGLOHOUN (UNICEF)
3. Nassirou KASSOUMOU HARAROU (MFASSNHPTA)

Collecte des données

1. ACAPO Nolasque
2. ACOTCHEOU Pacôme
3. AFFO M. Alphonse
4. ASSOGBA Elvis
5. GANDEBAGNI Clément
6. LALY Ambroise
7. SAYO Ayoub
8. SITA Nouhoum
9. TOURARE Karim
10. TOVO Léonie
11. YERIMA Silifath

Traitement des données et rédaction du rapport

AFFO M. Alphonse (Consultant, Sociologue-Anthropologue)

Rédaction

AFFO M. Alphonse (Consultant, Sociologue-Anthropologue)

Table des matières	
Remerciements	4
Résumé	5
Liste des figures	7
Liste des encadrés	8
I. Introduction	9
1.1 Contexte et justification	9
1.2 Objectifs de l'étude	10
II. Approche méthodologique	11
2.1 Population cible	11
2.2 Méthode de collecte des données	11
2.2.1 Revue documentaire	12
2.2.2 Collecte des données proprement dite	12
2.3 Equipe de recherche et formation	13
2.4 . Traitement et analyse des données	14
2.5 Difficultés rencontrées et mode de résolution	15
III. Profil des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie, de leurs partenaires et de leur entourage	17
3.1 Profil sociodémographique des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie 17	
3.1.1 Sexe des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie	17
3.1.2 Age des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie	17
3.1.3 Niveau d'instruction des enfants interrogés	18
3.2 Provenance des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie	19
3.3 Situation familiale de départ des enfants	22
3.4 Profil socioéconomiques des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie 23	
3.5 Profil des parents des enfants impliqués dans la prostitution et la pornographie	24
3.6 Profil des consommateurs de la prostitution et/ou pornographie et type de matériel pornographique projeté	24
3.6.1 Les consommateurs anonymes	24
3.6.2 Les souteneurs ou « boy-friends »	26
3.6.3 Les intermédiaires anonymes de la prostitution des enfants	26
3.6.4 Des élèves et étudiants intermédiaires	27
3.6.5 Consommateurs de luxe	27
3.7 Type de matériel pornographique projeté	28

3.8 Sites et moyens d'incitation à la prostitution ou à la pornographie	28
3.9 Environnement physique des lieux de prostitution /pornographie impliquant les enfants 29	
IV Manifestations et facteurs d'influence de la pornographie ou de la prostitution impliquant les enfants	31
4.1 Manifestations des phénomènes de la prostitution et de la pornographie	31
4.1.1 Quelques modes opératoires des pratiques prostitutionnelles et pornographiques 31	
4.1.2 Saisonnalité de la prostitution ou de la pornographie	33
4.2 Déterminants de la prostitution et de la pornographie impliquant les enfants.....	33
4.2.1 Facteurs socioéconomiques de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie.....	34
4.2.2 Quand l'environnement familial ne protège plus les enfants	36
4.2.3 Facteurs typiquement psychologiques	41
4.2.4 Relâchement des pouvoirs publics ?.....	41
4.2.5 Facteurs géostratégiques	42
4.2.6 Les effets des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	45
IV. Cadres réglementaire et institutionnel de la protection des enfants et pertinence des textes de loi régissant la protection ou l'accès des enfants à la prostitution et la pornographie 46	
5.1 Cadres règlementaire et institutionnel de protection des enfants	46
5.1.1 Bref aperçu sur le cadre réglementaire de protection contre la prostitution ou la pornographie impliquant les enfants.....	46
5.1.2 Quelques institutions ou parties prenantes de la protection des enfants	47
5.2 Quelques actions de protection contre la prostitution ou la pornographie impliquant les enfants	48
5.3 Analyse des gaps.....	49
5.3.1 Aspects juridiques et réglementaires	49
5.3.2 Déficit de capacité des structures de lutte	49
5.3.3 Difficultés liées à la famille	51
5.4 Pertinence et efficacité des textes juridiques régissant la protection ou l'accès des enfants à la prostitution et/ou pornographie et au matériel pornographique	51
5.4.1 Des textes de loi pertinents mais difficiles à mettre en œuvre	51
5.1.1 Des difficultés de mise en œuvre des textes de loi	53
5.1.2 Une chaîne de protection à améliorer	54
VI. Conséquences de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie et perspectives	55
6.1 Les problèmes de santé	55

6.2 Des difficultés d'ordre émotif et social.....	56
6.3 Des malentendus et conflits quasi permanents sur certains sites	57
6.4 De la convoitise aux pratiques magico-religieuses	57
6.5 Des risques mortifères	58
6.6 Quelques perspectives de l'implication des enfants dans la prostitution et la pornographie.....	58
VII. Recommandations et conclusion.....	62
7.1 Recommandations	62
7.2 Conclusion	64
Références bibliographiques	66
Annexe	67